



**HAL**  
open science

## Les temples mémoriaux de Thoutmosis II et Toutânkhamon (Un rituel destiné à des statues sur barque)

Luc Gabolde, Marc Gabolde

► **To cite this version:**

Luc Gabolde, Marc Gabolde. Les temples mémoriaux de Thoutmosis II et Toutânkhamon (Un rituel destiné à des statues sur barque) . Bulletin de l'Institut Français d'Archéologie Orientale, 1989. hal-01801962

**HAL Id: hal-01801962**

**<https://hal.science/hal-01801962>**

Submitted on 28 May 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

**BIFAO 89 (1989), p. 127-178**

**GABOLDE (Luc), GABOLDE (Marc) (collaborateur)**

**Les temples "mémoriaux" de Thoutmosis II et Toutânkhamon (un rituel destiné à des statues sur barques) [avec 11 planches et une planche double].**

#### *Conditions d'utilisations*

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net).

Le copyright est conservé par l'éditeur (IFAO).

#### *Conditions of Use*

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net).

The copyright is retained by the publisher (IFAO).

#### **Dernières publications**

IF 1067	<i>Les principautés du Delta au temps de l'anarchie libyenne</i>	Jean Yoyotte
IF 1030	<i>Sociétés méditerranéennes face au risque</i>	Christian Velud (éd.)
IF 1046	<i>Didymoi II</i>	Hélène Cuvigny (éd.)
IF 1071	<i>Balat X</i>	Clara Jeuthe
IF 1044	<i>Karnak-Nord X</i>	Helen Jacquet-Gordon
IF 842	<i>L'architecture des pyramides à textes II</i>	Audran Labrousse
IF 1068	<i>Temple d'Opet à Karnak</i>	Guillaume Charlox (éd.)

Luc GABOLDE  
(avec la collaboration de Marc GABOLDE)

## LES TEMPLES « MÉMORIAUX » DE THOUTMOSIS II ET TOUTÂNKHAMON (UN RITUEL DESTINÉ À DES STATUES SUR BARQUES)

### I. LES DEUX TEMPLES « MÉMORIAUX »

Le rituel adressé à des statues royales sur barques qui décore les blocs aux noms de Thoutmosis II et Toutânkhamon étudiés dans ces lignes, apparaît, au moins pour ce premier roi, dans un édifice consacré de toute évidence au culte de Thoutmosis II défunt. Aussi, a-t-on considéré comme acquis, dès la mise au jour des ruines où ils furent retrouvés, quelques dizaines de mètres au sud du temple du scribe royal Aménophis fils de Hapou, qu'il s'agissait là du temple funéraire de ce souverain.

Quelques indices permettent de douter qu'il s'agisse là vraiment d'une fondation de ce roi et qu'elle s'apparente aux « temple de millions d'années » disséminés sur la rive gauche de Thèbes; on ne peut, à l'évidence, considérer le dossier comme définitivement clos.

Le temple fouillé en 1926 par Bruyère à proximité de Médinet Habou se révèle en effet en tous points marginal, que ce soit par son emplacement excentré vers le sud, par la datation des phases de construction qui demeure confuse ou par son décor — sans parallèle jusqu'à l'apparition des blocs de Toutânkhamon.

Il ne semblait en revanche plus possible de progresser sensiblement dans la compréhension des scènes dont les restes avaient été recueillis, après ce qu'en avaient dit Bruyère puis Drioton : les fragments de parois décorées publiés ne pouvant d'ailleurs, faute d'échelle commune, faire l'objet d'aucun raccord.

L'intérêt se trouve aujourd'hui ravivé du fait que les archives de Bruyère, désormais conservées à l'IFAO, ont livré les photos de presque tous les blocs exhumés — certaines munies d'échelles — ainsi que de très précieux croquis cotés de tous les fragments découverts soigneusement consignés dans le « journal de fouilles »<sup>1</sup>. Il devient dès lors possible d'obtenir des dessins à une même échelle et donc d'envisager de raccorder les scènes les unes aux autres. Les blocs eux-mêmes sont conservés dans un des magasins de Deir el-Medineh mais, à l'heure où ces lignes sont écrites, nous n'avons pu y avoir accès.

1. Nos remerciements s'adressent à M<sup>me</sup> P. Posener-Kriéger, directeur de l'IFAO, qui a encouragé l'utilisation de ces archives, ainsi qu'au personnel du laboratoire photographique et à M<sup>me</sup> A. Gout à la documentation.

En fournissant l'unique parallèle aux scènes retrouvées par Bruyère, des blocs, extraits du second pylône du temple d'Amon-Rê à Karnak et inscrits au nom de Toutânkhamon viennent compléter et enrichir à point nommé cette documentation<sup>2</sup>. La nature du temple dont ils furent extraits ainsi que l'identification éventuelle de celui-ci à un temple funéraire restent à établir : la question du culte funéraire de ce pharaon semble en effet ne pas avoir encore été élucidée de manière satisfaisante.

## A. LE TEMPLE DIT FUNÉRAIRE DE THOUTMOSIS II

### 1. État des questions.

Lorsque Davies publia en 1923 la tombe de Puyemrê, il fut tenté, quoiqu'avec de grosses réserves, d'assigner au temple funéraire de Thoutmosis II, dont il ignorait d'ailleurs entièrement l'emplacement, le nom de *Hnmt-mn*<sup>3</sup>, apparu dans une liste de temples de ce tombeau<sup>4</sup>.

La question sembla devoir être résolue quand Bruyère fouilla en 1926 dans le secteur de Médinet Habou, les ruines d'un temple aux noms de Thoutmosis II et Thoutmosis III qu'il estima aussitôt constituer les vestiges du temple funéraire du premier, le *Hwt-šspt-nh* selon la mention d'un des blocs exhumés<sup>5</sup>.

Robichon et Varille qui reprirent quelques années plus tard la fouille, à l'occasion du dégagement du temple du scribe royal, Aménophis-fils-de-Hapou, lui assignèrent à leur tour la même destination<sup>6</sup>. Ils définirent deux périodes de construction : une fondation originale de Thoutmosis II puis des remaniements et agrandissements de Thoutmosis III.

C'est dès lors l'avis qui prévalut et que l'on rencontra, avec toutefois de notables nuances dans la définition des étapes du chantier et des parties de l'édifice qu'elles ont intéressé, dans la publication définitive de Bruyère<sup>7</sup>. Le compte-rendu qu'en fit Drioton<sup>8</sup> soulignait les difficultés qu'il y avait à comprendre ces différentes phases de travaux et montra qu'on décelait comme un flottement dans le rapport du fouilleur sur cette importante question<sup>9</sup>, la division chronologique fondée sur les différences de matériaux, telle que la préconisaient Robichon et Varille semblant finalement avoir eu sa faveur. Enfin, il entérinait l'identification de la ruine avec le temple « funéraire » de Thoutmosis II.

2. Notre gratitude va aussi au Centre franco-égyptien d'étude des temples de Karnak, en la personne de son directeur, M. J.-Cl. Golvin, ainsi qu'au Pr J.-Cl. Goyon qui ont autorisé l'utilisation de cette documentation avant sa publication définitive. Nous avons eu droit à la primeur d'un article de M<sup>me</sup> M. Eaton-Krauss à paraître dans le *MDIAK* 44; qu'elle trouve ici l'expression de notre reconnaissance.

3. Davies, *Puyemrê* II, p. 82.

4. *Ibidem* I, pl. 40.

5. Bruyère, « Rapport sur les fouilles de Deir el-Medineh », *FIFAO* IV/3-1926, IFAO, 1927, p. 9.

6. Robichon-Varille, « Le temple du scribe royal Amenhotep fils de Hapou », *FIFAO* XI, IFAO 1936 (par la suite, *FIFAO* XI), p. 31-33.

7. Bruyère, « Sondage au temple funéraire de Thotmès II (Hat ankh shesept) », *FIFAO* IV/4-1926, IFAO, 1952 (par la suite : Bruyère, *FIFAO* IV/4).

8. Drioton, *Rev. Arch.* 42, 122-127.

9. *Ibidem*, 123.

Otto paraissait toutefois se démarquer de l'opinion générale en attribuant à Thoutmosis II, comme Davies avant lui, un temple « mémorial » du nom de *Mn-hnmt*, sanctuaire qui aurait pu se situer sur une des terrasses de Deir el-Bahari <sup>10</sup>. Mais cet auteur écrivait juste avant la parution de l'ouvrage de Bruyère et ne pouvait, pour cette raison, inclure le sanctuaire dégagé près de Medinet-Habou dans son inventaire, ni tenir compte des conclusions du fouilleur. Plus curieux est le fait qu'il ait passé sous silence les résultats obtenus par Robichon et Varille, et n'ait cité que le court rapport de Bruyère paru en 1927, en demeurant d'ailleurs silencieux sur les conclusions à tirer de cette découverte.

Vandier, dans son manuel de 1954, reprend en les résumant les rapports successifs de Bruyère et de Robichon et Varille <sup>11</sup> puis Helck, écartant définitivement les opinions de Davies et Otto, voit à son tour dans le temple découvert près de Médinet Habou le temple « funéraire » de Thoutmosis II, dont il estime qu'il fut remanié par Thoutmosis III <sup>12</sup>.

Lacau et Chevrier remarquèrent l'absence du temple de la liste de la Chapelle rouge et l'expliquèrent en supposant que l'édifice avait pu être complètement détruit par la reine, rendant ainsi possible la réutilisation ultérieure de son nom par Aménophis II <sup>13</sup>.

Stadelmann se range à l'avis général exprimé par Vancier et Helck : le temple funéraire de Thoutmosis II est bien le *Hwt-šspt-nh* fouillé par Bruyère <sup>14</sup>; Thoutmosis III l'aurait « modernisé » plus tard afin de l'adapter aux nécessités tripartites du culte de la triade thébaine <sup>15</sup>.

## 2. Remise en cause de la datation du temple.

### a. Les contradictions archéologiques.

Robichon et Varille considéraient que la différence des matériaux devait permettre de dater les étapes de construction de l'édifice : bon calcaire sur fondations en grès pour l'époque de Thoutmosis II; mauvais calcaire en fondation et en superstructure pour les remaniements et agrandissements de Thoutmosis III. Pourtant les deux étapes ne doivent pas être si nettement discernables sur le terrain puisqu'elles supposent que « ce premier édifice, peut-être après avoir été rasé, fut modifié par Thoutmosis III » <sup>16</sup>, ce qui revient à dire que *la totalité de l'élévation pourrait n'être redevable qu'à ce dernier roi*. Il y a là en effet la reconnaissance implicite que la superstructure ne livre aucun élément probant pour

10. Otto, « Topographie des Thebanischen Gauen », *UGAÄ* 16 (par la suite, *Topographie*), p. 14, 77; il qualifie le temple de « Gedächtnis-tempel » (mais il utilise ce vocable pour définir tous les temples « funéraires » de la rive gauche thébaine) et précise que ce serait le nom de la grande pièce de culte d'Hatchepsout, aménagée après la mort de la reine en lieu de culte de Thoutmosis II.

11. Vandier, *Manuel*, II/2, p. 666-669.

12. Helck, *Materialien*, p. 91. Il reconnaît le problème que soulève le nom de l'édifice et renvoie à ce sujet à la p. 97 de son ouvrage où

est abordée la question du temple funéraire d'Aménophis II, dont le nom semble avoir été identique.

13. Lacau-Chevrier, *Une chapelle d'Hatchepsout à Karnak* (par la suite, Lacau-Chevrier, *Chap. Hat.*), p. 81-82.

14. Stadelmann, *MDIAK* 34, 172 et n. 17. Récemment encore, C. Meyer (*LdÄ* VI, 539) adopte à son tour l'avis de Helck.

15. Stadelmann, *MDIAK* 35, 309. Voir aussi, sur la destination des différentes parties de ce genre d'édifice, id., *LdÄ* VI, 706-711.

16. Robichon-Varille, *FIFAO* XI, p. 32.

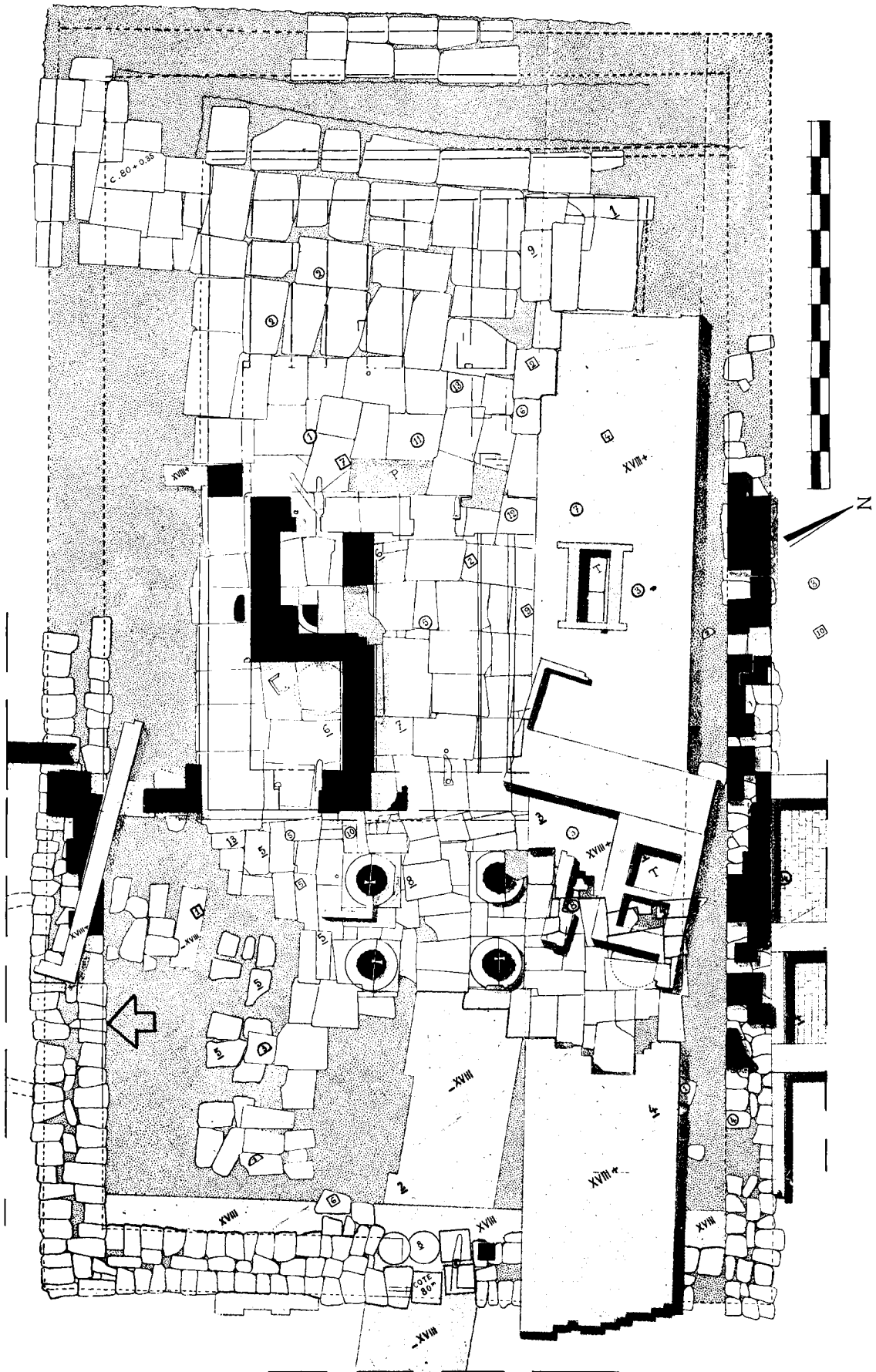
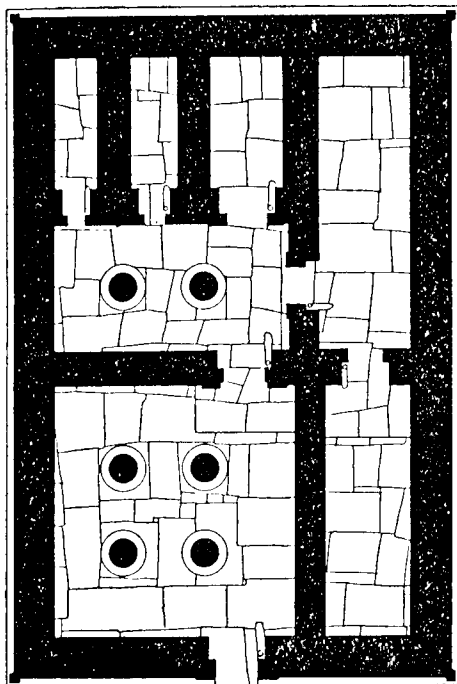
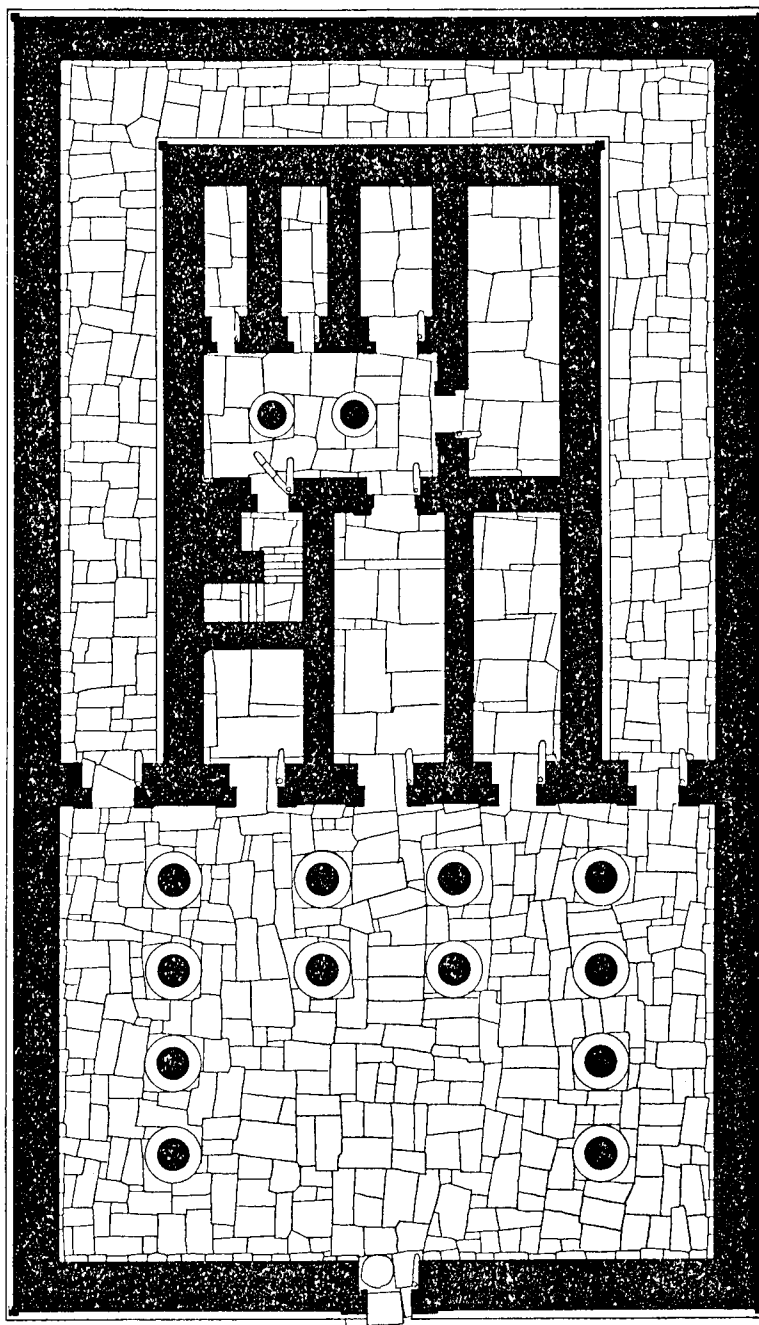


Fig. 1. Emplacement supposé de la paroi décorée du rituel destiné aux statues sur barques.  
 Plan du temple mémorial de Thoutmosis II (d'après Bruyère, *FIFAO* IV/4, pl. 1).



CONSTRUCTION DE THOUTMES II

10 METRES



CONSTRUCTION DE THOUTMES II

MODIFIEE PAR THOUTMES III

Fig. 2. Les deux étapes de construction du temple (d'après Robichon et Varille, *FIFAO XI*, pl. 7).

dater les phases du chantier, alors que les fondations révèlent des temps successifs mais non clairement datés.

Bruyère, allant à l'encontre des conclusions de Robichon et Varille, avait pour sa part observé que les deux sortes de calcaires portaient chacune les cartouches de Thoutmosis II et ceux de son fils : « On ne saurait attribuer la première (qualité de calcaire) exclusivement à Thotmès II et la seconde à son successeur car nous avons de nombreux fragments des deux sortes de calcaire appartenant à l'un comme à l'autre de ces rois »<sup>17</sup>. Il ajoute que « même la différence de sculpture ne peut catégoriquement faire conclure en faveur d'une différence d'époque car le relief champlevé et le relief dans le creux se remarquent aussi bien dans les œuvres du fondateur que dans celles de son fils »<sup>18</sup>. Pour finir, Bruyère considérait qu'il n'était pas certain que les modifications apportées au plan primitif de Thoutmosis II fussent l'œuvre de son fils, comme si, par là, il supposait qu'elles pouvaient remonter au premier de ces deux rois<sup>19</sup>. Cette fois-ci encore, les vestiges de l'élévation ne livrent aucun indice probant pour séparer et dater les époques de travaux; bien au contraire, ils contribuent à prouver que Thoutmosis III est, comme son père, présent à toutes les étapes du chantier. Parallèlement, l'examen des tracés de fondation s'avère difficile à interpréter et, comme le reconnaît Bruyère lui-même, « à suivre exactement les lignes gravées sur le dallage, on distingue difficilement la part qui revient au premier constructeur de celle qui revient à l'auteur des remaniements ultérieurs »<sup>20</sup>. Il avait, malgré tout, finalement opté pour une phase de construction remontant à Thoutmosis II et une seconde période de travaux sous Thoutmosis III, comme cela ressort d'une manière implicite de son rapport (il fait ainsi mention du « ... grès ... nettement daté de l'époque de Thotmès II ... dans la construction initiale ... »<sup>21</sup> puis « ... du premier monument construit par Thotmès II »<sup>22</sup>). Toutefois, il considère « qu'il n'y a que la présence d'un cartouche pour donner une quasi-certitude d'origine »<sup>23</sup>.

En somme, s'il paraît évident à Bruyère tout comme à Robichon et Varille que le temple connu deux phases de construction, ce qui d'ailleurs n'est pas douteux et ressort clairement des plans qu'ils publient (fig. 1 et 2), pourtant, des incertitudes, voire des contradictions, apparaissent dans leurs récits respectifs et à nouveau lorsqu'on les confronte l'un l'autre : il s'avère en définitive impossible de déterminer à la fois l'auteur et l'étendue des phases de construction successives ou d'attribuer l'une des périodes de travaux à Thoutmosis II et l'autre à son fils. Les deux périodes de construction ont d'ailleurs dû se succéder assez rapidement : les fondations du mur d'enceinte en pierre qui entourait le temple lui-même paraissent avoir été commencées à l'ouest selon la technique utilisée pour ce premier édifice (grandes dalles de grès); elles sont d'ailleurs vraisemblablement contemporaines de la première étape car l'assemblage des blocs tel qu'il apparaît à l'angle sud-ouest n'a apparemment pu être réalisé que d'un seul jet (fig. 1). En revanche, plus

17. Bruyère, *FIFAO* IV/4, p. 33.

18. *Ibidem*, p. 33-34.

19. *Ibidem*, p. 62.

20. *Ibidem*, p. 27-28.

21. *Ibidem*, p. 17.

22. *Ibidem*, p. 26 et à nouveau p. 27.

23. *Ibidem*, p. 34.



à l'est, on rencontre des fondations faites de blocs plus petits, en calcaire, selon la méthode employée pour l'agrandissement du temple par adjonction du péristyle<sup>24</sup>. Première construction et remaniements se sont donc probablement immédiatement succédés.

Aussi, puisque le nom de Thoutmosis III semble apparaître sur les vestiges de chacune des deux étapes, comme le remarquait Bruyère, on peut admettre à titre d'hypothèse d'étude, *que c'est à ce dernier pharaon et à lui seul que l'on doit la construction du premier édifice et son remaniement ultérieur*. Une telle proposition présente l'avantage de s'accorder aux données archéologiques et même d'en évacuer les contradictions.

Thoutmosis II ne serait alors présent dans l'édifice qu'à titre posthume; il s'agirait là d'un sanctuaire « mémorial », et non plus du temple « funéraire » de ce pharaon, un monument que lui aurait dédié son fils et successeur indirect Thoutmosis III assez longtemps après sa disparition. Nous allons voir que d'autres indices contribuent à affermir cette hypothèse.

#### b. *L'emplacement inattendu du temple.*

Le temple est situé à la lisière des terres cultivées dans la partie méridionale de Thèbes-ouest, entre la construction d'Aménophis fils de Hapou et le temple funéraire d'Aÿ usurpé par Horemheb. Le site est très excentré, si l'on considère l'implantation des fondations funéraires au début de la XVIII<sup>e</sup> dynastie. Bruyère l'avait trouvé si surprenant qu'il avait jugé utile d'y consacrer tout un chapitre de son rapport. Il tentait d'expliquer ce choix par la présence antérieure — et attractive — d'un temple dédié à Ptah-Sokar, où aurait été vénérée la statue d'un « Ptah de la grande porte »<sup>25</sup>. Cependant, les documents qu'il invoque à l'appui de sa démonstration sont indubitablement postérieurs aux règnes de Thoutmosis II et III, à en juger simplement par les tenues vestimentaires représentées, et ne permettent donc aucunement de préjuger des cultes en vigueur dans ce secteur au début de la XVIII<sup>e</sup> dynastie. On ne saurait donc affirmer que là, « porte et statue de Ptah étaient en renom à l'époque de Thotmès II »<sup>26</sup>. Que le secteur ait été occupé est possible et même probable : le petit temple d'Hatchepsout et Thoutmosis III élevé à Médinet Habou a pu remplacer un édifice antérieur. Qu'un sanctuaire dédié à Ptah s'y soit dressé est en revanche rien moins que prouvé. En vérité, la raison qui a présidé au choix du site demeure encore aujourd'hui obscure. Elle n'en constitue pas moins une rupture avec l'usage de l'époque. Les temples funéraires du début de la XVIII<sup>e</sup> dynastie ont plutôt été construits au nord de la rive occidentale, selon une répartition qui semble ne rien devoir au hasard. On ignore, il est vrai, l'emplacement des fondations funéraires d'Amosis<sup>27</sup>, d'Aménophis I<sup>28</sup> et de

24. Bruyère, *FIFAO* IV/4, pl. I, le grès y est noté en noir et le calcaire en rouge; Robichon-Varille, *FIFAO* XI, pl. VI.

25. *Ibidem*, p. 22 et pl. XII/3 et 5.

26. *Ibidem*, p. 23.

27. Helck, *Materialien* I, p. 82, n° 3.

28. Stadelmann (*MDIAK* 34, 172, n. 13-14)

expose le problème et propose, comme Helck (*Materialien* I, p. 83), de l'identifier au *Mn-hnmt* d'emplacement inconnu. F.J. Schmitz (*Amenophis I*, *HÄB* 6, p. 104, 114 et n. 106) propose une autre identification pour *Mn-hnmt* et estime que le temple funéraire du roi demeure inconnu.

Thoutmosis I<sup>29</sup>. Si l'on excepte le temple de Thoutmosis II fouillé par Bruyère, auquel le raisonnement ne doit pas être appliqué pour l'instant, on constate, à la suite de Winlock, que la répartition géographique des temples funéraires, du nord vers le sud, correspond exactement à la succession chronologique<sup>30</sup> (fig. 3) : XI<sup>e</sup> dynastie à el-Tariq, XVII<sup>e</sup> dynastie au pied des collines de Dra-Abou el-Nagah, *Mn-swt* temple d'Ahmès-Néfertary, à Gournah, Deir el-Bahari et limite sud de Dra-Abou-el-Nagah pour les temples de la vallée et funéraire d'Hatchepsout, Thoutmosis III à el-Assassif, Aménophis II au nord du Ramesseum et Thoutmosis IV au sud du même édifice, puis on rencontre l'Aménophium et, à l'extrême sud, le temple d'Aÿ usurpé par Horemheb. À la XIX<sup>e</sup> dynastie le même développement tend à se reproduire, du nord vers le sud, quoique l'occupation presque complète du terrain ait entraîné quelques exceptions à la règle. Sans méconnaître le côté élémentaire de ce genre d'argumentation, il faut bien convenir qu'elle s'applique avec succès et conduit donc à supposer que les temples « funéraires » d'Aménophis I, Thoutmosis I et Thoutmosis II « ont dû » se situer dans un secteur compris entre Dra-Abou-el-Nagah et Deir el-Bahari. L'édifice fouillé par Bruyère à Médinet Habou ne vient pas s'insérer dans ce schéma de développement.

*c. Le plan dissymétrique de l'édifice.*

Le plan restitué de chacune des phases de construction montre une très nette dissymétrie dans la disposition des salles de part et d'autre de l'axe central, tant dans le premier que dans le second état du temple (fig. 1 et 2). Malgré les tentatives de Stadelmann<sup>31</sup> qui assigne aux diverses parties des ruines qui nous occupent une destination que rien ne peut, dans ce cas précis, prouver mais qui s'applique bien aux édifices funéraires postérieurs, il faut reconnaître que l'ordonnance des pièces du temple au nom de Thoutmosis II tranche avec ce que l'on observe partout ailleurs : de l'édifice d'Hatchepsout aux derniers temples de la XX<sup>e</sup> dynastie, on trouve toujours une répartition symétrique des salles le long de l'axe majeur des sanctuaires<sup>32</sup>; les temples anonymes dégagés par Robichon et Varille près de Médinet Habou<sup>33</sup>, tout comme la chapelle d'Ouadjmès<sup>34</sup>, dont Bruyère avait cru pouvoir rapprocher le temple qu'il fouillait<sup>35</sup>, obéissent à ce même principe de symétrie auquel le temple de Thoutmosis II semble, seul, tout à fait étranger.

29. Otto (*Topographie*, p. 71) pensait qu'il devait se trouver dans le secteur de Médinet Habou quoique aucun vestige archéologique ne puisse là lui être rattaché. Winlock (*JEA* 15, 66 et suiv.) supposait quant à lui qu'il se trouvait entre la chapelle d'Aménophis I - Ahmès-Néfertary et le dromos d'Hatchepsout, avis que reprend Marciniak (*Bulletin du Centenaire, Suppl. BIFAO* 81, 286 et n. a), sur les indications d'un graffito hiéroglyphique de la grotte de Deir el-Bahari. Cependant, à partir d'une certaine date difficile à préciser mais qui correspond sans doute à l'abandon du temple de Thoutmosis I, le nom

de *Hwt-hnmt-nh* semble avoir été donné au petit temple de Médinet Habou à Djémé, cf. Doresse, *RdE* 31, 62, n. 143 et Quaegebeur, *Studi in onore di Edda Bresciani*, p. 467 et n. 53.

30. Winlock, *JEA* 10, 224 et id., *JEA* 15, 65-66.

31. Stadelmann, *MDIAK* 35, 309 et id., *LdA* VI, 706-711.

32. Pour comparer les plans, se reporter aux dessins rassemblés par Stadelmann, *ibidem*.

33. Robichon-Varille, *BIFAO* XI, pl. XIII, XVII.

34. Grébaut, *Le Musée égyptien* I, pl. IV; Petrie, *Six Temples at Thebes*, pl. XXVI.

35. Bruyère, *BIFAO* IV/4, p. 27.

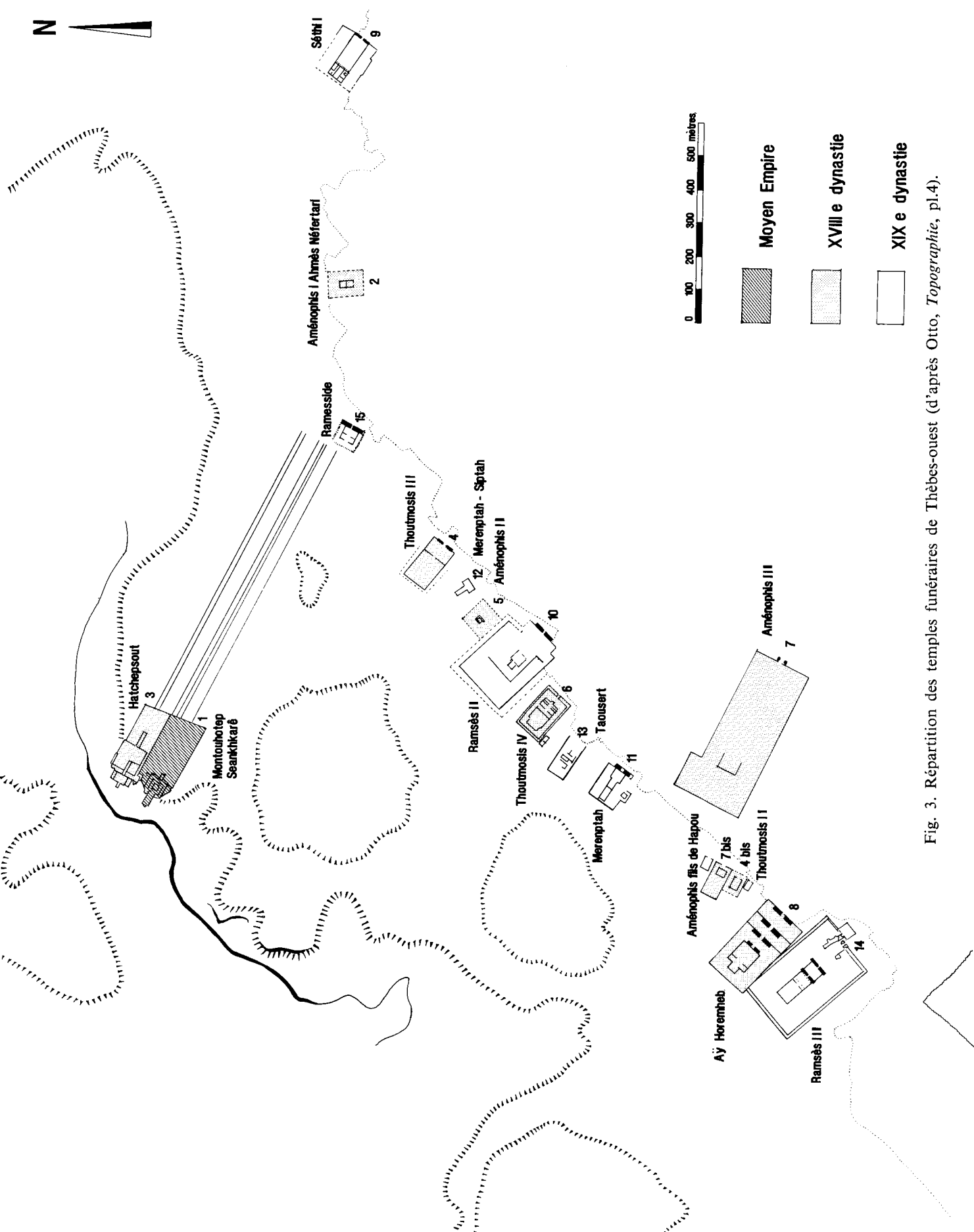


Fig. 3. Répartition des temples funéraires de Thebes-ouest (d'après Otto, *Topographie*, pl.4).

d. *Le décor.*

Les fragments recueillis au cours de la fouille permettent de distinguer trois catégories principales de scènes : les scènes de rituel autour des statues sur barques sur lesquelles on reviendra, les scènes de bataille en Asie <sup>36</sup>, des scènes d'offrandes de vaisselle consacrée au pharaon défunt <sup>37</sup> et des vestiges de scènes, peut-être plus communes, avec un Amon trônant et un grand tableau d'offrandes <sup>38</sup>. Les scènes de bataille ne sont pas rares dans les cours des temples funéraires <sup>39</sup>. L'offrande de vaisselle au roi défunt est plus spécifique et fait partie des particularités du programme iconographique : il s'agit là de vaisselle donnée par Thoutmosis III pour le culte funéraire de son père <sup>40</sup>. Mais c'est surtout le rituel des statues qui confère à l'édifice sa plus grande originalité : bien que les temples « funéraires » de la XVIII<sup>e</sup> dynastie soient en général presque entièrement détruits et qu'on ne puisse préjuger ainsi de la présence de tels décors sur les parois disparues, force est de constater que dans les monuments qui ont subsisté, comme le temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari, ce genre de représentation est totalement inconnu et qu'on ne le rencontre plus à la dynastie suivante.

e. *Les portraits.*

La physionomie de Thoutmosis II commence à être assez bien connue <sup>41</sup> et peut se résumer ainsi : le visage est plein et d'apparence juvénile, les yeux s'arrondissent et évoquent déjà le traitement qui sera en vigueur sous Hatchepsout, la bouche est petite et remonte en s'amincissant vers la commissure des lèvres qui est arrondie, d'une manière qui se rattache à la tradition du Moyen Empire. Les joues sont rebondies. Le nez est particulier, d'un profil inconnu jusqu'ici : droit, court et retoussé (pl. XIII *b*).

Ces caractéristiques ne se retrouvent pas dans les portraits ou fragments de portraits qui ont été retrouvés dans le temple fouillé par Bruyère <sup>42</sup> (pl. XIII *a*). Ces derniers se rattachent à l'évidence au style en vigueur pendant le règne de Thoutmosis III et montrent les traits de ce souverain tels qu'on peut les reconnaître ailleurs <sup>43</sup> (pl. XIII *c*) et plus particulièrement un nez légèrement busqué qui ne peut appartenir à Thoutmosis II.

36. Bruyère, *FIFAO* IV/4, p. 40 et pl. III-IV.

37. *Ibidem*, p. 37-39, fig. 19-22.

38. *Ibidem*, p. 40 et *Journal de fouilles* 1946, p. 7.

39. On en rencontre au Ramesseum (PM II, p. 432) et au temple de Ramsès III à Médinet Habou (PM II, p. 494). On trouve ce genre de scènes bien entendu ailleurs et leur présence à l'entrée des temples a un rôle apotropaïque (Arnold, *MÄS* 2, p. 109).

40. Bruyère, *FIFAO* IV/4, p. 38; p. 39 fig. 22; p. 40. L'hypothèse selon laquelle il pourrait s'agir d'objets dédiés par Thoutmosis II à son père Thoutmosis I, acceptable au vu des lacunes,

ne doit pas être passée sous silence mais peut toutefois être considérée comme extrêmement improbable.

41. Pour les bas-reliefs, cf. Mysliwiec, *Le portrait royal dans le bas-relief du Nouvel Empire*, p. 42-45 (un seul portrait original du roi apparaît dans cette étude à la p. 43 et provient d'un linteau de calcaire de Karnak) et *SAK* 14, pl. 2-3. Pour la ronde-bosse, voir Dreyer, *SAK* 11, 489-493.

42. Bruyère, *FIFAO* IV/4, p. 52, fig. 24 et pl. V, n<sup>os</sup> 1 et 3.

43. Voir ainsi chez Mysliwiec, *o.c.*, pl. 30, fig. 71; pl. 32, fig. 75 et pl. 37, fig. 86.

f. *L'absence d'Hatchepsout.*

On pouvait s'attendre à ce que la reine, qui honora en d'autres lieux la mémoire de son époux<sup>44</sup>, laisse quelques traces sur le site de son temple « funéraire », sous forme d'amulettes, d'estampilles sur des briques ou encore de figures par la suite martelées dont les vestiges sont si fréquents et si aisément repérables ailleurs. Rien de ce genre n'est apparu au cours de la fouille. Il est vrai que ce qui subsiste du temple est si délabré que cette lacune peut être imputable à la pauvreté de notre documentation. Sans être donc réellement significative, cette absence est néanmoins notable.

g. *Le nom du temple et son absence des listes officielles.*

Sur un des blocs exhumés de la ruine par Bruyère est inscrit un nom de sanctuaire<sup>45</sup> (pl. XVI) qui paraît devoir se lire *Hwt-šspt-nh*<sup>46</sup>. L'action représentée sur le bas relief se déroule vraisemblablement dans cet édifice mais rien ne permet, *a priori*, de savoir s'il est là question de l'édifice d'où part, ou bien de celui où arrive, la procession qui constitue le sujet du décor. Il semble pourtant que la scène fasse partie du début de la cérémonie; *Hwt-šspt-nh* a ainsi toutes les raisons de désigner le point de départ du cortège.

Il est tout aussi vraisemblable que ce point de départ nommé *Hwt-šspt-nh* est précisément l'édifice fouillé par Bruyère. Il est vrai que le temple funéraire d'Aménophis II, qui fut bâti à une époque où le temple de Thoutmosis II était encore en service, semble avoir porté un nom presque identique<sup>47</sup>. C'est pour cette raison sans doute qu'Otto semble ne pas avoir accordé d'importance à la note de Bruyère publiée en 1927<sup>48</sup> et maintint son opinion que le temple de Thoutmosis II s'appelait *Mn-hnmt*<sup>49</sup>. Drioton croyait évacuer cette contradiction en faisant valoir la différence entre « celle qui reçoit la vie » (qui désignerait le temple de Thoutmosis II) et « celle qui reçoit la vie d'Aakhépérouré » (qui désignerait le temple funéraire d'Aménophis II)<sup>50</sup>. La distinction paraît un peu artificielle quand on sait par exemple que l'Akhmenou de Karnak est indifféremment appelé *ḥ-mnw*

44. Ci-dessous note 59, p. 138.

45. Bruyère, *FIFAO* IV/4, pl. 9.

46. Ce nom est comparable à *Hwt-hnmt-nh* qui désigne le temple funéraire de Thoutmosis I (Stadelmann, *MDIAK* 34, 172, n. 16 et Lacau-Chevrier, *Chap. Hat.*, p. 79-80, § 129), à *Hwt-hnkt-nh* qui désigne celui de Thoutmosis III (Stadelmann, *l.c.*, 172, n. 18 et Lacau-Chevrier, *Chap. Hat.*, p. 80-81, § 131), et identique à *Hwt-šspt-nh* qui semble désigner celui d'Aménophis II (Stadelmann, *l.c.*, 173, n. 20 et Helck, *Materialien* I, p. 97). Un autre découpage pourrait amener à comprendre *Hwt-šsp-nh*, « le temple de la statue vivante », ce qui ne manque pas de séduction dans notre contexte de culte rendu aux statues, mais rien ne vient conforter cette lecture et il vaut sans doute mieux en rester

à la première interprétation.

47. *Ibidem*, p. 97-98. Le nom livré par les documents découverts sur le site est *ḥ-hprw-r-šspt-nh*. Sur la possibilité, non négligeable, que le temple funéraire d'Aménophis II se soit appelé *'b-t* (ou *'t'b*) -*ḥt*, cité comme reposoir de la barque d'Amon lors de la Belle Fête de la Vallée, cf. Schott, *Das schöne Fest vom Wüstantale*, documents 69 et 117. C'est peut-être l'un de ces deux édifices qui était désigné sous l'appellation concise de *Hwt-ḥ-hprw-r-m-Wst* mentionné notamment sur une statue découverte à Gourna (Helck, *Urk.* IV, 1353/6-7; 1503; 1563).

48. Otto, *Topographie*, p. 66 et n. 2.

49. *Ibidem*, p. 14 et 77.

50. Drioton, *Rev. Arch.* 42, 127.

et *Mn-hpr-R<sup>c</sup>-ḥ-mnw*<sup>51</sup>. En fin de compte, il faut admettre que deux temples distincts et qui ont coexisté, ont porté des noms presque identiques.

Par ailleurs, les listes d'Inéni<sup>52</sup>, de Puyemrê<sup>53</sup>, de Rekhmirê<sup>54</sup> et Dedia<sup>55</sup>, livrent un inventaire assez complet des sanctuaires thébains incluant la plupart des temples « funéraires ». Tous sont aujourd'hui à peu près identifiés et sûrement datés et aucun ne peut correspondre de manière probante à un temple « funéraire » de Thoutmosis II. En outre, *Hwt-šspt-nḥ* n'apparaît nulle part, que ce soit en relation avec ce pharaon ou avec Aménophis II. Seul un nom, qui ne se trouve que dans la liste de Puyemrê, n'est pas encore certainement relié à un édifice précis : le *Mn-hnmt*. Nous avons vu que c'était sans doute pour cette raison qu'Otto avait supposé qu'il s'agissait là du temple « funéraire » de Thoutmosis II quoiqu'aucune preuve n'ait pu être avancée. Insuffisamment fondée, cette hypothèse avait donc dû être écartée.

Plus significatif, peut-être, est le fait qu'Hatchepsout n'ait pas fait consigner le nom du temple « funéraire » dans les listes de la Chapelle rouge<sup>56</sup>. En effet, il est clair qu'aucune place ne lui a été réservée sur le bloc 290 du soubassement où les temples funéraires de Thoutmosis I et Thoutmosis III — et leurs canaux respectifs — se suivent directement dans l'énumération.

Cette absence — qui ne peut être considérée comme un oubli — a bien entendu intrigué Lacau et Chevrier. Elle s'expliquait, selon eux, par le fait que la fondation de Thoutmosis II (qu'ils admettent avoir été le *Hwt-šspt-nḥ* fouillé par Bruyère) aurait été profondément remaniée sinon détruite par Hatchepsout « qui a dû s'attaquer au temple funéraire de son demi-frère ou frère avec le même acharnement qui l'a poussée à faire disparaître sa tombe »<sup>57</sup>; ils invoquent, à l'appui de cette opinion, le fait que le nom de *Hwt-šspt-nḥ* a été par la suite donné au temple funéraire d'Aménophis II : « peut-être a-t-il été employé parce que le sanctuaire auquel primitivement il était affecté avait été détruit »<sup>58</sup>.

Il faut toutefois écarter cette reconstruction car, d'une part, les noms d'Amon furent martelés sous le règne d'Akhenaton et rétablis ultérieurement, prouvant que le temple se dressait encore à la fin de la XVIII<sup>e</sup> dynastie, à plus forte raison sous le règne d'Aménophis II et, d'autre part, parce qu'Hatchepsout n'a jamais poursuivi la mémoire de son époux; au contraire elle lui dédia à plusieurs reprises statues, textes et représentations posthumes<sup>59</sup>.

51. Barguet, *Le Temple d'Amon-Rê à Karnak*, p. 157.

52. Sethe, *Urk.* IV, 71.

53. Davies, *Puyemrê* I, p. 40.

54. Helck, *Urk.* IV, 1168.

55. Legrain, *Statues* I, 72 (CGC 42122).

56. Lacau-Chevrier, *Chap. Hat.*, § 129-131.

57. *Ibidem*, p. 81-82.

58. *Ibidem*, p. 82, n. 6.

59. À Deir el-Bahari : PM II, p. 358 [82/II] = Lipinska, *Mitt. Äg. Samm.*, VIII, p. 163, fig. 6; PM II, p. 364 H, a; PM II, p. 366, salle X, 133, 1;

PM II, p. 366, salle X, 136 b; PM II, p. 342 (Naville, *Deir el-Bahari* VI, pl. 153-154, attribue la gravure des cartouches aux souverains ramesides, ce qui n'est pas certain); PM II, p. 346, 12 (Mariette, *Deir el-Bahari*, pl. 7 et Duemichen, *Hist. Insch.* II, pl. 17 ont vu le cartouche entier de Thoutmosis II). Statue découverte à Éléphantine : Bidoli, *MDIAK* 28/2, 191, pl. 42 = Dreyer, *SAK* 11, 489-493, pl. 19-21 = Kaiser & alii, *MDIAK* 40, 186 et pl. 58, 58 a = F. Junge, *Éléphantine* XI, p. 25-26, pl. 8 b, 9.

Le problème de sa tombe reste entier mais rien ne permet d'affirmer que la reine soit de quelque manière responsable de cette disparition <sup>60</sup>.

Admettre que le temple fouillé par Bruyère est un temple « mémorial » entièrement construit pendant le règne personnel de Thoutmosis III permet d'expliquer l'omission de la Chapelle rouge : à l'époque de la décoration du soubassement, le temple de Thoutmosis II n'existait pas encore. La même raison peut être invoquée pour la liste d'Inéni; le mutisme de celles de Puyemrê, Rekhmirê et Dedia est plus gênant et supposer qu'il n'y apparaît pas parce qu'un temple « mémorial » n'avait pas sa place dans des listes de temples « funéraires », n'est pas véritablement satisfaisant. Ce qui fait que le problème demeure aujourd'hui sans solution.

### 3. Conclusion sur le temple de Thoutmosis II.

Il paraît vraisemblable que le temple fouillé par Bruyère près de Médinet-Habou a été élevé par Thoutmosis III pour son père Thoutmosis II, en deux campagnes de construction successives, comme les résultats de la fouille l'avaient déjà montré, mais peut-être sans interruption entre elles. On ne s'étonnera donc pas qu'Hatchepsout n'y ait laissé aucune trace ni, inversement, que le temple ne figure pas sur les listes de sanctuaires de son règne ni, enfin, que le style des représentations soit celui que l'on rencontre sous Thoutmosis III. Enfin, on admettra que l'édifice a toutes les chances de s'être appelé *Hwt-šspt-nḥ*.

C'est sa qualité de temple « mémorial » et non « funéraire » <sup>61</sup> qui a probablement justifié son emplacement curieusement excentré, son plan dissymétrique tout à fait particulier et son décor extrêmement original, points par lesquels il se distingue nettement des autres édifices de la rive occidentale thébaine.

## B. LE TEMPLE « MÉMORIAL » DE TOUTÂNKHAMON.

### 1. État des questions.

Le temple « funéraire » de Toutânkhamon n'a jamais été identifié. Helk supposait qu'Aÿ avait pu s'approprier le temple de son prédécesseur <sup>62</sup>. Hölscher avait pourtant montré que dans le temple funéraire d'Aÿ usurpé par Horemheb, les dépôts de fondation de l'édifice primitif portaient tous le nom d'Aÿ qui est donc sans équivoque le fondateur du monument <sup>63</sup>. Le nom de Toutânkhamon n'apparaît d'ailleurs nulle part, pas même

60. On voit mal d'ailleurs ce que Lacau et Chevrier entendent par « faire disparaître » une tombe. En tout état de cause, Thoutmosis III, dont la rancune à l'égard d'Hatchepsout est avérée, n'a pas tenté d'abolir toute trace de la reine dans la vallée des Rois, ou, du moins, n'y est-il pas parvenu. Sur la tombe de Thoutmosis II, voir Hornung, *RdE* 27, 126-131 et *SAK* 14, 61-81.

61. C'est sans doute en raison de la brièveté de son règne, qui dut durer trois ans (*SAK* 14, 61-75), que Thoutmosis II ne put ni achever ni peut-être même entreprendre la construction de son temple « funéraire ».

62. Helck, *Materialien* I, p. 102, § 19.

63. Hölscher, *Excavations at Medinet Habu* II, p. 75.

sur les statues colossales qui évoquent ses traits où la titulature d'Horemheb a remplacé celle d'Aÿ et elle seule<sup>64</sup>. Le fouilleur en concluait donc qu'Aÿ n'avait pas usurpé le temple funéraire de Toutânkhamon et que ce dernier édifice avait dû se situer ailleurs ; « jusqu'à présent, toutefois, aucune trace d'un tel monument n'a jamais été trouvée »<sup>65</sup>, devait-il reconnaître.

L'existence d'une fondation de Toutânkhamon sur la rive gauche est pourtant attestée d'une manière indubitable par au moins deux indices :

α. une stèle trouvée au temple de la XII<sup>e</sup> dynastie à Deir el-Bahari et qui mentionne un certain *Ouser, premier prophète de . . . dans le temple de Nebkheperourê*<sup>66</sup> ;

β. une brique crue brûlée, estampillée au nom de Toutânkhamon et trouvée dans les remblais de la porte fortifiée ouest de Médinet-Habou<sup>67</sup>.

L'emplacement de la fondation demeure impossible à déterminer sur ces seuls éléments. Robichon et Varille supposaient qu'il fallait la chercher à l'arrière de l'Aménophium<sup>68</sup>.

## 2. Les blocs aux noms de Toutânkhamon et Aÿ trouvés à Karnak.

### a. Origine et nature des documents.

Le vidage partiel du II<sup>e</sup> pylône a amené au cours des années l'extraction d'un lot de blocs au nom, régulièrement martelé, d'Aÿ et à celui, tantôt intact (à côté du protocole arasé de son successeur), tantôt martelé, de Toutânkhamon<sup>69</sup>. La série qu'ils constituent semble avoir été remployée par Horemheb, dans le seul II<sup>e</sup> pylône et n'a apparemment aucun lien avec le matériel extrait des IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> pylônes. Elle comprend essentiellement des architraves ornées du double protocole des deux rois, des piliers et des fragments de parois décorées sur leurs deux faces<sup>70</sup>. Ils sont l'objet des attentions de O.J. Schaden qui en avait déjà publié une partie<sup>71</sup> et de M. Eaton-Krauss<sup>72</sup>. Nous nous concentrerons ici sur les scènes qui offrent un parallèle avec celles du temple de Thoutmosis II et ne citerons les autres blocs que dans la mesure où ils viennent éclairer notre propos.

64. Hölscher, *Excavations of Médinet Habu II*, p. 104-105. Le visage de Toutânkhamon était évidemment très facile à reproduire encore pendant le règne de son successeur et c'est tout naturellement celui qui servit de modèle quand la nécessité se présenta de figurer le roi Aÿ jeune. Il n'est donc pas indispensable de supposer que les statues furent commencées par Toutânkhamon et achevées par Aÿ.

65. *Ibidem*, p. 110.

66. Naville, *The XIth Dynasty Temple at Deir el-Bahari*, dans *EEF Excavation Memoirs* 32, p. 3, pl. VI [I] et VIII [E]; Hayes, *Scepter II*, p. 306 et fig. 191.

67. Hölscher, *o.c.*, p. 110, n. 2.

68. Robichon-Varille, *CdE* 20, 240.

69. *PM II*, p. 40.

70. Tant parmi les architraves que parmi les blocs des parois, on trouve, remployés une première fois par Aÿ, des fragments de monuments d'Akhenaton dont des « talatats ». Ces dernières sont actuellement étudiées par Ray Johnson que nous remercions pour les informations inédites qu'il nous a fournies.

71. Schaden, *The God's Father Aÿ*, p. 153 et suiv., p. 174-176; *id.*, *ARCE Newsletter* 127, 44-64; *id.*, *ARCE Newsletter* 138, 10-16.

72. Eaton-Krauss, *MDIAK* 44, à paraître.



Il est évident que le monument dont les blocs ont été extraits a été entièrement construit par Aÿ et dédié à « son fils » Toutânkhamon, comme en témoignent les textes de dédicace : « *Il (Aÿ dont la titulature précédait) a fait comme son mémorial pour son fils, le dieu parfait, seigneur du Double Pays, seigneur qui ac[complit les rites, roi de Haute et Basse Égypte Nebkheperourê ...]* »<sup>73</sup> et sur d'autres blocs : « ... *il a fait comme son mémorial pour son fils, le dieu parfait, seigneur du Double Pays, seigneur qui accomplit les rites, roi de Haute et Basse Égypte Nebkheperourê, l'acte de faire pour lui un temple en (travail) d'éternité ...* »<sup>74</sup>

Le nom d'Aÿ a été presque partout effacé et la surface préparée pour recevoir un autre protocole qui n'a jamais été gravé. L'instigateur de ces martelages est sans conteste Horemheb qui paraît avoir, dans un premier temps, désiré s'approprier le monument avant de le démanteler et de le réemployer dans le II<sup>e</sup> pylône. À ces martelages très soigneusement exécutés s'ajoutent des mutilations beaucoup plus sommaires et moins systématiques sur les figures et parfois sur le nom de Toutânkhamon.

Les dédicaces précisent à plusieurs reprises que le sanctuaire était « ... *un temple de millions d'années ...* »<sup>75</sup> et révèlent, en outre, que c'était un reposoir pour la [statue] lors de « ... *la Belle [Fête] de la Vallée, afin de se reposer à l'intérieur de son temple ...* »<sup>76</sup>. Un des textes rapporte qu'il accueillait une effigie de Toutânkhamon ou plus vraisemblablement d'Amon (lors de la « belle fête de la Vallée ») : « ... *afin de faire que repose sa statue en lui ...* ». Enfin, il semble s'être appelé « *Hwt-Nb-hprw-R<sup>c</sup>-m-W<sup>3</sup>st* »<sup>77</sup>.

Le décor était constitué par une bataille en Nubie<sup>78</sup> avec son retour triomphal<sup>79</sup>, une bataille en Asie<sup>80</sup>, une ou deux chasses aux animaux du désert<sup>81</sup>, un rituel autour des statues de Toutânkhamon (au revers de la bataille asiatique) sur lequel on reviendra<sup>82</sup>,

73. Copié sur l'original par M. Gabolde.

74. *Idem*, copié sur l'original.

75. Schaden, *ARCE Newsletter* 127, p. 58, n° 50; 59, n°s 15/1-22/1 et 11/2.

76. Redford, *Akhenaten Temple Project* II, pl. 28/2.

77. Dédicace d'un des piliers (Schaden, *The God's Father Aÿ*, p. 181-182; Schaden, *ARCE Newsletter* 127, 50, 61, n° 64/1) et fragment de porte encore dans le pylône. Il y a lieu, à l'heure actuelle, de différencier ce monument de celui, au nom proche, dont les vestiges ont été retrouvés dans le IX<sup>e</sup> pylône, cf. Ramadan Saad, *Karnak V*, p. 95, bloc 15.

78. Schaden, *ARCE Newsletter* 127, 63, n° 79; Legrain, *Les temples de Karnak*, p. 137, fig. 87; Chevrier, *ASAE* 53, pl. 19; Schaden, *ARCE Newsletter* 127, 63, n° 31.

79. Forman-Vilimkova, *L'art égyptien*, p. 73-74; Vercoutter, *L'image du noir dans le monde occidental* I, p. 47, fig. 13; un second bloc a été

publié par Chevrier, *ASAE* 53, 11 et pl. I, fig. 1; les deux blocs se raccordent.

80. Abd el-Qader Muhammad, *ASAE* 56, 132 et pl. I. Deux autres blocs inédits se trouvent encore dans le môle nord du II<sup>e</sup> pylône.

81. Schaden, *ARCE Newsletter* 127, 63, n°s 80 b, 82, 85. Bloc témoignant de l'existence d'une autre chasse dans Prisse d'Avennes, *Monuments égyptiens*, pl. IX. Une dernière chasse de Toutânkhamon est connue d'après des fragments du IX<sup>e</sup> pylône, cf. Ramadan Saad, *Karnak V*, pl. 34; faute de raccord certain avec le matériel du II<sup>e</sup> pylône, cette chasse doit pour l'instant être écartée de la série précédente; voir également Eaton-Krauss, *GM* 61, 49-50.

82. Deux blocs publiés par Schaden, *ARCE Newsletter* 127, 64, n° 45 A et Schaden, *The God's Father Aÿ*, p. 174, 176, auxquels il faut ajouter un petit fragment et un gros bloc encore engagé dans le II<sup>e</sup> pylône, dont les dessins sont donnés ci-dessous pl. XXIII-XXIV.

diverses scènes d'offrandes, d'accueil, de « montée royale », de « mener les quatre veaux » et d'imposition des couronnes <sup>83</sup>.

b. *Situation originale de l'édifice.*

Le remploi du monument dans le II<sup>e</sup> pylône comme l'utilisation de talatats d'Akhenaton permettaient de penser que l'édifice mémorial de Toutânkhamon s'était autrefois dressé à Karnak. Cette possibilité n'est cependant pas la seule envisageable et ce temple a fort bien pu s'élever rive gauche avant la réutilisation de ses matériaux : à Karnak même, plus précisément au temple de Khonsou, un lot considérable de blocs a été prélevé sur la rive occidentale, principalement des temples funéraires d'Aménophis III et d'Aÿ-Horemheb <sup>84</sup>. Les talatats sont d'ailleurs d'un maniement si facile qu'on les retrouve dispersées sur l'ensemble de la région thébaine et rien ne s'oppose à ce qu'après un premier emploi sur la rive ouest, certaines d'entre-elles soient revenues sur la rive orientale servir de remplissage à l'intérieur de nouveaux édifices. Le site des remplois n'est donc pas un indice suffisant pour établir la provenance des blocs.

Le nom du temple, *Hwt-Nb-hprw-R<sup>c</sup>-m-W<sup>s</sup>st*, ne nous apporte pas de précision sur la localisation exacte de l'édifice sinon qu'il se situait « à Thèbes » ; l'absence de mention d'Amon laisse tout au plus supposer qu'il ne s'élevait probablement pas dans l'enceinte de Karnak <sup>85</sup>.

D'ailleurs, aucun vestige de l'époque de Toutânkhamon et Aÿ subsistant à Karnak ne paraît être en relation avec notre monument <sup>86</sup>.

Schaden avait pour sa part envisagé que le sanctuaire avait pu se dresser aux alentours de l'Aménophium, avant de rejeter l'hypothèse <sup>87</sup>.

Ce qui pourrait emporter notre conviction c'est le fait que le mémorial de Toutânkhamon soit désigné comme un « reposoir » lors de la Belle Fête de la Vallée. C'est un argument *a priori* très convaincant car ce genre de dénomination n'est, à notre connaissance, attesté que pour des sanctuaires de la rive gauche de Thèbes où elle se rencontre à l'Aménophium <sup>88</sup> au temple funéraire d'Aÿ-Horemheb (blocs remployés dans le temple de Khonsou) <sup>89</sup>,

83. En général inédites sauf celle donnée par Schaden, *ARCE Newsletter* 127, 62, n° 100 A.

84. PM II, p. 231, p. 457; Hölscher, *Excavations at Medinet Habu* II, p. 79 et fig. 69 (pour Aÿ-Horemheb) et PM II, p. 244, p. 452; Borchardt, *ZÄS* 61, 37-51 (pour Aménophis III); *The Temple of Khonsou* I, OIP 103, p. 7, pl. 118, n. d.

85. Un édifice au nom d'Aménophis II avait un nom de construction identique et se situait très vraisemblablement rive gauche (Helck, *Urk.* IV, 1353/7-8; 1503/9; 1563/15).

86. Pour leur liste, cf. M. Gabolde, *BSEG* 11, 38-40, n. 1, a et f-x ainsi que Eaton-Krauss, *MDIAK* 44, à paraître.

87. Schaden, *The God's Father Aÿ*, p. 181-182.

88. « C'est une place de repos pour le Seigneur des dieux lors de sa fête de la Vallée, au cours de la navigation d'Amon à l'Occident pour voir les dieux de l'Ouest » (Petrie, *Six Temples at Thebes*, pl. 12, l. 9; Helck, *Urk.* IV, 1650/7-8).

89. Un premier bloc donne une partie du nom de *Nebty* d'Horemheb (remploi sous le montant nord-est du sanctuaire de barque, PM II, p. 237 [47 a]). Le second présente une double ligne de dédicace (montant opposé du sanctuaire de barque, PM II, p. 237 [47 b], Schwaller de Lubicz, *Les temples de Karnak* II, pl. 267), celle du bas donne : « ...Un sanctuaire en belle pierre de grès. C'est une place de repos pour le Seigneur des dieux lors de sa belle fête de la Vallée... » Pour

au temple de Séthi I à Gourna<sup>90</sup>, au Ramesseum<sup>91</sup>, au temple de Ramsès III à Médinet-Habou<sup>92</sup>. Il est de plus possible, d'après des décors des blocs de la Chapelle rouge d'Hatchepsout, que le temple de la reine à Deir el-Bahari ait été également, dès l'origine, une station du dieu lors de la fête de Deir el-Bahari qui est l'ancêtre de la Belle Fête de la Vallée<sup>93</sup>.

On ne peut pour autant écarter définitivement la possibilité que l'édifice dédié à Toutânkhamon se soit dressé sur la rive orientale, dans la mesure où les processions de la « Belle Fête de la Vallée », partant de Karnak, s'arrêtaient, à l'aller et au retour, dans des édifices « reposoir d'Amon » de cette rive. Le temple mémorial de Toutânkhamon a pu éventuellement se dresser aux abords de Karnak, à proximité du dromos. Cette supposition trouve quelque appui dans le fait que les décors de Thoutmosis II et Toutânkhamon se développent dans deux directions opposées, alors que l'on est, apparemment, en présence des mêmes phases du rituel. Ceci pourrait indiquer que les deux édifices avaient des orientations absolument inverses, peut-être parce qu'ils se dressaient chacun sur une rive du Nil. Le parallèle entre les deux séries de blocs n'est toutefois pas absolu et les vestiges de Toutânkhamon sont pourvus au dos d'un décor absent des documents de Thoutmosis II : ils ne pouvaient donc appartenir à des parties similaires des deux sanctuaires.

On notera que le monument est un « temple de millions d'années ». Cette appellation n'est pas spécifique de la rive gauche; elle y est en revanche extrêmement fréquente et à peu près systématique pour les « temples funéraires »<sup>94</sup>.

### 3. Conclusion sur le temple « mémorial » de Toutânkhamon.

Quoique cela ne puisse être absolument prouvé, il paraît raisonnable d'admettre que le mémorial élevé par Aÿ pour Toutânkhamon a pu se dresser sur la rive gauche, principalement du fait qu'il est qualifié de reposoir pour Amon lors de la Belle Fête de la Vallée. Ceci n'exclut cependant pas la possibilité qu'il ait pu être construit aux

la provenance occidentale de ces blocs, cf. Hölscher, *Excavations at Medinet Habu II*, p. 79; *The Temple of Khonsou I*, OIP 103, p. 7, pl. 118 b et n. d.

90. Foucart, *BIFAO* 24, 40-41 [I à IV]; *KRI* 214/12.

91. *Ibidem*, 41; *KRI* 650/2-3.

92. Wilson-Allen, *OIP* 51, pl. 239 A : «... afin de faire apparaître son père Amon lors de sa Belle Fête de la Vallée.»

93. Foucart, *BIFAO* 24, 94 puis Lacau-Chevrier, *Chap. Hat.*, p. 169, § 225-227. Ces derniers auteurs supposent que la cérémonie représentée sur les parois de la Chapelle rouge

était soit une modification de la Belle Fête de la Vallée, soit une fête entièrement nouvelle.

94. Temple d'Hatchepsout : Sethe, *Urk.* IV, 301/10; de Thoutmosis III : *Urk.* IV, 1020; d'Aménophis III peut-être : Otto, *Topographie*, p. 68; de Séthi I : *KRI* I, 214/14 (entre autres mentions); de Mineptah : *KRI* IV, 67/3; de Ramsès III : Wilson-Allen, *Medinet Habu* V, pl. 358 c, 359 a-b, 360, l. 5; id., *Medinet Habu* VI, pl. 390, l. 4 et 8; Černý, *JEA* 26, 128 et n. 10. Voir aussi Gardiner, *JEA* 38, 14 (n. 8) - 15 et Stadelmann, *MDIAK* 34, 172, n. 9; id., *MDIAK* 35, 304-305; id., *LdÄ* VI, 706, n. 2.

alentours de Karnak. Quoi qu'il en soit, par son iconographie et son rôle supposé, il se rapproche indubitablement plus des édifices de la rive gauche que de ceux de la rive droite.

L'acharnement avec lequel Horemheb a tenté d'abolir le souvenir d'Aÿ pourrait expliquer la disparition de toute trace de l'édifice sur la rive occidentale ou à Karnak : après le décès de son prédécesseur, Horemheb aurait dans un premier temps songé à s'approprier l'édifice mémorial puis, abandonnant cette idée, l'aurait purement démantelé pour en remployer les matériaux dans le II<sup>e</sup> pylône.

\* \* \*

Ainsi, Thoutmosis III et Aÿ se sont apparemment chargés du culte de leurs devanciers respectifs en leur édifiant un temple « mémorial », substitut posthume d'un temple « funéraire » qu'ils n'avaient peut-être pas eu le temps de mettre eux-mêmes en chantier. Un des traits qu'ils ont en commun est de livrer les fragments d'un rituel accompli sur des statues des rois défunts montées sur barque, rituel sans autre parallèle et qui mérite de ce fait quelque attention.

## II. LE RITUEL DESTINÉ À DES STATUES SUR BARQUES.

### A. LES RESTITUTIONS.

#### 1. Les scènes du temple mémorial de Thoutmosis II (pl. XIV, XV-XXII).

Le nombre total des blocs de Thoutmosis II décrivant le rituel des statues sur barque se monte à 37 blocs ou fragments identifiables, groupés en 14 ensembles logiques. Nous avons exécuté les dessins d'après des photographies anciennes de 1926 ou 1946 réduites à une même échelle grâce à des mires présentes sur le cliché ou, à défaut, sur la foi de dimensions reportées dans le *Journal de fouilles* de Bruyère. Quelques blocs n'ont pas été photographiés et leurs décors ont été reconstitués d'après les croquis du *Journal de fouilles*; on les reconnaîtra à leur trait plus fin et à leur surface uniformément pointillée. L'un d'eux, qui figure dans la publication de Bruyère<sup>95</sup>, n'a laissé de traces ni dans le *Journal de fouilles* ni dans les archives photographiques et la réalité de son existence peut être suspectée. Un second bloc, sans photographie également, apparaît différent dans la publication<sup>96</sup> et dans le *Journal de fouilles* et c'est de ce dernier que nous nous sommes inspiré (pl. XXII).

Les dessins qui sont présentés ci-dessous ne sont donc pas des fac-similés. Les erreurs qui ont pu se produire dans le relevé des mesures des blocs, alliées à la modification de leur état de conservation qui en a parfois altéré les dimensions, ont rendu la tâche de restitution un peu incertaine et des distorsions pouvant aller jusqu'à 2% doivent être considérées comme possibles.

95. Bruyère, *FIFAO* IV/4, pl. 7/1. — 96. *Ibidem*, pl. 10/2.

Les scènes occupaient le coin sud-ouest de la cour du temple d'après ce qu'indique la répartition des fragments et Bruyère estimait très logiquement qu'elles devaient provenir du mur placé immédiatement derrière le péristyle<sup>97</sup>, proposition à laquelle nous ne pouvons qu'adhérer. La hauteur des parois à cet endroit est difficile à restituer. Bruyère supposait que le toit du temple sur lequel débouchait l'escalier atteignait 3,68 m de haut<sup>98</sup>. Il est probable que c'était également la hauteur de la façade, contiguë à la salle transformée en escalier. En admettant que les dalles de couverture du péristyle (ou de l'hypostyle) aient été simplement posées sur le couronnement du mur de façade, le mur auquel appartenaient les blocs décorés aurait aussi eu 3,68 m de haut.

La partie supérieure était occupée par une frise de *khakerou* dont la hauteur restituée occupait les 45 premiers centimètres, ce qui laisse en dessous un espace de 3,23 m. Le décor peut alors avoir été réparti soit sur trois registres de 0,56 m laissant 1,55 m libre jusqu'au sol, soit sur quatre registres de même hauteur au-dessus d'une bande sans décor de 0,99 m. Bruyère, pour sa part, restituait au minimum quatre, et au maximum cinq, registres de 0,60 m de haut<sup>99</sup>. Les incertitudes, dues à la rareté des éléments de restitution pour l'élévation dont il pouvait disposer, sont sur ce point telles, qu'il faut chercher ailleurs, l'indice qui permet de décider en faveur de quatre registres : si l'aller de la procession occupait une bonne partie des deux registres inférieurs simplement séparés par une bande de terre, celui du haut étant sommé d'abord du signe du ciel puis de la bande de terre, le retour, quant à lui, devait aussi se dérouler sur deux registres simplement séparés par une bande de terre, comme le montre l'épisode des blocs Th II/11a-b-c (pl. XXI), et devait donc prendre place sur les deux registres supérieurs, juste sous des *khakerou*, ce qui donne un total de quatre registres. D'ailleurs, le grand texte qui était situé à proximité des personnages accroupis dans l'attitude *hnm* au troisième registre, embrassait lui-même au moins deux registres, ce qui porte bien à quatre, leur nombre original probable.

## 2. Les blocs du mémorial de Toutânkhamon (pl. XIV, XXIII-XXIV).

Il s'agit d'un ensemble de quatre blocs dont deux, les blocs Taa/1 et Taa/2, se raccordent et avaient originellement été placés l'un au-dessus de l'autre. Les décors étaient répartis sur trois registres au moins; les deux du bas étaient séparés par une simple ligne de sol alors que le passage au troisième registre était matérialisé par un signe du ciel sous une bande de terre, reproduisant une disposition déjà adoptée au temple mémorial de Thoutmosis II.

Un troisième bloc, Taa/3, qui appartenait à la même assise que le bloc Taa/1, était placé, d'après le décor qui se trouve sur son autre face, à droite des deux précédents, sans qu'on puisse pour autant préciser la distance qui l'en séparait.

Enfin, un quatrième bloc, Taa/4, a conservé la partie supérieure d'une scène avec la statue sous un dais, appartenant très vraisemblablement, d'après la direction du cortège et la présence du signe du ciel, au second registre (pl. XXIV).

97. Bruyère, *FIFAO* IV/4, p. 11; p. 42 et pl. I. — 98. *Ibidem*, p. 36. — 99. *Ibidem*, p. 63.

## B. LE RITUEL.

Les rituels de Thoutmosis II et Toutânkhamon seront autant que possible étudiés en parallèle, phase par phase. Les fragments de scènes sont, somme toute, peu nombreux, aussi ne peuvent-ils donner qu'une idée très incomplète des épisodes de la cérémonie qu'ils représentaient primitivement. Cette rareté des vestiges a aussi rendu la restitution de l'ordre des scènes très aléatoire, voire parfois impossible.

### 1. Les statues royales.

Celles-ci sont représentées à plusieurs reprises, parfois sur une barque et sous un naos (le naos est présent dans les neuf vestiges de la statue au temple de Thoutmosis II alors que la barque n'y est certaine que dans quatre cas; elle est assurée dans un cas sur trois figures pourvues du naos au temple de Toutânkhamon), parfois sans ces accessoires (c'est le cas deux fois, au mémorial de Toutânkhamon seulement). La statue proprement dite se compose d'un socle et de la figure royale dans l'attitude de la marche, tenant de la main gauche le long bâton-*ꜣms*<sup>100</sup> et de la main droite la massue-*ḥd*. C'est un genre courant de représentation du pharaon, plus particulièrement du souverain défunt, notamment dans les contextes de cultes des ancêtres ou de culte funéraire royal<sup>101</sup>. Les textes des pyramides le décrivent déjà dans cette attitude et avec ces attributs<sup>102</sup>. On notera surtout que le roi est représenté ainsi dans ses statues de *kꜣ*, à la XII<sup>e</sup> dynastie comme en témoigne le *kꜣ* du roi Hor<sup>103</sup>, mais aussi à la XVIII<sup>e</sup> dynastie : des figures de ce genre, peintes en noir au « bitume », furent retrouvées dans les tombes de Thoutmosis III<sup>104</sup>, d'Aménophis II<sup>105</sup> et de Toutânkhamon<sup>106</sup>. Les bas-reliefs du temple mémorial de Thoutmosis II avaient d'ailleurs gardé la trace de la peinture noire qui recouvrait celles qui y étaient représentées<sup>107</sup> et qui est fréquente sur les statues processionnelles des rois défunts<sup>108</sup>.

La coiffure des statues de Thoutmosis II<sup>109</sup> et Toutânkhamon — dans les deux cas

100. A. Hassan, *Stabe und Stöcke im pharaonischen Aegypten*, *MÄS* 33, p. 179-183.

101. Cf. les représentations de la chapelle de Séthi I en Abydos, paroi du fond, Calverley, *The Temple of King Sethos I at Abydos* (par la suite, *Abydos*) II, pl. 34 ainsi que les statues du roi et de membres de sa famille disparus, *ibid.*, pl. 35.

102. *Pyr.* 731; 1166; 1373; 2004.

103. *PM* III/2, p. 888; *CGC* 259; De Morgan, *Dâchour* I, p. 91.

104. Daressy, *Fouilles de la Vallée des Rois*, *CGC*, n° 24901, pl. 55.

105. *Ibidem*, n° 24598, pl. 33.

106. *PM* I/2, p. 570; *JE* 60708.

107. Bruyère, *FIFAO* IV/4, p. 42.

108. Représentation de Thoutmosis I dans la

tombe d'Ouserhat, Davies, *Two Ramesside Tombs at Thebes*, p. 23 et pl. 16; de Thoutmosis III dans le tombeau d'Amenmose, Foucart, *Le tombeau d'Amonmos*, *MIFAO* 57/4 (par la suite, *Amonmos*), pl. 13, 14, 16; de Thoutmosis I dans la tombe de Kenamon, Davies, *The Tomb of Kenamon at Thebes* (par la suite *Kenamon*), pl. 15; indication de la couleur : *LD* III, pl. 64.

109. Bruyère (*FIFAO* IV/4, pl. 8/2) avait abusivement restitué une coiffure arrondie à l'une des statues de Thoutmosis II, sur la foi d'un croquis un peu schématique de son *Journal de fouilles* (1926, p. 12-13). Les fragments conservés dont il donne une photo dans la publication (pl. 5/1) se complètent très simplement avec une couronne *ḥprš* munie d'un *uræus* lové en rond et non en S

la couronne-*hprš* — se démarque des modèles connus en ronde-bosse mais apparaît fréquemment dans les représentations des temples et des tombes <sup>110</sup>.

Thoutmosis II était figuré vêtu du pagne archaïque-*šndyt* tandis que Toutânkhamon portait vraisemblablement un pagne à devantail triangulaire, comme les statues qui furent retrouvées dans sa tombe; c'est du moins ce que suggère le signe-mot gravé sur le bloc Taa/1 (pl. XXIII).

On remarquera à ce propos que le nom désignant la statue n'est pas précisé mais deux indices permettent d'estimer qu'il s'agissait probablement de *šsp*. En premier lieu vient le fait que *šsp* désigne la statue « sacrée » opposée à *twt* qui est la statue « profane », celle sur laquelle les artisans travaillent parfois encore <sup>111</sup>. *Šsp* peut encore être celle à laquelle on dédie une offrande <sup>112</sup> et tel est bien le cas de celles qui nous occupent. En second lieu on remarquera que les statues *identiques* représentées dans la tombe de Kenamon sont mentionnées de la manière suivante : « fait en tant que statue (*šsp*) d'après nature (*r-nḥ*) rendue semblable (*stwt*) aux splendeurs de Sa Majesté » <sup>113</sup>.

Les éléments qui viennent compléter l'équipement de la statue sont constitués tout d'abord d'un traîneau supportant un naos (plutôt qu'un dais <sup>114</sup>). Les représentations de Thoutmosis II montrent clairement qu'ils étaient solidaires l'un de l'autre <sup>115</sup>. La composition est évidemment issue des scènes de transport de statues de *k3* de l'Ancien Empire <sup>116</sup> et c'est celle qui fut adoptée au Nouvel Empire pour les statues royales processionnelles <sup>117</sup>.

La barque qui pouvait venir s'interposer entre la statue et le traîneau, donnait à l'ensemble un aspect tout à fait original dont deux exemples royaux sont antérieurs à Thoutmosis II. Le premier représente Sésostri I au cours de rites qui, selon Sethe, concernent l'accession au trône du roi à la mort de son père Amenemhat I, et qui ne sont

(cf. notre pl. XX), et les conclusions qu'il tirait de cette différence supposée sont donc à écarter (p. 45 et n. 2).

110. Statues de Séthi I déjà citées auxquelles on ajoutera celle du même roi, gravée dans l'hypostyle de Karnak (Nelson, *The Great Hypostyle Hall* I/1, *OIP* 106, pl. 72); Aménophis III dans la tombe n° 277 d'Amenemhat, Vandier d'Abbadie, *MIFAO* 87, pl. 6 et 8.

111. Eaton-Krauss, *ÄA* 39, p. 85 et suiv.

112. *Ibidem*, p. 87.

113. Davies, *Kenamon*, pl. 16. Le sens « statue » donné au mot *šsp* ici est corroboré par le parallèle qui s'établit avec *twt* dans les expressions avec *r-nḥ*, cf. Junker, *Guiza* 11, p. 224-225 ainsi que Eaton-Krauss, *ÄA* 39, p. 87-88.

114. La représentation montre en « transparence » à travers la paroi la statue royale, mais les édicules étaient fermés et munis de portes sur la façade antérieure. Exemples nombreux dans Calverley, *Abydos*, notamment avec l'ouverture

des vantaux et qui doivent être interprétés ainsi. Un dais recouvrant un naos est néanmoins envisageable.

115. Mais la statue devait être indépendante, comme celle du *k3* du roi Hor qui pouvait « coulisser » en dehors de son naos.

116. Eaton-Krauss, *ÄA* 39, p. 59-69 et pl. 10-23; deux bons exemples aux n°s 98 et 99 pl. 16 (Mérérouta). Sur ces transports, voir aussi Wild, *Mélanges Mariette*, *BdE* 32, 177-197.

117. Représentations de statues sur traîneau d'Aménophis III à Karnak, Loeben, *Karnak* 8, fig. 1, p. 215 et fig. 2, p. 216; d'Aménophis II et sa mère Mérytrê-Hatchepsout, tombe de Kenamon, Davies, *Kenamon*, pl. 16, statues de gauche, pl. 17, statue de droite. Avec le traîneau mais sans le naos : statues de Thoutmosis III, Foucart, *Amonmos*, pl. 13; d'Aménophis III, tombe d'Amenemhat, Vandier d'Abbadie, *MIFAO* 87, pl. 10; de Thoutmosis I au tombeau d'Amenemose. Davies, *Two Ramesside Tombs at Thebes*, pl. 16,

pas sans rapport avec les cérémonies qui nous occupent <sup>118</sup>. Le papyrus datait, pour Sethe, de la fin de la XII<sup>e</sup> dynastie mais il avait dû s'inspirer d'un original de Sésostri I lui-même composé d'après des textes remontant à l'Ancien Empire <sup>119</sup>. Il estimait, en outre, du fait que des stries en zig-zag étaient représentées sous la barque, qu'il s'agissait là d'un véritable navire flottant sur l'eau et que le roi en personne, désigné comme Horus, y prenait place <sup>120</sup>, ce qui n'est pas définitivement prouvé. Helck y reconnaissait, en effet, non pas des scènes de funérailles d'Amenemhat I et de couronnement de Sésostri I, mais un rituel de fête-*sed*, selon le parallèle offert par les décors de la tombe de Khérouef, comprenant notamment des cérémonies d'ouverture de la bouche sur l'image du roi installée dans sa barque-chapelle et un halage de la barque du roi <sup>121</sup>, ce que ne contestèrent ni Barta <sup>122</sup>, ni Altenmüller <sup>123</sup>.

Les représentations de la tombe de Kenamon montrent qu'il existait aussi une effigie de Thoutmosis I, ainsi que deux d'Aménophis II, montées sur une barque et protégées par un naos <sup>124</sup>. Là, les naos semblent avoir été fixés sur le pont des barques, elles mêmes liées au traîneau. Après celles de Toutânkhamon dédiées par Aÿ, on trouvera celle que Ramsès II avait consacrée à son père Séthi I, représentée dans la grande salle hypostyle de Karnak <sup>125</sup>. Il devait en exister d'autres, peut-être chaque souverain en était-il pourvu, puisque Ahmès-Nefertary elle-même en avait une, qui était halée puis embarquée sur un canal pour aller en procession rencontrer l'effigie — d'un type tout à fait différent — de son fils Aménophis I <sup>126</sup>. Un relief très fragmentaire de Gebel el-Silsileh permet même de supposer qu'une effigie de particulier pourvue elle aussi d'un naos, d'une barque et d'un traîneau, a pu exister <sup>127</sup>.

On peut légitimement penser que, dans le contexte « mémorial » de nos représentations, ce sont les images de transport par halage du cercueil — parfois remplacé par une statue dans son naos <sup>128</sup> — au cours des funérailles qui ont inspiré les représentations. Ces scènes sont d'ailleurs les seuls exemples antérieurs à Thoutmosis II qui montrent une association de barques et de traîneaux halés <sup>129</sup>. Primitivement la barque est une nacelle de papyrus

118. Sethe, *Der dramatische Ramesseumpapyrus*, UGAÄ 10 (par la suite, *Dram. Texte*), pl. 12-22, pour les représentations de la barque dont la proue est, comme la poupe, en forme de signe m<sup>3</sup>.

119. *Ibidem*, p. 98.

120. *Ibidem*, p. 93-94.

121. Helck, « Bemerkungen zum Ritual des dramatischen Ramesseum Papyrus », *Orientalia* 23, p. 383-411; la restitution de la barque halée — sans traîneau — est à la p. 399.

122. Barta, « Der dramatische Ramesseumpapyrus als Festrolle beim *heb-sed*-Ritual », *SAK* 4, p. 3-43.

123. Altenmüller, « Zur Lesung und Deutung des dramatischen Ramesseumpapyrus », *JEOL* 19, p. 421-442. Cf. aussi, Id., *LÄ* I, p. 1132-1140,

s.v. « Dramatischer Ramesseumpapyrus ».

124. Davies, *Kenamon*, pl. 15 et 16.

125. Nelson, *The Great Hypostyle Hall* 1/1, *OIP* 106, pl. 65.

126. Foucart, *Amonmos*, pl. 17.

127. Caminos-James, *Gebel el-Silsileh* I, pl. 22, spéos n° 11, de Sennefer.

128. Eaton-Krauss, *ÄA* 39, p. 70, § 83-85; Junker, *Giza* III, p. 70; Settgest, *Bestattungsdarstellungen*, *ADAIK* 3, p. 23 et pl. 1 = tombe d'Hetepherakhet.

129. Sauf la restitution hypothétique de Helck pour le papyrus dramatique du Ramesseum, *Orientalia* 23, p. 399, scène ee, où il y a traction mais sans traîneau.



portant le catafalque monté sur les patins et tracté <sup>130</sup>; pour finir, c'est dans une barque et sur un traîneau tout à fait semblables aux nôtres que la momie prendra place pour son voyage funèbre vers le caveau <sup>131</sup>.

La barque s'apparente aux navires royaux dont celui de Khéops est le fleuron <sup>132</sup>, et dont le temple de Sahouré donnait une représentation en bas-relief <sup>133</sup>. Proue relevée verticalement et terminée en bouquet de palmes, poupe à double courbure comme le signe *m*<sup>3</sup>, sommée de la même terminaison florale. On la retrouve inchangée, remorquant la barque divine d'Amon, au Nouvel Empire <sup>134</sup>. C'est aussi la barque de prédilection des rois ancêtres défunts <sup>135</sup>.

Dans le monde des dieux, elle est en premier lieu la barque de Rê halée dans le ciel, c'est donc aussi la forme de l'esquif dans lequel le roi mort prendra place pour le traverser à son tour <sup>136</sup>. Une représentation d'Abydos montre que le roi divinisé, Ramsès II en l'occurrence, siégeait dans une telle embarcation et qu'elle était halée par les divinités-*b*<sup>3</sup>*w* de Pé et de Nékhen <sup>137</sup> : c'est l'exacte transposition de nos scènes dans le monde mythologique. La statue du *k*<sup>3</sup> royal est devenue le roi divinisé, le cortège des prêtres est devenu le cortège des dieux mais les formules de bienvenue sont restées identiques.

## 2. Débuts conservés du rituel.

On est assuré, par la zone peinte de trois bandes horizontales, que l'on possède avec le bloc Th II/1 une des scènes du registre inférieur du monument de Thoutmosis II (pl. XVI),

130. *Ibidem*, pl. 7. Davies, *The Tomb of Antefoker*, pl. 19.

131. L'adoption de ce schéma est chose faite à l'époque de Toutânkhamon comme le prouve la scène de transport du cercueil peinte dans la tombe de ce souverain (PM I/2, p. 70 (7); Hornung, *Tal der Könige*, p. 199, fig. 156). On le retrouve ensuite dans un grand nombre de représentations des tombes thébaines : tombe de Néferhotep, Davies, *The Tomb of Neferhotep at Thebes* (par la suite, *Neferhotep*), pl. 20; tombe d'Ameneminet, Vandier d'Abbadie, *MIFAO* 87, pl. 8 (haut) et 10 (bas); tombe d'Ouserhat, Davies, *Two Ramesside Tombs at Thebes*, pl. 13; d'Apy, *ibidem*, pl. 28; tombes de Roÿ et de Panehesy, Baud-Drioton, *MIFAO* 57/1, fig. 17, p. 12; *ibidem* /2, fig. 3, p. 11.

132. Abdelmonem Abubakr et Ahmed Youssef Mustafa, *BÄBA* 12, *Fest. Rieke*, p. 4-16; M. Zaki Nour, Zaki Iskander, M. Saleh Osman, Ah. Youssef Mostafa, *The Cheop's Boats, passim*.

133. Borchardt, *Das Grabdenkmal des Königs Sahurê II*, pl. 9.

134. Sous Hatchepsout et Thoutmosis III, Lacau-Chevrier, *Chap. Hat.*, pl. 9, blocs 279 et 171, texte p. 182-191, § 255 à 275. Sous Ramsès II, Nelson, *The Great Hypostyle Hall I/1, OIP* 106, pl. 37 et 151, là les dieux ont pris place avec le roi dans la barque. Sous Philippe Arrhidée, Foucart, *BIFAO* 24, pl. 10.

135. Voir les barques de culte de Sésostri III à Semna (Dunham-Janssen, *Semna-Kumma*, pl. 17, pl. 19, 22, 24). Sur ces barques en général, cf. Bell, *JNES* 44, 260-261.

136. Pyramidion d'Amenemhat III trouvé à Dâchour, Maspéro, *ASAE* 3, 206-208.

137. Murray, *Ancien Egypte* III, p. 131. Un bas-relief semblable d'Aménophis III à Louxor montre le roi trônant dans sa barque mais personne ne la remorque, Gayet, *Louxor, MMAF* XV, pl. 1. On peut aussi évoquer le remorquage de la barque de Chépénoupet par les dieux : « Aborder à la ville de No, les dieux de Thèbes ayant saisi sa corde de halage », Legrain, *ZÄS* 35, 17, l. 11.

peut-être une des premières. L'équivalent n'est pas conservé au monument de Toutânkh-amon quoique un lien entre la représentation de Thoutmosis II et un texte de Toutânkh-amon puisse être envisagé : geste-*hnw* chez l'un et mention de ce geste chez l'autre.

### Intitulé de la cérémonie (Thoutmosis II : offrande décadaire).

THOUTMOSIS II  
Bloc Th II/1 (pl. XVI) <sup>138</sup>



<sup>1</sup> [...] of]frir <sup>139</sup> de la graisse <sup>140</sup> de bœuf  
[...] et de] volaille <sup>141</sup>

<sup>2</sup> [...] lors de la sortie <sup>142</sup> du roi de Haute et  
Basse Égypte] Aa-kheper-en-rê hors <sup>143</sup> du  
*Hwt-šspt-nh* <sup>144</sup>, (sortie) de la décade <sup>145</sup>, en  
ce jour.

TOUTÂNKHAMON  
Texte non conservé

138. Bruyère, *FIFAO* IV/4, pl. 9/2.

139. Restituer  $\equiv$ , *wdn*, *Wb.* I, 391. La direction du signe  $\equiv$  est variable et n'obéit pas à une règle bien stricte. Généralement, c'est le sens inverse de celui que l'on rencontre ici qui est employé, toutefois notre graphie n'est pas rare et peut même cohabiter avec l'autre (voir par exemple Calverley, *Abydos* IV, pl. 42 où deux orientations opposées ont été adoptées sur les textes d'une même paroi). Pour l'emploi de *wdn* avec des offrandes brûlées, cf. la tombe n° 85 d'Amenemheb, Virey, *MMAF* V, p. 232-233. Bruyère (*FIFAO* IV/4, p. 49-50) restituait un signe  $\equiv$  qui ne donnait aucun sens satisfaisant.

140. *Wb.* V, 631/3-9. Cette graphie, sans le  $\equiv$ , est presque identique à celle que l'on rencontre chez Ineni, Sethe, *Urk.* IV, 59/9, seul le déterminatif est un peu différent.

141. Dans les offrandes, la graisse-*dd*<sup>3</sup> (*Wb.* V, 631/7-8) désigne aussi bien la graisse de bœuf que celle des volatiles. Ici le nom de la volaille est abîmé. Bruyère (*FIFAO* IV/4, p. 50, n. 1) proposait une abréviation du nom de l'oie-*trp* dont on connaît d'ailleurs d'autres exemples (Junker, *Giza* II, pl. 10).

142. Drioton (*Rev. Arch.* 42, 126) complète le

début du texte aussi avec le verbe *pr* « sortir ». On pourrait éventuellement restituer *hn* « navigation » étant donné que c'est ce terme que l'on rencontrera chez Toutânkhamon. Toutefois, *pr* s'accorde mieux avec la préposition *m* qui *suti*. Une autre solution serait de replacer *hb* « fête » dans la lacune du début de la colonne, le texte prenant alors un sens assez différent : « [...] lors de fête du roi de Haute et Basse Égypte] Aa-kheper-en-rê dans *Hwt-šspt-nh*, (fête) décadaire, en ce jour. » On pourrait encore lire les deux colonnes de la manière suivante : « [...]of]frir de la graisse de bœuf [...] et de] volaille [et toute sorte de bonnes choses au] roi de Haute et Basse Égypte Aa-kheper-en-rê dans le *Hwt-šspt-nh*, décadairement en ce jour. »

143. La traduction de ce *m* ambigu dépend de ce que l'on restitue dans la lacune : « sortie (*pr*) hors de », ou « navigation (*hn*) hors de » ou encore « offrandes ... dans ».

144. Il s'agit très probablement, on l'a vu, du temple mémorial lui-même.

145. « Du dixième jour » ou à la rigueur « pour le dixième jour ». Doresse, *RdE* 31, 40, propose « décadairement ».

La cérémonie comportait donc une offrande de graisse de bovidé et de volaille, offrande qui appartient plutôt aux rites solennels <sup>146</sup>. C'était de toute apparence une offrande alimentaire rôtie et une inscription de Pinedjem à Médinet-Habou précise qu'elle était particulièrement consacrée pendant les rites décadaires <sup>147</sup>.

Le rituel auquel on va assister est en effet celui du service solennel qui avait lieu tous les dix jours dans — ou — depuis le temple mémorial. Il ne s'agit pas à proprement parler d'une fête — et il est d'ailleurs révélateur que le déterminatif  $\blacktriangleright$  ne soit presque jamais employé pour compléter la graphie du mot — mais plutôt d'un service amplifié dont on retrouve la trace à l'Ancien Empire <sup>148</sup>.

À partir de la XIX<sup>e</sup> dynastie, Amon d'Opet sera, à Thèbes, étroitement associé à une cérémonie « décadaire » <sup>149</sup>, soit que sa statue vînt elle-même du temple de Louxor à la butte de Djémé apporter une libation-*ḳbh* aux ancêtres de la rive gauche <sup>150</sup>, soit qu'un prêtre se fût chargé de cette tâche <sup>151</sup>.

Mais dans les temples les mémoriaux de Thoutmosis II et Toutânkhamon, il n'y a pas de mention d'Amon autre que dans les banales épithètes « aimé d'Amon » qui accompagnent les noms des souverains et ce sont les statues de ces rois qui sont déplacées en procession et auxquelles est destiné le rituel. Malgré les mentions de libations-*ḳbhw* qu'on y rencontre, on ne peut donc pas encore le considérer comme le rite décadaire d'Amon d'Opet <sup>152</sup>.

### Ovation (Thoutmosis II).

De l'épisode voisin, dont on ne sait s'il précédait ou suivait l'offrande mentionnée pour les rites décadaires, il ne reste que la représentation, sans légende.

Deux personnages, un homme puis une femme, se tiennent debout, le bras droit levé et le bras gauche replié sur la poitrine, poing serré, dans l'attitude qui correspond au

146. Alliot, *Le culte d'Horus à Edfou au temps des Ptolémées*, BdE 20 (par la suite, *Culte d'Horus*), p. 165; ce sont des scènes de la salle des offrandes d'Edfou. Sur la question de savoir si ces offrandes étaient brûlées ou rôties, cf. Junker, ZÄS 48, 74. Représentations des offrandes dans les flammes : Nelson, JNES 8, 210, fig. 7-8, épisode 6-7.

147. Doresse, RdE 31, 40; Drioton, ASAE 40, 330.

148. Posener-Krieger, *Les archives du temple funéraire de Néferirkarê-Kakaï*, BdE 65 (par la suite, *Arch. Abousir*) I, p. 259, Kees - von Bissing, *Das Rê-Heiligtum des Königs Neuserre* (par la suite, *Rê-Heiligtum*) III, pl. 30 n° 458 et texte p. 51, voir maintenant Helck, SAK 5, 50, pl. 3 col. 10; Doresse, RdE 31, 37 et n. 6.

149. Elle est évoquée dans le rituel d'Amon,

Moret, *Le rituel du culte divin journalier* (par la suite, *Rituel*), p. 124, chap. 37.

150. Opinion proposée par Sethe (*Amon und die acht Urgötter von Hermopolis*, p. 57), Lefébure (*Rites égyptiens*, p. 136).

151. Selon l'avis de Foucart, BIFAO 24, 47, n. 3.

152. Doresse, RdE 31, 36-37. Cet auteur doute en effet que les mentions « décadaires » remontant à la XVIII<sup>e</sup> dynastie soient en rapport avec les célébrations organisées en l'honneur de l'Amon d'Opet à Djémé. On notera qu'à l'Abaton de Philæ (Junker, *Das Götterdekret über das Abaton*, p. 18, 51-55, 56-57), les rites de libation censément accomplis par Isis pour son époux étaient décadaires, à la différence des rituels solennels d'Edfou qui avaient lieu quatre fois par lunaison, soit environ tous les sept jours (Alliot, *Culte d'Horus*, p. 178).

geste-*hnw*<sup>153</sup>. Il n'y a plus de texte au-dessus des figures, on ne peut donc préjuger de la légende qui se trouvait là : *irt hnw* « faire une ovation » ou bien *irt s3hw* « faire une glorification ».

### Purification ou libation (Thoutmosis II).

Deux possibilités se présentent pour restituer le décor qui s'étendait devant ces personnages.

a. On avait affaire à une purification de prêtres dans un bassin (pl. XVI A), à l'image de ce que l'on retrouve à un autre endroit sur les blocs de Thoutmosis II (pl. XV). Les prêtres avanceraient alors de la droite vers la gauche et seraient accueillis par les officiants exécutant le geste-*hnw*. L'association de ces deux épisodes n'est pas attestée ailleurs mais on ne peut la rejeter pour cette seule absence de parallèle. Les vestiges du décor peuvent pour leur part assez bien s'accorder à une telle restitution. On remarquera toutefois que l'élément qui figurerait le bassin n'est pas divisé par des lignes horizontales semblables à celles qui avaient été gravées dans l'autre scène de purification des prêtres et qui avaient sans doute servi à tracer les ondulations de l'eau. La position de la séparation verticale n'est pas, non plus, identique, quoique très proche. Enfin, il peut paraître curieux que deux scènes de purification, somme toute peu courantes, de plus, semblables et orientées dans la même direction mais sans lien entre elles, aient été représentées dans le même secteur du temple.

b. Aussi est-il possible de proposer une restitution différente (pl. XVI B), mais tout aussi conjecturale, et de replacer devant les officiants faisant le geste-*hnw*, un groupe de prêtres accomplissant une libation sur un autel cubique, en parallèle avec une scène apparemment du même genre qui se trouve au mémorial de Toutânkhamon. Il faudrait alors relier à cette représentation le fragment Th II/1b mentionnant justement l'acte de verser une libation. Le sens de progression est à ce moment de la gauche vers la droite; le cortège (et la statue (?) devant laquelle est faite l'offrande de graisse de bœuf et de volaille<sup>154</sup>), seraient précédés par les prêtres faisant le geste-*hnw* tandis que, devant eux, une libation serait versée. Comme au mémorial de Toutânkhamon, le geste-*hnw* serait ainsi associé à la libation.

Rien ne permet de conclure définitivement en faveur de l'une ou l'autre des restitutions.

### Intitulé de la cérémonie (Toutânkhamon : navigation).

Les blocs de Toutânkhamon nous fournissent des bribes d'un épisode qui devait suivre de peu le précédent, avec une légende en texte rétrograde.

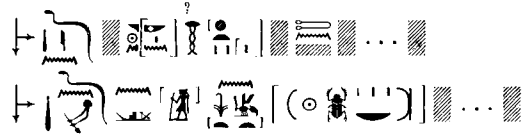
153. En général les personnages sont accroupis, la position debout constituant une exception. On la rencontre toutefois au temple solaire de Neouserrê (Kees - von Bissing, *Rê-Heiligtum* II, pl. 17, blocs 42 et 43) où la légende ne précise

malheureusement pas s'il s'agit bien du rite-*hnw*. Sur ce geste, cf. H. Müller, *M DIAK* 7, 83-85 et Brunner-Traut, *LdA* II, 580-581, « Gesten, 6 : *hnw* ».

154. La direction des signes serait ainsi celle des pourvoyeurs d'offrandes.

THOUTMOSIS II  
Blocs manquants

TOUTÂNKHAMON  
Bloc Taa/1 (pl. XXIII bas)



<sup>1</sup> Paroles dites pa[r le prêtre-*hry-h*]b au jour de déposer ces [off]randes <sup>155</sup> ...

<sup>2</sup> pour la navigation de la statue <sup>156</sup> du roi de Haute et Basse Égypte [Neb-kheperou-Rê ...].

La terminologie employée se réfère au vocabulaire de la navigation, que l'on retrouvera dans tout le reste du rituel, comme s'il y avait réellement un périple sur l'eau de la statue royale, ce qui n'est pas absolument certain. Si *hny* a un sens « naviguer, pagayer, ramer » bien concret <sup>157</sup>, le terme est aussi utilisé pour désigner toute navigation cérémonielle <sup>158</sup> ou même le halage, en général par des bœufs, de la momie dans une barque montée sur un traîneau <sup>159</sup>. C'est sans doute ce parallèle avec les rites d'enterrement qui a amené l'adoption du terme *hny* dans nos scènes.

Ovation (Toutânkhamon).

THOUTMOSIS II  
Blocs manquants

TOUTÂNKHAMON  
Bloc Taa/1 (pl. XXIII bas)



<sup>1</sup> Tous les *rhyt* :

<sup>2</sup> Paroles à réciter : jubilation-*hnmw* quatre fois.

L'acte-*hnmw* mentionné par la légende rappelle évidemment les représentations des deux personnages que nous avons rencontrés au monument mémorial de Thoutmosis II et qui nous avaient poussé à établir un parallèle entre les deux fragments de scènes.

155. Il pourrait s'agir de l'intitulé du rituel. La formulation est semblable à celle relevée, dans un contexte différent, par Simpson (*JARCE* 8, p. 50) : . Les offrandes déposées ici sont peut-être justement celles consacrées décadairement, telles qu'elles sont mentionnées sur les bas-reliefs de Thoutmosis II.

156. Le signe-mot montre une statue avec un

pagne à devanteau triangulaire qui devait être le vêtement porté par la statue de Toutânkhamon.

157. *Wb.* III, 374/1-7; Meeks, *ALex* I, p. 293, n° 77.3250; *ibidem* III, p. 229, n° 79.2328.

158. *Ibidem* I, p. 293, n° 77.3251.

159. *Wb.* III, 375/3. L'action est tout de même plus fréquemment désignée par le mot *sf3* « tirer », « halier ».

## Libation (Thoutmosis II et Toutânkhamon).

## THOUTMOSIS II

Fragment Th II/1b (pl. XVI B) <sup>160</sup>[Prêtre-*hm-ntr*] : donner une libati[on].

## TOUTÂNKHAMON

Blocs Taa/1 et 2 (pl. XXIII) <sup>161</sup>Prêtre-*hm-ntr* : donner une libation.

L'officiant-*hm-ntr* accomplissait le rite de « donner une libation » <sup>162</sup>, mais il est, de manière tout à fait originale, juché sur un socle dont la forme est celle des autels d'offrandes ou des socles de reposeoirs de barques. La partie supérieure du corps du prêtre a disparu. Il est vraisemblable qu'elle le montrait tenant incliné dans ses mains un vase-*hs* d'où l'eau jaillissait <sup>163</sup> (on aperçoit le sommet de son parcours sur le fragment de Thoutmosis II) puis coulait vers le bas et, franchissant la ligne de sol du registre supérieur, elle venait tomber devant d'autres participants situés au registre du dessous. La présence du socle sous les pieds du prêtre libateur est certainement une nécessité du rituel puisque, sans utilité apparente, elle accroît la hauteur, déjà importante, de la chute du filet d'eau créé par le saut d'un registre à l'autre. La représentation rappelle la composition des scènes de purification royale, dans lesquelles deux divinités, en général Horus et Thot, sont aussi chacune placées sur un socle <sup>164</sup>, mais elle n'en constitue pas véritablement un parallèle. Peut-être faut-il considérer la scène comme une réinterprétation de l'acte-*s3t* « verser de l'eau » <sup>165</sup>, plus particulièrement « verser une libation » <sup>166</sup>, dont la mention explicative accompagne fréquemment le rite de « donner une libation » (*dit kbh*) <sup>167</sup>, tel qu'on le pratique dans le rituel d'ouverture de la bouche <sup>168</sup>, le cérémonial funéraire <sup>169</sup>, le culte des statues royales <sup>170</sup>

160. Bruyère, *FIFAO* IV/4, pl. 10/12.

161. Schaden, *The God's Father Aÿ*, p. 174.

162. Nous avons pour cette raison écarté les possibilités de raccord du fragment montrant le filet d'eau avec les scènes de purification des prêtres, ce dernier rite ne peut en effet s'accorder avec la légende « donner une libation ».

163. Cette attitude est attestée par de nombreux exemples clairement accompagnés de la formule (*r*)*dit kbh*, entre autre chez Khaefkhoufou à l'Ancien Empire (Junker, *Giza* III, p. 105, fig. 2) ou, au Nouvel Empire, chez Ramose (Davies, *The Tomb of the Vizier Ramose* (par la suite, *Ramose*), pl. XX-XXI). On peut avoir une idée assez précise de la scène originale de Toutânkhamon en la complétant avec les scènes de libation contemporaines de la tombe de Neferhotep : Davies, *Neferhotep*, pl. 32. Il y a lieu en revanche de distinguer nos scènes de « libation » du rite de « purification » (*w'b*) à l'eau, présent dans les rites osiriens et dont l'iconographie est proche,

cf. Blackman, *RT* 39, 49-78.

164. Voir par exemple la pièce 12 des salles nord d'Hatchepsout à Karnak, PM II, 103, (302/II/1). Le socle est toutefois parallélépipédique et plus bas. Sur ces scènes, cf. Gardiner, *JEA* 36, 3-12 (liste aux 4-5) et pl. 1-2.

165. *Wb.* III, 422/11-423/2.

166. Meeks, *ALex* I, p. 306, n° 77.3375.

167. Ainsi chez Ramose : Davies, *Ramose*, pl. 20.

168. Otto, *Mundöffnungsritual*, scène 69 A, p. 153.

169. Blackman, *The Rock Tomb of Meir* III, pl. 22-23 et p. 29. Pour l'époque qui nous intéresse, on dispose des représentations du temple de Deir el-Bahari (Naville, *Deir el-Bahari* IV, pl. 110), de la tombe de Rekhmirê (Davies, *Rekhmirê*, pl. 101) et, à l'époque d'Aÿ, de Neferhotep (Davies, *Neferhotep*, pl. 32).

170. Karnak, salles de Thoutmosis III au nord et au sud du sanctuaire de barque (PM II, 93 et 96) dont le décor est repris de salles d'Aménophis I (PM II, p. 71 et 134). Semna, *LD* III, 48 b.

ou même le culte divin journalier<sup>171</sup> et au cours duquel l'eau de libation parcourt un trajet similaire, s'écoulant par-dessus la tête d'un officiant accroupi pour venir retomber sur une sorte de bassin ou encore sur ses mains.

La difficulté réside dans le fait qu'au mémorial de Toutânkhamon, la statue royale, en principe bénéficiaire de la libation, semble avoir été absente de la représentation. Il faut peut-être imaginer qu'elle se trouvait au registre inférieur, puisqu'elle y est mentionnée dans la légende, précédée par les *rhyt*. La scène se continuerait ensuite, en passant, en raison du manque de place, au registre supérieur : le prêtre juché sur le podium et qui effectue la libation serait, en fait, censé se trouver en face des *rhyt* (et peut-être de la barque à laquelle serait destiné le rite accompli). On passerait par cet artifice au registre du haut où la procession devait se poursuivre, parallèlement à celle du bas.

Les deux prêtres, dont un prêtre-*hry-hb*, qui sont derrière le libateur progressent en effet vers la gauche, probablement pour aller à sa rencontre, plutôt que pour l'accompagner.

Nous avons vu que la statue royale, quoique mentionnée, est absente de la scène, il n'est pas impossible qu'elle n'ait pas encore, à ce stade de la cérémonie, été extraite de son sanctuaire et que les rites dont il vient d'être question n'aient été que les préparatifs de l'office avec l'accueil des prêtres. C'est du moins ce qui est suggéré par l'épisode suivant.

### 3. Culte rendu à la statue royale dans sa chapelle.

Les blocs de Toutânkhamon montrent ensuite que la statue se trouvait dans une chapelle et qu'on accomplissait sur elle plusieurs rites qui occupent deux tableaux superposés, à lire apparemment de bas en haut et de gauche à droite<sup>172</sup>. Des bribes des mêmes scènes subsistent sur trois blocs de Thoutmosis II.

Deux d'entre eux semblent se raccorder (pl. XV), mais sont sans lien avec le troisième, dont le sens d'écriture est en outre différent (pl. XVIII) : les mêmes rites étaient probablement accomplis — et donc représentés — plusieurs fois au cours de la cérémonie; nous aurions là des épisodes appartenant à des scènes distinctes et peut-être très éloignées. Pour plus de commodité, ils ont été rassemblés ici, selon les regroupements suggérés par le décor des blocs de Toutânkhamon. Toutefois, l'ordre des scènes est encore incertain, les actes accomplis ne correspondent d'ailleurs pas à ceux que l'on rencontre lors du culte divin journalier<sup>173</sup> ni aux rites habituellement accomplis sur les statues royales<sup>174</sup>.

171. Moret, *Rituel*, p. 170.

172. Nous avons quelque peu hésité sur le sens de lecture, celui que nous adoptons étant dicté par de bien fragiles indices : 1° la fumigation d'encens est très généralement la purification préalable à tout rite (mais on la retrouve en fin de rituel); 2° il faut logiquement entrer dans la chapelle avant d'ouvrir le naos (si la restitution du mot naos est juste, ce qui est très incertain); 3° répandre le sable appartient aux rites terminaux

(mais ceci n'est pas une règle absolue : au temple de Ptah à Karnak, on le rencontre en début de rituel dans la chapelle de Ptah tout comme dans celle d'Hathor, PM II, p. 201, (28), (a) et (30) ainsi que Legrain, *ASAE* 3, 106-107).

173. *Ibidem*, p. 9-102, 104-211.

174. Posener-Kriéger, *Arch. Abousir* I, p. 53-57; on notera que, dans ce dernier cas, l'ordre des rites varie d'un tableau à l'autre.

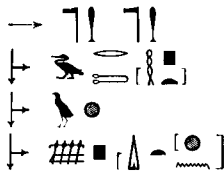
## Première partie (registre inférieur).

## THOUTMOSIS II

Blocs Th II/2 et Th II/3 (pl. XV)<sup>175</sup>

Statue de Thoutmosis II non représentée ou absente.

Au-dessus des officiants.

<sup>1</sup> Prêtre-*hm-ntr*<sup>2</sup> prêtre-*hm-ntr*<sup>3</sup> Entrer<sup>176</sup> dans la chape[lle ...]<sup>177</sup>.<sup>4</sup> *wh*<sup>178</sup>.<sup>5</sup> Le Chœur : « accomplir » le *d[*i-hn*]*<sup>179</sup>.

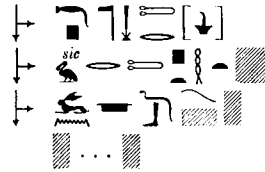
## TOUTÂNKHAMON

Blocs Taa/1 et 2 (pl. XXIII)


Statue de Toutânkhamon (disparue).

<sup>1</sup> Le dieu parfait Neb-kheperou-rê doué de vie »,<sup>2</sup> [aimé d']Amon-Rê seigneur des trônes du Double-Pays, seigneur du ci[el].

Au-dessus des officiants.

<sup>1</sup> fumiger avec de la résine de térébinthe [...]<sup>2</sup> Entrer dans la chapelle<sup>180</sup> [...]<sup>3</sup> ouvrir le naos-*db3* (?) [...]<sup>4</sup> [...]

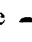
Nous sommes en présence d'un rituel accompli sur les statues royales. L'encensement, acte purificateur initial qui permet de commencer le culte divin<sup>181</sup>, est surtout le rite par excellence accompli sur les statues pendant leur transport.

175. Bruyère, *FIFAO* IV/4, pl. 6/2.176. Pour 'k-r, « entrer dans », cf. Meeks, *ALex* I, p. 74, n° 77.0760; *ibidem* II, p. 80, n° 78.0807; *ibidem* III, p. 56, n° 79.0554, et la mention 'k - r *shn* « entrer dans la chapelle » que l'on rencontre bon nombre de fois en Abydos (Calverley, *Abydos* II, pl. 22).177.  nouvelle graphie pour *tpht*, à ajouter à celles recueillies par Christophe (*BIFAO* 48, 47, n. 3-7; 48). Ici, l'interversion des signes est imputable au sens de l'écriture qui est moins familier aux scribes quand les signes sont tournés vers la gauche.

178. Sur cette enseigne, voir ci-dessous, p. 167-168.

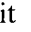

179. Le reste du signe *di* apparaît très clairement

et suggère cette restitution.

180. La graphie comporte cette fois-ci un signe  surnuméraire, à moins que ce dernier n'appartienne au démonstratif *tn*, mais il faudrait admettre alors, ce qu'on ne peut faire sans difficulté, que *tpht* était dépourvu de déterminatif.181. Moret, *Rituel*, p. 107; R. David, *A Guide to Religious Ritual at Abydos*, p. 63. L'encensement est considéré comme une purification : les représentations d'offrandes d'encens sont accompagnées de textes qui s'y réfèrent clairement, comme en Abydos, Chapelle de Rê-Horakhty, Calverley, *Abydos* II, pl. 14; « purification et encensement » sont les légendes qui accompagnent la scène d'encensement; cf. aussi Otto, *Mundoffnungsritual*, p. 49-50 (scène 6) et 51-52 (scène 7).



On remarquera à cette occasion l'emploi de l'expression *k3p-sntr*, très rare à la XVIII<sup>e</sup> dynastie<sup>182</sup> où l'on rencontre presque uniquement *sntr* « encenser (avec la résine de térébinthe) » ou *irt sntr* « faire encensement (avec la résine de térébinthe) ». Il y a là un retour aux formules de l'Ancien Empire où *k3p-sntr* est le rite qui est à peu près systématiquement accompli sur les statues en processions<sup>183</sup>.

Tout aussi notable est l'absence de complément phonétique et de déterminatif, tant dans le texte de Thoutmosis II que dans celui de Toutânkhamon, dans l'écriture du verbe *k*; ce dernier est réduit au simple cormoran  (curieusement, chez Toutânkhamon, c'est le pélican  qui a été utilisé). Cette graphie est courante à l'Ancien Empire<sup>184</sup> mais exceptionnelle au Nouvel Empire.

Autre retour aux expressions archaïques : *tpht* pour désigner la chapelle dans laquelle est conservée la statue (elle même protégée par un naos semble-t-il). Outre le sens de « caverne », *tpht* désigne la chapelle protégeant une statue divine<sup>185</sup> ou celles, au nombre de cinq, dans lesquelles les statues royales étaient conservées dans les temples funéraires de l'Ancien Empire<sup>186</sup>. Le mot est encore en usage au Nouvel Empire<sup>187</sup> mais son emploi avec ce sens semble s'être restreint à la désignation des chapelles divines<sup>188</sup>.

Les prêtres porte-enseignes étaient précédés d'un chœur (*šsp*) faisant le *dît-hn*. Une représentation de ce rite apparaît sur nos blocs mêmes pendant le déplacement de la statue. On le rencontre dans les défilés où il consiste à ouvrir la marche du cortège, à le précéder ou bien à l'accueillir en annonçant sa venue par un chant. Les exemples abondent mais on retiendra surtout trois emplois principaux qui peuvent éclairer nos représentations : au cours des cérémonies jubilaires<sup>189</sup> ou de couronnement<sup>190</sup>, dans les cortèges

182. Le *Wb.* V, 103/9-10 ne donne aucune mention pour la XVIII<sup>e</sup> dynastie. Sur *k3p*, cf. Brunner, *NAWG* 3, (1965) 82-83.

183. Eaton-Krauss, *AA* 39, p. 66, 68-69 et les exemples des pl. 10, 11, 12. L'expression *irt sntr* est attestée dès l'Ancien Empire dans ces contextes où elle est cependant plutôt rare. Au Moyen et au Nouvel Empire, la formulation *irt sntr* devient la plus répandue mais l'encensement de la statue en procession est effectué avec la même cassolette que celle qui est représentée dans les scènes de l'Ancien Empire : voir la tombe de Djéhoutyhotep (Newberry, *El Bersheh* I, pl. 12 et 15) et celle de Kenamon (Davies, *Kenamon*, pl. 39-40).

184. Par exemple Sethe, *Urk.* I, 26/12; 83/11; 83/14.

185. *Wb.* V, 266/1. Kees - von Bissing, *Rê-Heiligtum* III, pl. 22, n° 359 et sans doute aussi pl. 29, n° 456; texte p. 42. Les chapelles étaient au nombre de quatre (une par direction cardinale) et l'une d'elles contenait une statue hiéracocéphale.

186. Posener-Kriéger, *Arch. Abousir* I, p. 185 et n. 4; II, p. 502-503 (et fig. 32, p. 495). Id., *SSEA Journal* XIII/1, 52 : chapelle de la statue (apparemment en bois) de la reine Khentkaous.


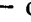
187. Barguet, *RdE* 9, 12 et n. 1; Christophe, *BIFAO* 48, 47, n. 3-7.

188. En Abydos, les chapelles des divinités, très fréquemment figurées comme des naos, sont ainsi désignées : Calverley, *Abydos* II, pl. 4, pl. 14 entre autres.

189. Kees - von Bissing, *Rê-Heiligtum* II, pl. 18, n° 44 d; pl. 19, n° 45 a-b; pl. 21, n° 50 a; *ibidem* III, pl. 2, n° 117; pl. 9, n° 193; pl. 9, n° 194; pl. 16, n° 274. En général il n'y a qu'un seul officiant qui accomplit le geste mais lorsqu'ils sont deux, ils sont face à face (II, pl. 18, n° 44 d). Salle de fêtes d'Osorkon à Bubastis, Naville, *The Festival Hall of Osorkon in Bubastis* (par la suite, *Festival Hall*), pl. 1, 11, 13, 16.

190. Sethe, *Dram. Texte*, p. 170 image 13, et col. 68 (voir aussi col. 63).

funéraires<sup>191</sup>, au cours des transports ou des processions solennelles de statues divines sur barques<sup>192</sup> ou de particuliers sur traîneau<sup>193</sup>. Le *Wörterbuch* propose un sens de « battre la mesure »<sup>194</sup> que conteste Gutbub<sup>195</sup> tandis que Meeks retient celui de « donner le ton »<sup>196</sup>. Il est accompli par un nombre très variable de personnages, de la femme<sup>197</sup> ou de l'homme seul<sup>198</sup> au groupe de trois hommes<sup>199</sup> ou de trois femmes<sup>200</sup>, la configuration un officiant et une officiante que l'on rencontre dans les scènes de Thoutmosis II et Toutânkhamon étant l'exception. Les représentations montrent qu'à l'occasion de ces déplacements de statues ou de catafalques, c'est presque toujours la même litanie qui est récitée par ces participants : « Le dieu vient, *s<sup>3</sup>-t<sup>3</sup>* » et on la trouvera aussi sur nos documents.

La traduction de la dernière phrase conservée sur le mémorial de Toutânkhamon est embarrassante du fait que le deuxième mot *dd* ... est incomplet. Si le signe du bas est un doigt  ou un bras , il faut s'arrêter à une lecture *db<sup>c</sup>/db<sup>c</sup>t* et variantes, ce qui nous conduit vers des mots comme *db<sup>c</sup> t* « doigt = verrou » (le « doigt de Seth » peut ainsi désigner le verrou mobile<sup>201</sup>, *db<sup>c</sup> t* « anneau de fermeture »<sup>202</sup> ou *db<sup>c</sup> t* « empreinte de sceau »<sup>203</sup>). Cependant, si *wn*, « ouvrir » s'applique à une chapelle<sup>204</sup> à une caisse<sup>205</sup> ou encore aux vantaux d'un naos<sup>206</sup>, on ne l'emploie pas avec *db<sup>c</sup>* « verrou » « anneau de fermeture » ou *db<sup>c</sup> t*, « empreinte de sceau ». Ce sont les verbes *sfht*, « délier, défaire »; *sd* « briser » pour le sceau ou *st<sup>3</sup>*, « faire glisser » pour le verrou, qui leur sont appliqués. Il y a bien un substantif *db<sup>3</sup>*, attesté seulement dans l'expression *tp-db<sup>3</sup>* « partie supérieure du *db<sup>3</sup>* » où ce mot désignerait un naos portatif<sup>207</sup>. Était-ce celui-ci qui

191. Ancien Empire : tombe de Qar, Smith, *Egyptian Sculpture and Paintings*, fig. 84 a (entre p. 212-213); Moyen Empire : tombe d'Antefoker (Davies, *The tomb of Antefoker* (par la suite, *Antefoker*), pl. 24; Nouvel Empire : tombe de Min, Virey, *MMAF* V, p. 364.

192. Au retour de Louxor ou de Deir el-Bahari, les officiants sortent du temple en dansant et en chantant et viennent à la rencontre de la barque d'Amon pour l'accueillir (Lacau-Chevrier, *Chap. Hat.*, blocs 61 et 66, § 299-300, p. 201-202).

193. Djehoutyhotep à el-Bercheh, Newberry, *El Bersheh* I, pl. 12; tombe n° 3 à Beni Hassan, Newberry, *Beni Hassan* I, pl. 29, auxquelles on peut rattacher les rites d'installation des statues dans la chapelle funéraire de Kenamon, Davies, *Kenamon*, pl. 39-40.

194. *Wb.* V, 484/11-18.

195. Gutbub, *Mélanges Maspéro*, *MIFAO* 66/1/4, p. 56. L'auteur traduit *šspt di hn* par « est faite l'acclamation » (p. 63, n. 1). En dernier lieu, cf. aussi, J.-Cl. Goyon, *RdE* 20, p. 96, n. 74.

196. Meeks, *ALex* I, p. 439, n° 77.5090.

197. Newberry, *Beni Hassan* I, pl. 29.

198. Kees - von Bissing, *Rê-Heiligtum* II, pl. 19, n° 45 a-b; pl. 21, n° 50 a; *ibidem* III, pl. 2, n° 117; pl. 9, n° 193; pl. 9, n° 194; pl. 16, n° 274.

199. Lacau-Chevrier, *Chap. Hat.*, blocs 61 et 66, p. 201-202, § 299-300; Naville, *Festival Hall*, pl. 13 et 16.

200. Davies, *Kenamon*, pl. 39-40. Davies, *Antefoker*, pl. 23.

201. Posener-Kriéger, *BÄBA* 12, *Fest. Ricke*, p. 81 et n. 39.

202. Id., *Arch. Abousir* I, p. 194; id., *BÄBA* 12, *Fest. Ricke*, p. 81 et n. 44.

203. Id., *Arch. Abousir* I, p. 158-160; p. 432, n. d; p. 433 et n. h; exemples en Abydos : Calverley, *Abydos* II, pl. 14.

204. *Wb.* I, 311/8.

205. *Wb.* I, 310/10.

206. Nombreux exemples en Abydos, par exemple, Calverley, *Abydos* II, pl. 22.

207. Posener-Kriéger, *Arch. Abousir* I, p. 144, n. 4; p. 179 et n. 2; à rapprocher sans doute du mot *db<sup>3</sup>* « sarcophage, naos » (*Wb.* V, 561/8-13).

figurait dans notre document, le dernier signe de la colonne pouvant alors constituer la partie supérieure bombée du toit du naos ? On hésite à l'admettre du fait que *db*<sup>3</sup> « coffre » s'écrit systématiquement avec le trilitère  $\text{𓄀}$  et non pas phonétiquement. Faut-il alors considérer que le lapicide a commis un rare abus de langage en employant *wn* « ouvrir » avec *db*<sup>s</sup> « verrou » ? Là encore on rechigne à imputer à l'égyptien ancien une erreur que notre langue commet plus volontiers que la sienne. D'où la traduction, néanmoins conjecturale, « naos » retenue.

### Seconde partie (registre supérieur).

En passant au registre supérieur, les scènes divergent légèrement : le bloc de Thoutmosis II montre une scène de purification des prêtres, absente des reliefs de Toutânkhamon. Il faut peut-être supposer que cet épisode se déroulait *avant* l'entrée dans la chapelle — ce qui serait logique — mais que les nécessités de la composition en parallèle sur deux registres l'avaient fait reporter au second d'entre eux.

### Purification des prêtres dans le bassin (Thoutmosis II seulement).

Doit-on interpréter la présence du trait vertical placé devant la cuve comme un indice que le bassin était couvert d'un toit supporté par de minces piquets ? Il paraît bien s'agir ici de tout autre chose, peut-être d'un trait de séparation indiquant qu'on change de lieu, selon une convention appliquée ailleurs dans la série, notamment sur le même bloc, au registre inférieur.

Les parallèles n'offrent en tous cas pas d'exemple de pavillon ou autre structure légère, ni dans les scènes similaires qui sont représentées sur les blocs de la Chapelle rouge d'Hatchepsout<sup>208</sup>, ni sur ceux d'Aménophis I<sup>209</sup>, ni sur la scène de composition semblable, et qui se passe aussi dans un bassin, apparue à Éléphantine sur des blocs de Sésostri I<sup>er</sup> et la copie qu'en fit Thoutmosis III<sup>210</sup>.

Le bassin de purification est-il celui que Bruyère avait identifié dans la petite chambre située au sud-est du temple<sup>211</sup> et qui appartient à la seconde phase de construction de

208. Lacau-Chevrier, *Chap. Hat.*, bloc 21, § 537, p. 317 et surtout blocs 140 et 292, § 567-572, p. 330-332.

209. Lacau-Chevrier, *Chap. Hat.*, p. 318, fig. 25 et Schott, *Reinigung*, p. 81, pl. 8 a.

210. Edel, *MDIAK* 32, pl. 12-13. Pour cet auteur, il ne semble pas qu'il soit là question de purification de prêtres mais plutôt d'un rite d'adoration adressé à une effigie du *tetrodon*

*fahaka*, en rapport avec le culte de la crue. La mention de structure couverte qui apparaît dans ce contexte est celle du *shw* du tetrodon dont Edel suppose qu'il recouvrait la seule effigie de l'animal. Une réfutation de cette hypothèse a été présentée par Helck, *GM* 29, 27-31 ; cf. également, Gessler-Löhr, *Die Heiligen Seen Ägyptischer Tempel*, *HÄB* 21, p. 151-152.

211. Bruyère, *FIFAO* IV/4, p. 28-29.

l'édifice? Vu sa taille (30 × 50 cm sur 10 cm de profondeur), on peut douter que plusieurs prêtres aient pu y prendre place.

Une autre mention de purification, purement textuelle cette fois-ci, apparaît dans ce rituel, aussi bien au temple dédié à Thoutmosis II qu'à celui consacré à Toutânkhamon, mais il n'y a pas de raccord possible entre la scène au bassin qui nous occupe et le bloc portant cette mention de purification dans le bassin-*kbh*. D'ailleurs, le parallèle de Toutânkhamon où le même texte se rencontre, ne comporte aucune représentation de bassin ni de lustration d'eau, autant que l'état du décor permet d'en juger.

Sur la partie gauche de l'assemblage (bloc Th II/3), séparée de la partie droite par un trait vertical qui embrasse les deux registres, on rencontrait, au registre du bas, une statue de Thoutmosis II sous un naos. Le texte était le suivant. :

THOUTMOSIS II  
Bloc Th II/3 (pl. XV) <sup>212</sup>

TOUTÂNKHAMON  
Non conservé ou absent

*Au-dessus de la statue.*

⊥ (⊙ | ⚡ [—])

⊥ Δ ♀ [—]

⊥ | [—] | |

<sup>1</sup> | Aa-kheper-en-rê,

<sup>2</sup> | doué de vie éternelle[ment].

<sup>3</sup> | Aimé d'Amon.

La place laissée au-dessous de l'inscription est suffisante pour supposer que la statue était montée sur une barque. C'est en tout état de cause ainsi qu'elle était représentée au registre supérieur : un prêtre officiait devant l'image installée sur son esquif et dans son naos, sans haleurs et donc probablement dans sa chapelle. L'acte qu'il accomplissait n'a pas subsisté mais le rouleau de papyrus qu'il tenait dans la main et la position du bras permettent de penser qu'il récitait une formule <sup>213</sup>.

### Culte des statues (suite).

On retrouve ensuite des scènes communes aux deux sanctuaires mémoriaux, avec un nouveau bloc de Thoutmosis II (Th II/2) et le tableau du second registre de l'assemblage de Toutânkhamon (Taa/1 et 2).

212. Bruyère, *FIFAO* IV/4, pl. 7/2.

Voir les exemples chez Rekhmirê, Davies,

213. Brunner-Traut, *LdÄ* II, 579 (c) « Gesten ».

*Rekhmirê*, pl. 18.

## THOUTMOSIS II

Fragment Th II/2 (pl. XVIII) <sup>214</sup>

*Statue de Thoutmosis II non conservée ou absente.*

*Au-dessus des officiants (disparus).*



<sup>1</sup> En[llever le vêtement (?) <sup>216</sup>].

<sup>2</sup> Temple <sup>217</sup>; purification dans le bassin d'eau fraîche-*kbhw*.

<sup>3</sup> Le *hry-hb* <sup>218</sup>. Répandre du sable <sup>219</sup> à [l'intérieur de ...]

<sup>4</sup> Constituer l'équipement <sup>220</sup>; accomplir la justification de [Aa-kheper-en]-rê.

214. Bruyère, *FIFAO* IV/4, pl. 6/2.

215. Schaden, *The God's Father Aÿ*, p. 174.

216. Le signe de la vipère à corne n'avait rien au-dessus de lui; or, tel quel, il se trouve légèrement plus bas que les autres signes de la ligne. Nous avons donc interprété comme une séparation verticale le trait gravé entre le vase à libations et l'animal, considérant ainsi (ce qui est d'ailleurs plus satisfaisant pour la compréhension du texte) que ce dernier appartient à une nouvelle phrase. Ce signe *f* isolé, pourrait ainsi provenir du mot *sfht* de l'expression *sfht dbst*. Cette expression était présente ailleurs sur un bloc et un petit fragment du monument de Thoutmosis II (pl. XIX).

217. Ce mot devait appartenir à une autre partie du texte; placé là il se raccorde mal avec le reste de la phrase. On pourrait éventuellement amender la graphie en  $\overline{\text{A}}$ .

218. Le signe  $\blacktriangle$  n'est pas douteux, pourtant une lecture *hkb* ne donne rien de satisfaisant. On

## TOUTÂNKHAMON

Blocs Taa/1 et 2 (pl. XXIII) <sup>215</sup>

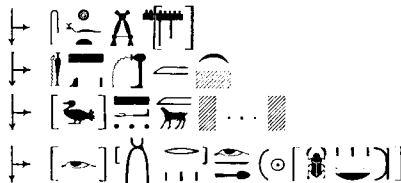
*Statue de Toutânkhamon.*



<sup>1</sup> Le dieu parfait Neb-kheperou-rê [doué de vie],

<sup>2</sup> [aimé] d'Amon-Rê seigneur des trônes du Double-Pays.

*Au-dessus des officiants.*



<sup>1</sup> Enlever le vêtement [...]

<sup>2</sup> Bassin d'eau fraîche-*kbhw*; purification dans [...]

<sup>3</sup> [Répand]re le sable à l'intérieur de [...]

<sup>4</sup> [Constituer] l'équipement; accomplir la justification de [Neb-kheperou]-rê.

peut envisager une lecture *kbh* mais l'absence de déterminatif constitue un obstacle à peu près insurmontable. L'acception *hry-hb* induit que ce prêtre donne l'ordre de répandre le sable, plus qu'il ne le fait lui-même.

219. *W33-š'* consiste à répandre du sable sur le sol au moment de remettre la statue (Moret, *Rituel*, p. 200; Calverley, *Abydos* II, pl. 12).

220. Malgré l'absence de compléments phonétiques, nous avons opté pour la lecture *prw*. Il existe un rite  $\overline{\text{A}}$  qui semble devoir se lire *irt inw* et qui désigne un sacrifice de quadrupède (Lacau-Chevrier, *Chap. Hat.*, § 321, p. 212); l'importante différence de graphie et l'absence de point commun dans l'iconographie nous ont conduit à l'écarter. En revanche, la préparation d'un équipement ou de parures-*prw* est un des avantages dont souhaite bénéficier le défunt, tel que nous le révèlent les appels aux vivants (Sainte Fare Garnot, *L'appel aux vivants*, p. 33).


Le rituel se poursuit par le déshabillage de la statue <sup>221</sup>. Ce qui vient ensuite est plus délicat à interpréter. Le bloc de Thoutmosis II présente une écriture rétrograde mais, même en adoptant un tel sens de lecture, la compréhension du texte demeure problématique. Le terme initial *hwt-ntr* semble ainsi avoir été mis là par erreur; il se raccorde mal avec la suite et il faut peut-être l'amender en *hm-ntr*. Le texte de Toutânkhamon est tout aussi embrouillé et l'on peut suspecter que les légendes ont été dans les deux cas recopiées d'un original qui n'avait pas été compris. La Chapelle rouge d'Hatchepsout et des blocs d'Aménophis I<sup>er</sup> trouvés à Karnak fournissent, dans un contexte de purification des prêtres avant de pénétrer dans le sanctuaire, une version améliorée du texte, dont le sens est devenu clair : « acte de descendre pour la purification . . . . dans le lac frais » <sup>222</sup>. Il est cependant impossible de restituer la même scène sur les blocs de Thoutmosis II et Toutânkhamon : il n'y a pas trace dans ces derniers cas du grand bassin de purification ou de l'eau de lustration. Le *š-ḳbhw* dont il est question ici est sans doute un bassin de petites dimensions et portatif, comme celui qui était déjà mentionné dans les archives d'Abousir <sup>223</sup> et qui servait au rite de purification final dans le culte des statues <sup>224</sup>. Il faut peut-être y reconnaître le petit bassin en forme de T qui est utilisé pour les libations du culte divin <sup>225</sup>.

Avec le rite de répandre le sable, on s'achemine vers la fin des cérémonies de culte accomplies sur la statue <sup>226</sup>.

Les scènes de Thoutmosis II et Toutânkhamon mentionnent alors un rite qui n'appartient pas au culte journalier, ni d'ailleurs à aucun autre rituel : « Constituer l'équipement, accomplir la justification du (roi) . . . ». L'équipement dont il est ici question, plus qu'un attirail de parures et d'ornements, selon le sens concret que peut revêtir le mot *'pr* <sup>227</sup>, à côté de celui d'offrande <sup>228</sup>, est peut-être plutôt un équipement plus abstrait, le parallèle avec *ir-m<sup>3</sup>-hrw* nous contraignant en quelque sorte à demeurer dans le domaine des pratiques rituelles, des récitation et des prières. On songe ainsi à des *'prw* qui apparaissent

221. Moret, *Rituel*, p. 51 et n. 5, « délier le vêtement ou défaire le voile ». Dans les textes de l'Ancien Empire, le déshabillage de la statue est désigné par le mot *sh<sup>3</sup>*, cf. Posener-Kriéger, *Arch. Abousir I*, p. 53-57, on se serait attendu à le retrouver dans notre contexte.

222. Lacau-Chevrier, *Chap. Hat.*, § 571, p. 331.

223. Posener-Kriéger, *Arch. Abousir I*, p. 19 :  désigne « les objets du *ḳbhw* » qui sont constitués par bassin-*š* et un coffret-*htm*.

224. *Ibidem II*, 538 et suiv.

225. Nelson, *JNES* 8, 216 et fig. 11; Calverley, *Abydos I*, pl. 23; Nelson, *The Great Hypostyle*

*Hall I/1, OIP 106*, pl. 76; 102; 218 (on notera dans ce dernier cas que la libation offerte par Ramsès II s'adresse aussi à la statue de Séthi I placée derrière la barque divine).

226. Moret, *Rituel*, p. 200; R. David, *A Guide to the Religious Ritual at Abydos*, p. 70 (épisode 30).

227. *Wb. I*, 181/1-4, équipement, parures de femmes, de momies, petits bijoux de métal; Meeks, *ALex I*, p. 62, n° 770623 = Lacau-Chevrier, *Chap. Hat.*, p. 100-101 et 104, n. z-aa, où il s'agit des « parures d'épouse divine » d'Hatchepsout.

228. *Wb. I*, 181/5 et aussi avec un sens proche *'prt* : Otto, *Mundöffnungsritual*, p. 31.

récitées (*šdw*), conjointement aux hymnes de glorification (*s<sup>3</sup>hw*), dans les formules d'appel aux vivants <sup>229</sup>.

L'expression *ir m<sup>3</sup>-hrw* est nouvelle <sup>230</sup> mais son sens paraît clair : accomplir la justification, c'est-à-dire effectuer sur la statue royale les rites, réciter pour elle les prières qui conduiront à rendre « justifié » le souverain défunt. Moret avait noté que l'épithète *m<sup>3</sup>-hrw* apparaissait pendant certains épisodes particuliers du culte, notamment au cours de l'encensement et de la récitation des hymnes <sup>231</sup> et qu'on la retrouvait dans le rituel funéraire après l'onction des huiles canoniques qui suit l'ouverture de la bouche. Certains rites sont donc propres à conférer au bénéficiaire, dieu ou roi, la qualité de « justifié » et c'est à ceux-ci que les blocs de Thoutmosis II et Toutânkhamon nous permettent d'assister.

Il s'agit là d'une mention intéressante puisqu'elle nous révèle une des finalités du rituel accompli dans les deux temples mémoriaux et donc une des fonctions de ces derniers : les sanctuaires élevés par Thoutmosis III et Aÿ à leurs prédécesseurs respectifs devaient aboutir par des rites accomplis sur les statues de *k<sup>3</sup>* de ces derniers, à conserver aux deux défunts leur qualité de *m<sup>3</sup>-hrw*. L'accomplissement de la « justification » par l'intermédiaire d'une statue royale spécifique se rencontrait déjà à la fin de l'Ancien Empire — où notre rituel trouve vraisemblablement sa source — puisque c'est à elle que se réfère sans doute l'épithète *m<sup>3</sup>-hrw* donnée à la statue de Pépi II mentionnée dans le décret de Coptos <sup>232</sup> : « la statue (*twt*) de Néferkarê (Pépi II) est *m<sup>3</sup>-hrw* ».

#### 4. Marche de la procession.

##### Sortie du temple.

Le cortège sortait ensuite du temple. La trace de la légende qui accompagnait ce départ est conservée au mémorial de Toutânkhamon par un fragment de colonne sur le bloc Taa/2. La suite se trouve sur les vestiges des deux temples mémoriaux, gravés sur les

229. Sainte Fare Garnot, *L'appel aux vivants*, p. 32-33 et peut-être aussi un sens proche pour l'occurrence de ce mot dans la tombe d'Hapi-djéfa : Montet, *Kêmi* 3, 53.

230. Absente du *Wb.* II, 15/1-18/9, on ne la rencontre pas non plus dans les textes relatifs au jugement des morts : Grieshammer (*Das Jenseitsgericht in den Sargtexten*, *ÄA* 20, p. 41-42) mentionne, à côté des emplois de *m<sup>3</sup>-hrw* comme épithète ou attribut, le verbe causatif *sm<sup>3</sup>-hrw NN* « justifier NN », les formes *rdi m<sup>3</sup>-hrw NN* « rendre justifié NN », *rdi/ini/ssm m<sup>3</sup>-hrw n NN*

« donner/apporter/conduire la justification à NN », *n NN m<sup>3</sup>-hrw* « la justification appartient à NN », ou encore *wpi/iri w<sup>3</sup>wt nfrwt nt m<sup>3</sup>-hrw* « ouvrir/faire le beau chemin de la justification » mais *ir m<sup>3</sup>-hrw* n'est pas attesté.

231. Moret, *Rituel*, p. 153 et suiv.; en outre on la rencontre après l'offrande du repas, et aussi pendant l'offrande de Maât et celle des bandelettes et des fards (onguents).

232. Sethe, *Urk.* I, 293/16 et 294/11; Goedicke, *Königliche Dokumente*, *ÄA* 14, p. 128-136, et fig. 10.

blocs Th II/5a-d Th II/6 (pl. XVII) et Taa/3 (pl. XXIV). On y voit, au registre inférieur, deux scènes : la sortie du temple et la sortie dans le « canal » puis, au registre supérieur, un autre épisode de la procession dont les textes ont disparu.

La restitution, en bas, d'un simple traîneau supportant le naos contenant lui-même la statue, puis l'adjonction dans la scène suivante d'une barque et d'un socle, sont extrêmement conjecturales. Il a fallu tenir compte d'une différence de hauteur dans la position de la statue entre les deux épisodes représentés. Celle-ci ne semble pas pouvoir s'expliquer par la présence de deux statues l'une debout et l'autre assise dans la mesure où aucun indice probant de l'existence de cette dernière n'a été retrouvé, il est d'ailleurs préférable de n'envisager le transport que d'une seule effigie. La hauteur du registre ne permettait pas, dans le premier cas, de restituer une statue sur barque, à moins de modifier les proportions de la statue, ce qui n'est pas à exclure définitivement : nous avons été amené à le faire pour la statue placée sous la frise de *khakerou* (pl. XIX). D'ailleurs, il est vrai que dans l'épisode précédent, si toutefois notre ordre de succession des phases est juste, nous avons été amené à supposer que la statue, encore dans la chapelle, était déjà sur la barque (pl. XVI) et il serait logique que ce soit dans cette disposition qu'elle se soit trouvée au moment de sortir du temple. Ce qui est certain, c'est que, dans la seconde partie de la scène, l'adjonction d'une barque n'a pas suffi à combler la différence de hauteur et nous avons été conduit à supposer l'existence d'une sorte de socle, selon un schéma que l'on retrouve au petit temple de Ramsès II en Abydos<sup>233</sup> : la barque royale halée par les âmes de Pé et de Nékhen, est juchée sur un podium. Ce serait admettre pour nos scènes que la navigation est fictive et que le canal est factice, conclusion sans doute audacieuse et qui va bien au-delà de ce que les vestiges nous révèlent. Il faut, sinon, supposer que la différence de hauteur est due à la présence, dans la seconde partie de la scène, d'un espace figurant un canal, sous la statue. La barque qu'il faut restituer n'est plus alors un modèle, mais un véritable navire « de dessus de l'eau ». Il faudra sans doute attendre la découverte d'une nouvelle documentation pour pouvoir trancher.

## THOUTMOSIS II

Bloc non conservé

## TOUTÂNKHAMON

Bloc Taa/2 (pl. XXIII)<sup>234</sup>

[début illisible]

 [...]w, il vient en paix<sup>235</sup> [...]

233. Murray, *Ancient Egypt* III, pl. 131.

234. Schaden, *The God's Father Äy*, p. 174 mais le début de l'inscription, d'ailleurs illisible, n'y apparaît pas.

235. *Wb.* I, 44/24-25. Comparer à la formule présente dans la scène de halage du catafalque dans la tombe de Toutânkhamon, col. 8 : PM I/2, p. 570 (7); Hornung, *Tal der Könige*, p. 189.





sur le bloc s'accordent beaucoup mieux au groupe qui se lit *hwt-ntr* et laissent peu de doute sur cette restitution.

239. Schaden, *The God's Father Aȳ*, p. 174; id., *ARCE Newsletter* 127, 64, n° 45 a.

240. Malgré la forme du signe qui inciterait plutôt à lire *hrp*, *sh̄m* ou même *b̄3* — Bruyère (*FIFAO* IV/4, p. 43) s'était pour sa part arrêté à une lecture *sh̄m* « statue » —, il semble qu'il faille lire ici *'h'*; comme le suggère une formule parallèle du temple de Néouserrê (Kees - von Bissing, *Rê-Heiligtum* III, p. 36 et pl. 14, n° 246; id., *Untersuchungen zu den Reliefs aus dem Rê-Heiligtum des Rathures*, *ABAW* 31/3, p. 102 et suiv.). Pour la construction *'h' hr*, cf. Lacau-Chevrier, *Chap. Hat.*, p. 326, § 558. L'état *'h'* concerne à notre sens les prêtres (comme c'est le cas chez Néouserrê) et non pas la statue.

241. En s'arrêtant à une lecture *tp-rd* qui n'est peut-être pas définitive (*d̄3d̄3* peut ainsi désigner à lui tout seul, mais écrit différemment, un quai débarcadère, cf. Sauneron, *Esna* V, p. 343, n. j), ce mot évoque, par sa construction avec *tp*, les vocables *tp-ibw* aussi muni du déterminatif  $\text{𓏏}$  et *tp-itrw*, pourvu du déterminatif du canal  $\text{𓏏}$ . L'un se réfère à l'emplacement de la tente de purification, qui se trouvait sur le quai du temple bas dans les complexes des pyramides de l'Ancien Empire (Lüdeckens, *MDIAK* 11, 5; Grdseloff, *Das Altägyptische Reinigungszelt*, p. 21. Drioton, *ASAE* 40, 1011, y voit le canal en T), et l'autre désigne le quai débarcadère de Karnak (Lacau-Chevrier, *Chap. Hat.*, § 227, 239, p. 102 n. m). Le signe  $\text{𓏏}$  seul peut suffire à évoquer ce dernier (*ibidem*, p. 186). On aurait alors un nom dont le sens serait « débarcadère », inconnu sous l'entrée *tp-rd* au *Wörterbuch*, et qui associé à la mention de canal dont il sera question un peu plus loin, évoque une bien réelle navigation : les prêtres, massés sur le débarcadère-*tp-rd*, procèdent à l'embarquement de la statue sur un véritable navire. De *rwd* « marches, gradins » (*Wb.* II, 409/9-15) ou son doublet *rdw* « marches, gradins » (*Wb.* II, 462/16) on arrive au sens de « podium, terrasse » confirmé par le déterminatif  $\text{𓏏}$  que l'on rencontre parfois pour la « terrasse du grand dieu » en Abydos (Abd el-hamid Zayed, *ASAE* 62, 164), conduisant à *tp-rd* « gradins, estrade à degrés, podium » (*Wb.* V, 288-290) abondamment attesté pour désigner l'estrade sur laquelle est





juché le trône de fête-sed (cf. Naville, *Festival Hall*, pl. XXI, ou encore Kees - von Bissing, *Rê-Heiligtum* II, pl. 13, n° 33 a qui précise même « estrade à degrés de 10 (fois un) degrés », le mot y est traduit « trône »). « D'estrade à degrés » on arriverait vite à l'idée de podium muni d'un escalier ou d'une rampe sur un seul côté, ce qu'est dans ses grandes lignes un quai-débarcadère, sens auquel était finalement parvenu Bruyère (*FIFAO* IV/4, p. 43-44). La présence, sur le traîneau du registre immédiatement supérieur, d'un signe  $\text{𓏏}$  qui est exactement celui du débarcadère est par ailleurs très troublante, « traîneau » étant connu sous les seuls noms de *tm* (*Wb.* V, 301/3), *mfb* (*Wb.* II, 55/11-12) ou *mstp-t* (*Wb.* II, 152/10) impossibles à relier à nos graphies. Y avait-il là une suggestion que le traîneau jouait le rôle du *tp-rd* (débarcadère) fictif dans une navigation symbolique; ou bien encore, si  $\text{𓏏}$  désigne le canal en T précédant le temple, le traîneau symbolisait-il ce bassin d'accueil? Il manque trop d'éléments pour répondre à cette question, en premier lieu la base de nos scènes.

242. « La terre est sauve », nous suggère J.-Cl. Goyon. La formule est très ancienne et son sens demeure obscur (*Wb.* III, 416/4-10 sans traduction). Kees - von Bissing, *Rê-Heiligtum* III, p. 19 et id., *Untersuchungen zu den Reliefs aus dem Rê-Heiligtum des Rathures*, *ABAW* 31/3, p. 13, traduisent « le dieu est venu (ou vient), le protecteur de la terre ». Meeks (*ALex* II, p. 303, n° 78.3271) propose un sens plus français mais plus lointain de « salutation, hommage » tandis que Hornung (*Tal der Könige*, p. 193) donne « Prends garde, terre! ». Quel que soit le sens ou la traduction à donner à cette phrase, c'est surtout le contexte dans lequel on la rencontre qui est instructif : accompagnement des processions de fête-sed (Kees - von Bissing, *Rê-Heiligtum* II, p. 7; III, p. 19), rites d'ouverture de la bouche (Davies, *Rekhmiré*, pl. 100); halage de la barque royale par les dieux (Murray, *Ancient Egypt* III, p. 131), de statues de *k̄3* (Davies, *Kenamon*, pl. 39) et du sarcophage vers la tombe (tombe de Toutânkhamon, *PM* I/2, 570 (7); Hornung, *Tal der Könige*, p. 199).

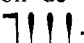
243. Ou « l'estrade de libation »?

244. Il n'y a pas de place apparemment dans la lacune pour un troisième signe  $\text{𓏏}$ . On pourrait arguer qu'il n'y a que deux porteurs de *wh* alors

### Les porte-enseignes et l'emblème-*wh*.

Les officiants qui avaient pris la tête du cortège étaient les porteurs d'enseignes-*wh*. À la différence des premiers *wh* rencontrés sur les blocs au nom de Thoutmosis II, qui contenaient, pour le premier, le nom de « roi de Haute et Basse Égypte » et, pour le second, le nom de « fils de Rê » du souverain, ceux que l'on voit ici sont vides d'inscriptions; il n'est d'ailleurs pas rare que des cartouches demeurent ainsi vierges dans des éléments qui font partie du « mobilier » d'une scène<sup>245</sup>. L'emblème lui-même est bien connu, d'une part comme emblème royal et, d'autre part comme emblème de la divinité de Cusae et lié ainsi à Hathor<sup>246</sup>. Il ne fait pas de doute, dans notre contexte, que nous sommes en présence de l'emblème royal et non du symbole de la divinité de Cusae<sup>247</sup>. Le parallèle entre les enseignes de Thoutmosis II et celles de Toutânkhamon est très intéressant du fait que la totale similitude d'emploi permet d'en supposer la totale équivalence. Un rapprochement de cet ordre était déjà suggéré par le détail d'une scène d'une tombe de Meir relevé par Blackmann; le sistre  y apparaît comme une variante du signe <sup>248</sup>, d'où l'équivalence entre  et . Nous demeurons toutefois là dans le contexte « hathorien » de Cusae, avec une idée qui perdurera telle quelle jusqu'à l'époque ptolémaïque : on retrouve le sistre de Meir, à peu près inchangé et étroitement lié à Hathor, au mammisi de Dendera<sup>249</sup>.

Mais c'est à un autre rapprochement qu'invite l'examen des *wh* royaux auxquels nous avons affaire. Les enseignes de Toutânkhamon se composent d'une hampe terminée par la corolle d'une fleur, à laquelle sont attachés deux éléments en forme de contrepoids de *menat*. Sur la fleur est posé un faucon coiffé de deux plumes qui ont pu encadrer un disque solaire<sup>250</sup>. Cette représentation, peut-être un peu schématique en raison de l'échelle du motif, nous ramène à deux bas-reliefs publiés par Barguet datant l'un de

que les officiants qui sont sur la *tp-rd* et poussent la clameur-*sꜣꜣ* sont au total vraisemblablement quatre (deux porte-enseignes et deux (?) haleurs) mais la version de Toutânkhamon donne dans les deux cas .

245. Nombre de cartouches décorant les édifices situés à la proue des navires d'Hatchepsout à Deir el-Bahari sont ainsi demeurés vides (Naville, *Deir el-Bahari* V, p. 3). Les signes étaient peut-être seulement peints.

246. Behrens, *LdÄ* VI, 820-821 « Uch ». Pour les graphies, voir Blackmann, *The Rock Tombs of Meir* I, p. 2-5; Corteggiani, *BIFAO* 75, 314, n. 4. Le *wh* de l'Ancien Empire adopte parfois la forme du symbole de Néfertoum : Kees-von Bissing, *Rê-Heiligtum* III, pl. 28, n° 432; pl. 32, n° 501 = Helck, *SAK* 5, 63 et pl. II, col. 11.



Anthes, *ZÄS* 82, 88 et Munro, *ZÄS* 95, 38-39, y ont vu cet emblème mais Posener-Kriéger, (*Arch. Abousir* I, p. 76 et n. 1) a montré que cette identification était impossible.

247. La différence a été bien établie à partir des archives de Neférrakarê-Kakaï (Posener-Kriéger, *Arch. Abousir* I, p. 65-66, n. i, p. 75 et 550) montrant leur relation avec la destinée solaire du pharaon.

248. Blackmann, *The Rock Tombs of Meir* I, p. 3 et fig. 1.


249. Daumas, *Mammisis*, pl. 97 b. Cf. aussi, pour la lecture *Ḳꜣs* du signe, Wainwright, *ASAE* 27, p. 101-102.

250. Le trait de séparation des plumes s'arrête bien au-dessus du front de l'oiseau, peut-être en raison de la présence de l'astre.

Sésostri I et l'autre de Thoutmosis III <sup>251</sup>. L'enseigne au faucon  de Sésostri I est mise en parallèle avec un *wh* « classique » <sup>252</sup> pourvu du cartouche de « fils de Rê » du roi, le détail le plus notable étant que chez Sésostri I comme chez Thoutmosis III le disque solaire qui surmonte la tête du faucon est pourvu d'un cobra. Dès lors il devient clair que le *wh* proprement dit est seulement composé des éléments communs aux deux figurations : hampe sommée d'une corolle florale et pourvue d'attaches plus tard stylisées en contrepoids de *menat*, cobras (l'enseigne au faucon n'en possède qu'un pour des raisons évidentes d'équilibre de la composition), disque solaire et plumes. C'est très exactement ainsi qu'est formé l'emblème originel de Cusae  <sup>253</sup>. Cartouche ou faucon apparaissent donc comme des éléments rapportés, qui symbolisent globalement le roi <sup>254</sup>. C'est peut-être pour cette raison que dans les inventaires d'Abousir, qui détaillaient soigneusement chacun des éléments du *wh* le cartouche n'a pas été inclus dans la liste <sup>255</sup> : ce dernier n'était pas considéré comme partie constitutive de l'enseigne.

Les emblèmes-*wh* peuvent être portés dans des cortèges comme dans nos scènes <sup>256</sup> ou être fichés à l'avant des barques processionnelles, comme cela était peut-être le cas dans l'un des épisodes figurés chez Toutânkhamon. Ils sont ainsi présents sur le pont de la barque-Ouserhat d'Amon <sup>257</sup> et, à ce moment-là, en général absents des barques de halage dans lesquelles se tiennent les souverains <sup>258</sup>, quoiqu'on puisse néanmoins les y rencontrer <sup>259</sup>. Il n'est pas impossible, comme on va le voir, que, dans notre rituel, les enseignes aient aussi été installées, pour certains épisodes, sur le pont des barques.

251. Barguet, *RdE* 8, 11.

252. Outre ce bloc de Sésostri I, l'association de ces deux types de *wh* se rencontre encore à la Chapelle rouge d'Hatchepsout (Lacau-Chevrier, *Chap. Hat.*, blocs 104 et 291, p. 179, § 248); dans la barque cultuelle de Séthi I inspirée de nos scènes (Nelson, *The Great Hypostyle Hall I/1*, *OIP* 106, pl. 65). Il semble y avoir parfois une contamination de l'enseigne au faucon *wh* par une autre enseigne montrant, elle, un support divin  sous le faucon au lieu de la corolle florale : Nelson, *The Great Hypostyle Hall I/1*, *OIP* 106, pl. 37 et 151.

253. Blackmann, *The Rock Tombs of Meir* I, p. 2-5.

254. Barguet, *RdE* 8, 11. L'enseigne au faucon peut représenter le nom de « Faucon d'or », tandis que les cartouches évoquent les noms de « roi de Haute et Basse Égypte » et de « fils de Rê » du pharaon. On notera la présence, sur l'emblème au faucon de Sésostri I, d'une petite figure du roi, devant les pattes de l'animal, qui vient confirmer l'interprétation proposée.

255. Posener-Kriéger, *Arch. Abousir* I, p. 65; manquaient aussi à l'inventaire les deux plumes,

qui n'étaient peut-être pas en or, et les pendentifs fixés à la tige.

256. Ils semblaient ainsi venir en procession au quai-débarcadère du temple de Néferirkarê-Kakaï, à l'occasion de la fête de Sokar : *ibidem* II, p. 551-552.

257. Chapelle rouge d'Hatchepsout : Lacau-Chevrier, *Chap. Hat.*, blocs 104 et 291, § 248, p. 179; Deir el-Bahari : Naville, *Deir el-Bahari* V, pl. 122; III<sup>e</sup> pylône (Aménophis III) : Foucart, *BIFAO* 24, pl. 3; II<sup>e</sup> pylône, aile nord (Séthi I) : Foucart, *l.c.*, pl. 4, Nelson, *The Great Hypostyle Hall I/1*, *OIP* 106, pl. 152; II<sup>e</sup> pylône, aile sud (Ramsès II) : Foucart, *l.c.*, pl. 5, Nelson, *The Great Hypostyle Hall I/1*, *OIP* 106, pl. 38; reposoir de barque de Ramsès III : Nelson, *Reliefs and Inscriptions at Karnak* II, pl. 84; temple de Khonsou : Foucart, *l.c.*, pl. 13 = *OIP* 100, pl. 21; sanctuaire de barque de Philippe Arrhidée : Foucart, *l.c.*, pl. 10.

258. C'est ce que l'on peut constater avec les reliefs d'Hatchepsout et ceux de Philippe Arrhidée.

259. Nelson, *The Great Hypostyle Hall I/1*, *OIP* 106, pl. 37 et 151.

## Sortie sur le canal.

Le cortège se poursuivait avec une scène dont seul l'intitulé a subsisté.

## THOUTMOSIS II

Blocs Th II/6 (pl. XVII)<sup>260</sup>



Sortir dans<sup>261</sup> le canal-*Hnw*<sup>262</sup> [...]

*Au-dessus de la statue :*



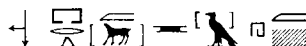
<sup>1</sup> Thoutmosis,

<sup>2</sup> doué de vie,

<sup>3</sup> aimé d'Amon-Rê.

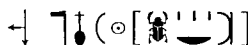
## TOUTÂNKHAMON

Bloc Taa/3 (pl. XXIV)



Sortir dans le canal-*Hnw*, descendre (?) dans [...]

*Au-dessus de la statue :*



<sup>1</sup> Le dieu parfait [Neb-kheperou]-rê,

<sup>2</sup> doué de vie comme Rê chaque jour,

<sup>3</sup> aimé d'Amon-Rê.

Il n'est peut-être pas anodin que devant le naos de Toutânkhamon, les enseignes-*wb* soient plus proches l'une de l'autre et aussi de l'édicule que dans la scène précédente, comme si à ce moment elles avaient été fichées sur le pont de la barque. Ce serait un indice supplémentaire en faveur d'une navigation véritable : les porte-enseignes ne pouvant plus précéder le cortège qui naviguerait sur le canal, les emblèmes auraient été embarqués sur le tableau. Seule l'apparition d'un bloc complémentaire permettra de trancher cette question.

Au registre supérieur, les scènes de Thoutmosis II et Toutânkhamon sont absolument identiques et ont toutes deux perdu leurs légendes. La barque contenant la statue montée sur un traîneau et protégée par le naos, était halée par deux prêtres précédés de deux porte-enseignes, devant lesquels deux officiants, la femme étant en tête, exécutaient le *di-hn* (voir ci-dessus, p. 157-158). Le tout premier personnage conservé du cortège était apparemment un prêtre-*sm* car le bloc de Thoutmosis II semble avoir gardé la trace, dans sa main, de la patte de la pardalide dont il était revêtu.

260. Bruyère, *FIFAO* IV/4, pl. 7/1.

261. Ou « hors du canal-*Hnw* » mais ce dernier sens est moins satisfaisant d'une part parce que précédemment il n'y a aucune évidence que la statue sur barque s'y soit trouvée et, d'autre part, parce qu'il sera fait allusion plus loin à l'abordage qui signifie en soi sortir du canal.

262. *Hnw* peut désigner un cours d'eau (*Wb.* III, 373/5-8); c'est le nom d'un canal d'Edfou (Meeks, *Le grand texte des donations d'Edfou*, *BdE* 59, p. 100, n. 154) et pour Gessler-Löhr, *HAB* 21, p. 278-279, *p<sup>3</sup>-hnw* désignerait simplement le canal.

### Débarquement (Toutânkhamon seulement).

Le dernier bloc de Toutânkhamon nous a conservé des vestiges du débarquement de la statue. La scène était située au second registre (en raison de la présence du signe du ciel), c'est-à-dire dans la prolongation de la scène précédemment commentée qui, cependant, ne se passait plus dans le canal mais sur la terre ferme. La situation relative de ce fragment est donc un peu incertaine.

THOUTMOSIS II  
Bloc non conservé

TOUTÂNKHAMON  
Bloc Taa/4 (pl. XXIV)

*Au-dessus de la statue :*

⤵ ≡ (⊙ [ ⚡ ' ' ])

<sup>1</sup> Le Maître du Double-Pays [Neb-kheperou]-rê,

<sup>2</sup> aimé d'Amon-Rê.

*Devant la statue :*

⤵ ≡ ≡ }

Aborder <sup>263</sup> au quai-débarcadère.

*En face de la statue :*

→ ( ) ⚡

Prêtre-*shnw-ꜣh* <sup>264</sup>.

### Offrande du « père divin » (Thoutmosis II seulement).

La statue bénéficiait d'une offrande, pendant le trajet semble-t-il, puisque le cortège était encore précédé de porte-enseignes tenant les *wḥ* (vides d'inscription).

263. *Wb.* I, 287/15; c'est presque la même expression qui est employée pour décrire l'arrivée de la procession à Karnak au retour de la fête d'Opet, Lacau-Chevrier, *Chap. Hat.*, § 263, p. 185.

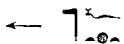
264. *Shnw-ꜣh* (*Wb.* III, 471/10) : titre archaïque de prêtres, mentionné notamment au papyrus dramatique du Ramesseum (Sethe, *Dram. Texte*, pl. 18, image 17; pl. 20, image 23; pl. 21, image 24,

image 27, col. 112, 113, 114, 117, 118; pl. 22, col. 126, 130) et dont l'auteur (*Dram. Texte*, p. 97, 193-194) estime qu'il désignait les personnages chargés du service du roi défunt, qui en assuraient l'emballage, accomplissaient pour lui l'ouverture de la bouche, l'offrande alimentaire et l'onction. Sur ces ritualistes, cf. Ramadan el-Sayed, *BIFAO* 88, p. 63-69.

## THOUTMOSIS II

Bloc Th II/9 (pl. XX)<sup>265</sup>

Devant le prêtre :

Le père divin; porter les offrandes<sup>266</sup>.

## TOUTÂNKHAMON

Bloc non conservé

Déshabillage et onction de la statue<sup>267</sup>

Dans la scène suivante qui n'est conservé que chez Thoutmosis II, la statue du roi a dû arriver à destination et être installée dans une chapelle; elle se trouve de ce fait tournée dans l'autre sens.

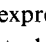
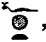
## THOUTMOSIS II

Bloc Th II/1 (pl. XIX)<sup>268</sup><sup>1</sup> Enlever le vêtement (par) le prêtre-*hm-ntr*,<sup>2</sup> mettre l'onguent-*mdt*.<sup>3</sup> [Le prêtre-*hry-h*]b (?)<sup>269</sup>.

## TOUTÂNKHAMON

Non conservé

265. Bruyère, *FIFAO* IV/4, pl. VIII/3.

266. La graphie est un peu ramassée. On pouvait envisager de lire *f3t* (pour *f3y*) *iht-ntr* comme ce que l'on rencontre, avec une graphie toutefois différente, au papyrus dramatique du Ramesseum (Sethe, *Dram. Texte*, p. 162-164 et 250, image 11 l'officiant porte sur un plateau un pain et une cruche de bière), donnant le sens de « porter les offrandes divines » (ou les « biens du dieu »; sur ce sens de *iht-ntr*, cf. Posener-Kriéger, *Arch. Abousir* II, p. 344 et n. 8; cf. aussi Meeks, *ALex* II, p. 147, n° 78.1563; *ibidem* III, p. 105, n° 79.1074). Mais il semble, au vu de l'agencement des signes, que la lecture '*It-ntr f3y iht* soit de loin préférable. On trouve le verbe *f3y* parfois abrégé à l'extrême en  dans l'expression *f3y-iht*, cf. Bietak, *Anch-Hor* I, p. 124 et plan 22, ou plus concis encore chez Néouserrê : , Kees - von Bissing, *Rê-Heiligtum* II, pl. 18, n° 44 d. Pour le rite *f3y-iht* (*Wb.* I, 573/11), cf. Alliot, *Culte d'Horus*, p. 50, qui traduit « élévation des offrandes ». La fonction de pourvoyeurs de denrées et d'offrandes des « pères divins » est

d'ailleurs bien attestée (Kees, *ZAS* 86, 115-125) avec un rôle de stoliste pour l'habillage du dieu (*ibidem*, 120). De nombreux exemples chez Khérouef (*OIP* 102, pl. 56, 58-59, 61) où leur fonction est de décharger les offrandes de la fête-*sed* des barques. Ce rôle semble s'apparenter à celui « d'échanson-pannetier » du dieu (Kees-von Bissing, *Rê-Heiligtum* II, pl. 18, n° 44 d proche de notre scène); cf. Simonet, *CdE* 62, 53-89.

267. Cet épisode a été placé là en raison de la direction que devait avoir la statue royale. Le peu d'informations dont on dispose pour reconstituer, dans le temple mémorial de Thoutmosis II, la disposition originale des statues et des officiants, fait qu'on ne peut écarter la possibilité que ces rites aient appartenu à la phase initiale de la cérémonie, qui montrait notamment, au mémorial de Toutânkhamon, une scène de déshabillage de la statue.

268. Bruyère, *FIFAO* IV/4, pl. 10/9.

269. À moins qu'il ne faille lire *w'b* « purification ». Cependant, le texte change de direction et il paraît plus vraisemblable qu'il y ait eu deux





## 5. Retour de la procession.


### Cortège du retour.

Les deux registres supérieurs étaient occupés par le retour, vers les temples mémoriaux sans doute. Il n'en subsiste rien pour le temple de Toutânkhamon et très peu de choses pour celui de Thoutmosis II (blocs Th II/10c-e, 8, 11a-c; pl. XIX, XXI). Le traîneau était de nouveau halé, et la statue paraît avoir toujours été montée sur une barque. Les porteenseignes faisaient aussi partie du cortège. On notera que le *wh* qui se trouvait dans les mains du second d'entre eux portait le cartouche de « roi de Haute et Basse Égypte de Thoutmosis II, ce qui implique que le premier devait être pourvu du nom de « fils de Rê » du roi; interversion de l'ordre des noms de la titulature, rarissime à cette époque. Il y a peut-être eu contamination par les scènes des registres inférieurs.

### Accueil et hymne.

Dans les dernières scènes conservées du rituel, le cortège se trouvait précédé d'un prêtre, sans doute un *hry-hb* puisqu'il tenait dans la main le rouleau de papyrus. Il était accueilli par un officiant seul puis trois cérémoniaires accroupis, un bras sur la poitrine et l'autre levé, dans l'attitude des âmes de Pé et de Nékhen, comme dans la phase finale du rituel d'ouverture de la bouche <sup>275</sup>. Un grand texte d'hymne royal faisait suite, réparti en deux groupes de colonnes, séparés, au mémorial de Toutânkhamon, par un espace nu qui ne s'explique pas très bien. Les colonnes embrassaient — au moins au mémorial de Thoutmosis II — deux registres de hauteur. Le texte doit être lu de manière rétrograde. Ce qu'il en reste est très fragmentaire et apparemment sans parallèle et ne peut être donc complété de manière satisfaisante.

#### THOUTMOSIS II Blocs Th II/4 (pl. XVIII) <sup>276</sup>

↓ ▨ ... ▨  ... ▨  
<sup>1</sup> | « [...] écouter  
<sup>2</sup> | [...] »

[Lacune de longueur indéterminée]

#### TOUTÂNKHAMON Bloc Taa/2 (pl. XXIII haut) <sup>277</sup>

↓ ▨ ... ▨ []   
 ↓ ▨ ... ▨ []   
 ↓ ▨ ... ▨  

<sup>1</sup> | « [...] Neb-kheperou-rê, mon fils  
<sup>2</sup> | [...] Neb[-kheperou-rê]. Or, le fils de Rê, de son corps  
<sup>3</sup> | [Toutânkhamon ...] doué de vie comme Rê éternellement. »

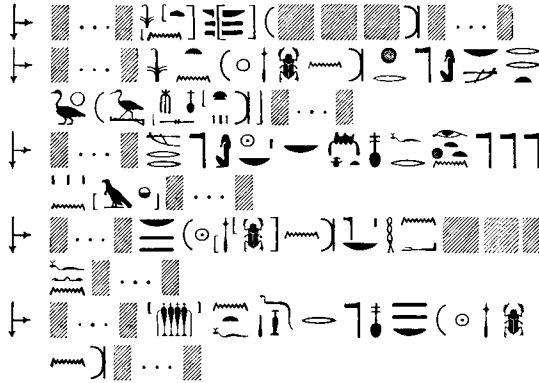
*Fin du premier texte et espace laissé vide d'inscription et de décor.*

275. Otto, *Mundöffnungsritual*, p. 153, scène 69 A.

276. Bruyère, *FIFAO* IV/4, pl. 9/1.

277. Schaden, *The God's Father Aÿ*, p. 174.

## THOUTMOSIS II

Blocs Th II/12 (pl. XVIII) <sup>278</sup>

«<sup>1+1</sup> [...] roi de Haute Égypte, maître du Double-Pays Aa-kheper-en-rê ...]

<sup>1+2</sup> [...] le roi de Haute Égypte Aa-kheper-en-rê de par tout dieu, ce qu'aime le fils de Rê Thoutmo[sis]-ne[fer-khaou ...]

<sup>1+3</sup> [...] que ne cesse d'aimer le dieu chaque jour, le maître de la joie <sup>279</sup>. Il est bon d'accomplir les rites pour les dieux à la [fête] de la Nouvelle Lune [...] <sup>280</sup>

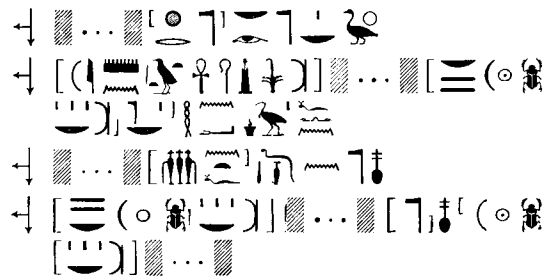
<sup>1+4</sup> [...] le maître du Double-Pays, [...], tout dieu avec [...] et] son [b<sup>3</sup>] qui ne [...]

<sup>1+5</sup> [...] devant lui; dire des louanges au dieu parfait maître du Double-Pays Aa-kheper-en-rê ... [...]

278. Bruyère, *BIFAO* IV/4, p. 51-52.

279. Comparer, «le souverain de la joie», Christophe, *BIFAO* 49, 149 et n. a. Goyon (*Les dieux-gardiens et la genèse des temples I*, *BdE* 93/1, p. 330 et n. 7) note que cette épithète est «étroitement liée au don renouvelé d'une éternelle jeunesse», alors qu'ailleurs (id., *JSSEA* 13/1, 3 et n. 7), il relève qu'elle était appliquée à Horus, lors de rites célébrant le cycle de la confirmation du pouvoir royal, dans un contexte à dominante lunaire. Ces observations donnent un sens tout à fait intéressant à sa présence dans notre texte où l'accent est mis sur les funérailles du roi défunt comme moyen d'accession au trône de son successeur. Cf. aussi les textes réunis par Speleers (*RT* 39, 118) où c'est l'épithète d'Osiris-roi («à la

## TOUTÂNKHAMON

Bloc Taa/2 (pl. XXIII haut) <sup>281</sup>

«<sup>4</sup> [...] de pa]r tout di[eu]; tout dieu agit <pour> le fils de Rê

<sup>5</sup> [...] [...] le maître du Double-Pays Neb-kheperou-rê, [...], tout [dieu] avec son b<sup>3</sup> qui ne <sup>282</sup> [...]

<sup>6</sup> [...] devant lui], dire les louanges au dieu parfait

<sup>7</sup> [maître du Double-Pays Neb-kheperou-rê [...] [...] le dieu par]fait [Neb-]kheperou-rê. »

couronne <sup>3</sup>tf élevée», «auquel fut donnée la double couronne / le sceptre-*hk<sup>3</sup>* et le sceptre- *nh<sup>3</sup>h<sup>3</sup>* »).

280. La Nouvelle Lune est, au temple de Néferirkarê à Abousir, l'occasion d'accomplir sur les statues royales cinq rites particuliers qui n'avaient pas lieu lors du rituel quotidien (Posener-Kriéger, *Arch. Abousir* I, p. 52-53 et II, p. 546 et suiv.). Dans le cas qui nous occupe, cependant, le rituel est expressément adressé aux dieux et non à la statue royale, mais il n'est pas impossible que les rites aient été identiques.

281. Schaden, *The God's Father Aÿ*, p. 174.

282. À rapprocher de *k<sup>3</sup>·k m<sup>-</sup>·k nn bÿt·f tw* «ton *k<sup>3</sup>* est avec toi, il ne t'a pas abandonné», Sethe, *Urk.* IV, 117/13; 499/17; 500/1. Cf. aussi *k<sup>3</sup>·k hn<sup>-</sup>·k* «ton *k<sup>3</sup>* est avec toi», Assmann, *JEA* 65, 65 et 69.

Il y a peu à tirer de ces bribes. Il semble y avoir une allusion à la renaissance, à la réunion tant espérée des différentes composantes de la personne royale à travers la mention du *b3* du pharaon dont on fait la louange et dont on rappelle qu'il était aimé des dieux et maître de la joie, qu'il ne négligeait pas l'accomplissement de certains rites au moment qui était prescrit comme favorable : la fête de la Nouvelle Lune. Il était question de récitation de louanges mais il est difficile en l'état actuel des textes d'en dire plus <sup>283</sup>.

### CONCLUSION

La procession des statues royales sur barques se rattache tout d'abord au mythe solaire de la traversée du ciel nocturne tel qu'il est représenté dans le livre de l'*Amdouat* déployé sur les parois des chambres funéraires royales au Nouvel Empire. La présence, dans notre rituel, d'une barque semblable à celle de Rê, évoque donc la destinée solaire du pharaon défunt. Par ailleurs, la présence du naos et du traîneau autorise le rapprochement avec les rites funéraires, d'une part, et les rites d'installation (après transport cérémonial) des statues de *k3* dans leur chapelle, d'autre part. Les deux cas sont d'ailleurs similaires et concernent en quelque sorte « l'enterrement » puisqu'il s'agit à chaque fois de se rendre en procession à la tombe. Dans le rituel des temples mémoriaux, le cortège est composé des mêmes participants : prêtre-lecteurs, chœur exécutant le *di-hn* récitant le même refrain. Le parallélisme avec nos scènes se poursuit avec l'accomplissement des rites sur la statue, lesquels évoquent certaines phases du rituel d'ouverture de la bouche (notamment la scène de libation en présence des officiants faisant le geste-*hnw*), ce qui se trouve confirmé par le choix de certains actes comme l'encensement et la libation <sup>284</sup> qui sont en eux-mêmes des rites d'ouverture de la bouche <sup>285</sup>. On semble encore déceler dans la présence groupée de ces deux derniers actes, l'onction mentionnée ailleurs et l'enlèvement du voile — qui sera en retour vraisemblablement assorti de l'offrande des tissus — actes qui ne sont pas sans évoquer les pratiques de l'embaumement, un parallèle aux rites spécifiques adressés bien plus tard aux Ptolémées divinisés, ancêtres du roi régnant <sup>286</sup>. On peut aussi s'interroger sur le choix, dans un tel contexte, de termes comme *tpht* et *db3*, qui peuvent respectivement désigner la crypte funéraire de Bubastis <sup>287</sup> et le sarcophage <sup>288</sup>, parfois associés comme dans l'expression *tpht-db3t* « caverne du sarcophage » <sup>289</sup>, mais le

283. Dumas-Barucq (*Hymnes et prière de l'Égypte ancienne*, p. 481-482) ne notaient-ils pas que « les rituels du culte proprement royal ne nous sont pas parvenus » et « qu'aucun hymne royal ne nous est resté ».

284. Qui fait partie des offrandes mortuaires, cf. Junker, *Das Götterdekret über das Abaton*, p. 29-30. Pour l'encensement, cf. Blackman, *ZÄS* 50, 69-75.

285. Moret, *Rituel*, p. 203-204, 208-209 et Christophe, *BIFAO* 49, 123, n. c et 127 où

l'encensement s'adresse aussi au *k3*.

286. Offrandes des onguents-*mdt*, des étoffes-*mnht*, de « l'encens »-*sntr* et de la libation-*kbhw* (Cauville, *La théologie d'Osiris à Edfou*, *BdE* 41, p. 174 et n. 4).

287. Chassinat, *Khoiak* I, p. 62; p. 227.

288. *Wb.* V, 561/9-10; Meeks, *ALex.* I, p. 447, n° 77591; *ibidem* II, p. 440, n° 784901; *ibidem* III, 345, n° 793648.

289. Sethe, *Urk.* II, 5/16.

rapprochement est peut-être un peu audacieux. On notera que la séquence de rites telle qu'elle apparaît au mémorial de Thoutmosis II rappelle, malgré l'état fragmentaire dans lequel elle nous est parvenue, celle que l'on rencontre au petit temple de Ptah à Karnak, tant dans la chapelle de Ptah que dans celle d'Hathor<sup>290</sup> et il est vraisemblable que cette coïncidence n'est pas seulement due à l'absolue simultanéité d'exécution des scènes, lesquelles datent toutes deux de Thoutmosis III.

Par ailleurs, le rythme décadaire, certes rythme naturel de l'égyptien ancien, impose le rapprochement avec la navigation décadaire d'Isis à l'Abaton de Philæ « afin de faire vivre » là, le *b<sup>3</sup>* d'Osiris, à la faveur de la libation et de l'encensement<sup>291</sup>.

Le rituel est donc par essence funéraire, exécuté sur un substitut de corps, la statue de *k<sup>3</sup>*. Il est bien évident qu'il ne s'agit pas là du culte journalier dans les deux temples mémoriaux et que l'office décadaire était l'événement marquant de ces sanctuaires, celui qui méritait d'être représenté en bonne place. Est-ce à dire qu'il n'y en avait pas aussi dans les autres temples? On ne saurait l'affirmer, d'autant que l'existence de statues sur barques du type de celles que nous avons rencontrées aux temples de Thoutmosis II et Toutânkhamon, à l'effigie de Thoutmosis I, de Aménophis II et de Séthi I, laisse supposer que des cérémonies similaires étaient accomplies — dans les fondations funéraires, peut-être — au bénéfice de ces souverains. Nous en sommes ainsi ramenés à la question de la nature des temples de Thoutmosis II et Toutânkhamon par comparaison avec les monuments « funéraires » de la rive gauche. Nous avons en effet défini comme « mémoriaux », des temples auxquels on pouvait indubitablement reconnaître une certaine originalité : plan particulier, implantation curieuse, scènes rares. Ceci ne doit pas masquer le fait que d'autres caractères de ces édifices sont partagés par les temples funéraires « classiques » comme l'appellation « temple de millions d'années », rencontrée au mémorial de Toutânkhamon, ou la situation rive gauche avérée pour celui de Thoutmosis II, possible pour celui de Toutânkhamon. Le temple « mémorial » de Thoutmosis II a ainsi dû fonctionner comme un temple « funéraire » classique puisqu'un tel édifice faisait défaut pour ce pharaon. Là, un rite comme celui de *ir m<sup>3</sup>-hrw* peut s'expliquer comme une simple pratique de culte pour le roi défunt.

Les temples « mémoriaux » de Thoutmosis II et Toutânkhamon sont en quelque sorte un genre particulier de temple funéraire qui doit son existence à la « particularité » des conditions dans lesquelles la succession dynastique a dû s'effectuer pour chacun de ces rois.

Thoutmosis III avait à se placer en héritier direct de Thoutmosis II et à effacer ainsi le souvenir du règne d'Hatchepsout qui avait dû plus ou moins ternir sa propre légitimité. C'était, en tout état de cause, un moyen d'en ôter à la reine. Aÿ avait, quant à lui, bien plus simplement à se faire accepter comme successeur légitime de Toutânkhamon. Dans cette perspective, l'accomplissement des rites d'enterrement et du culte funéraire joue un rôle primordial. Si rien n'est connu des funérailles de Thoutmosis II, il est en revanche

290. PM II, p. 201, (28) (a) et (30) et Legrain, *ASAE* 3, 106-107 : 1° répandre le sable, 2° purification au natron, 3° enlèvement du voile, 4° onction

avec le *mdt*, 5° libation d'eau.

291. Junker, *Das Götterdekret über das Abaton*, p. 55, 62-68.

certain que Thoutmosis III se chargea de réinhumer, comme l'avait fait avant lui Hatchepsout, l'ancêtre dynastique Thoutmosis I dans une nouvelle sépulture, la tombe 38 de la vallée des Rois<sup>292</sup>. Aÿ s'est pour sa part à l'évidence posé en successeur et héritier de Toutânkhamon en se faisant représenter, de manière exceptionnelle, en roi-prêtre-*sm*, revêtu de la pardalide, accomplissant les rites d'ouverture de la bouche sur la momie du jeune roi, dans la tombe même qu'il lui avait fait aménager. Le lien père-fils apparaît d'ailleurs, nous l'avons vu, dans les textes des architraves du mémorial de Toutânkhamon; pour des raisons évidentes d'âge mais peut-être aussi à cause des attributions liées à son titre de « père-divin », c'est Aÿ qui se déclare père de son prédécesseur. L'accomplissement des funérailles d'un roi défunt semble en effet avoir été une condition suffisante pour recueillir la royauté que ce dernier laissait en héritage<sup>293</sup>. C'est ainsi que Chéchanq III put monter sur le trône, à la place de son aîné Osorkon, à la mort de leur père Taqelot II : le prince Osorkon était absent de Tanis, peut-être retenu à Thèbes par des troubles, lorsque survint le décès de son père; ce fut donc l'un de ses frères cadets, le futur Chéchanq III qui, ayant accompli les rites d'inhumation dans la capitale du Delta où il se trouvait, fut couronné roi d'Égypte<sup>294</sup>. C'est sans doute pour la même raison qu'Amasis entreprit d'inhumer pieusement son prédécesseur et rival Apriès dans la nécropole dynastique de Saïs, après l'avoir combattu puis vaincu au cours d'une bataille où ce dernier trouva la mort<sup>295</sup>.

Comment ne pas rapprocher alors notre rituel de celui décrit dans le papyrus dramatique du Ramesseum? Outre le fait qu'on y trouve nombre d'actes communs et les mêmes participants<sup>296</sup>, on y perçoit surtout la même finalité : assurer l'accession au trône et le couronnement du « nouveau roi », en garantir la légitimité, à la suite de — peut-être grâce à — l'accomplissement de rites à caractères funéraires au bénéfice du « précédent » roi<sup>297</sup>. Comme l'a montré Helck, il s'agissait, en l'occurrence, « d'enterrer » le « vieux roi » figuré sous forme de statue pour que, le lendemain, jour de la fête-*sed* le « nouveau roi » puisse lui succéder. Le cérémonial aurait été utilisé plusieurs fois au cours du règne de Sésostri I (mais la rédaction du papyrus remonterait, elle, à Amnemhat III) et aurait été en vigueur jusqu'à Aménophis III<sup>298</sup>. Pour Barta, les scènes de la partie nord de la tombe de Khérouef et celles représentées au Papyrus dramatique du Ramesseum figuraient, plus précisément, les rites de *commémoration* de la fête-*sed* tandis que la partie sud de la tombe

292. Romer, *JEA* 60, 119-133; *SAK* 14, 78-81.

293. Cf. le remplacement de l'ancien Horus devenu Osiris par le nouvel Horus à la fois fils et successeur, Barguet, *RdE* 27, 30-36.

294. Kitchen, *The Third Intermediate Period*, p. 332-333, § 294 et n. 498; Caminos, *The Chronicle of Prince Osorkon, An. Or.* 37, p. 2.

295. Hérodote, *Histoire* II (*Euterpe*), § 169. De Meulenære, *LdA* I, 181-182 (« Amasis ») et *ibidem*, 359 (« Apriès »).

296. Roi tenant la massue *hd* et le sceptre *sm*,

monté sur une barque et protégé par un dais ou un naos (Sethe, *Dram. Texte*, pl. 12, images 1, 2 et *passim*); intervention des « échansons » (cf. notre « père divin ») (*ibidem*, pl. 14, image 6) pour porter les offrandes divines (*ibidem*, pl. 16, image 11); chœur accomplissant le *di-hn* (*ibidem*, pl. 17, image 13); ritualistes *shnw-3h* (*ibidem*, pl. 18, image 16 et *passim*); acclamation-*hnw* (*ibidem*, pl. 21, images 24 (?) et 29).

297. *Ibidem*, p. 95-96.

298. Helck, *Orientalia* 23, p. 383-411.

de Khérouef et les scènes préservées du temple solaire de Néouserrê à Abou-Ghorab montraient la célébration de la première fête-*sed* du règne<sup>299</sup>. Altenmüller, enfin, propose un nouveau sens de lecture des scènes, qui n'en modifie pas le contenu : celui d'un rituel de fête-*sed*, et suppose que les cérémonies « d'enterrement du vieux roi » se déroulaient plutôt le matin même que la veille de la fête-*sed*<sup>300</sup>. En tout état de cause, c'est bien la partie « funéraire » des rites de fête-*sed* représentés au papyrus dramatique du Ramesseum qui a été reprise dans les temples mémoriaux, en puisant dans une iconographie qui a pu remonter à la V<sup>e</sup> dynastie<sup>301</sup>.

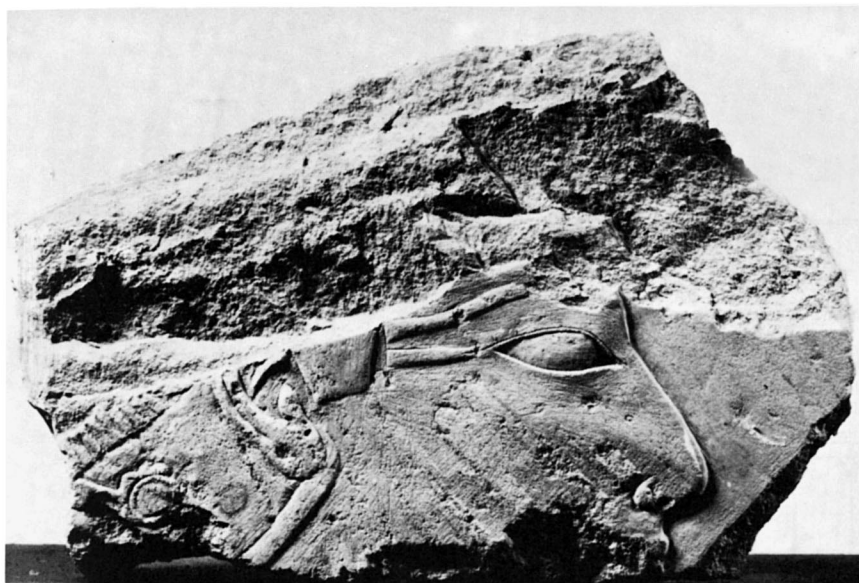
On sait les problèmes de légitimation qui surgirent peu après la disparition de Thoutmosis II et celle de Toutânkhamon. Aussi, par les rites décadaires accomplis dans les temples mémoriaux, rites qui commémoraient les funérailles de leurs prédécesseurs, Thoutmosis III et Aÿ assuraient la perpétuation de l'événement, important entre tous, auquel ils devaient leur accession au trône.

299. Barta, *SAK* 4, p. 3-43.

*LdÄ* I, p. 1132-1140.

300. Altenmüller, *JEOL* 19, p. 421-442; Id.,

301. Barta, *SAK* 4, p. 35.



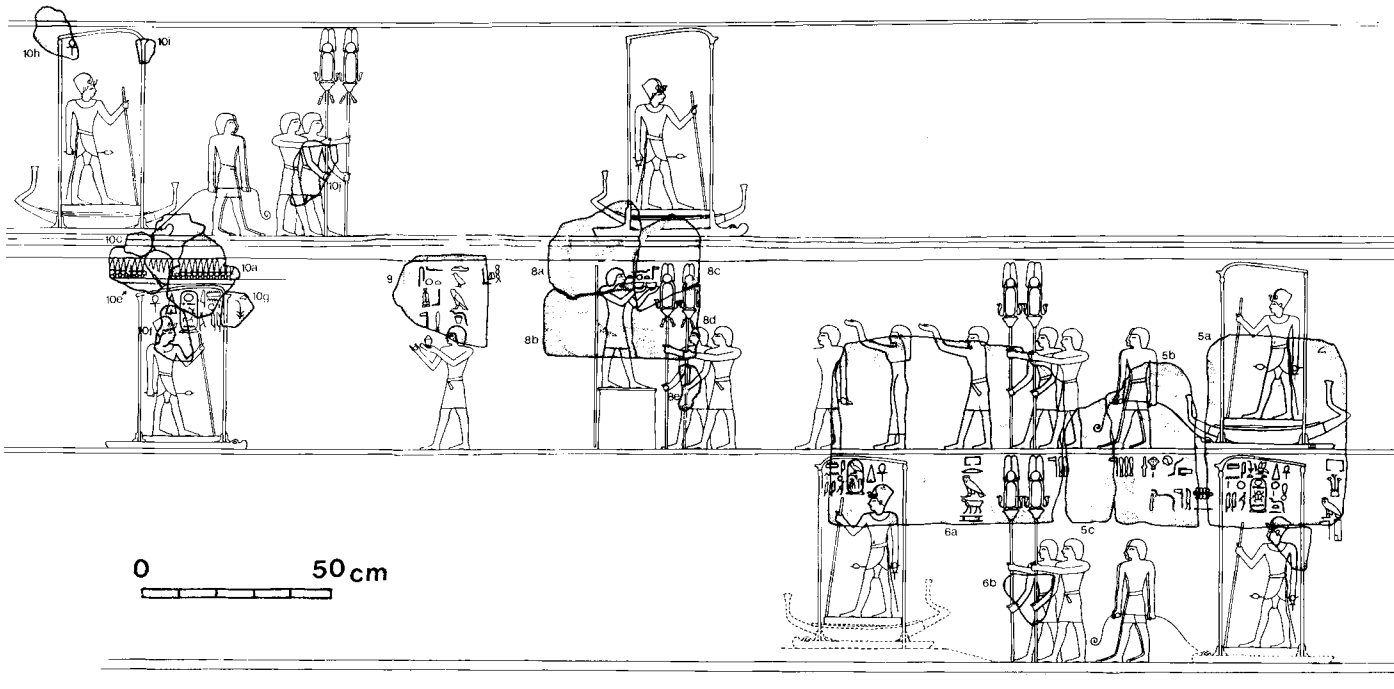
**a.** Portrait sur un bloc du temple  
mémorial de Thoutmosis II  
(cl. *J.-Fr. Gout*).

**b.** Portrait de Thoutmosis II  
d'après un bloc de la « cour de fêtes »  
de Thoutmosis II à Karnak  
(cl. *L. Gabolde*).

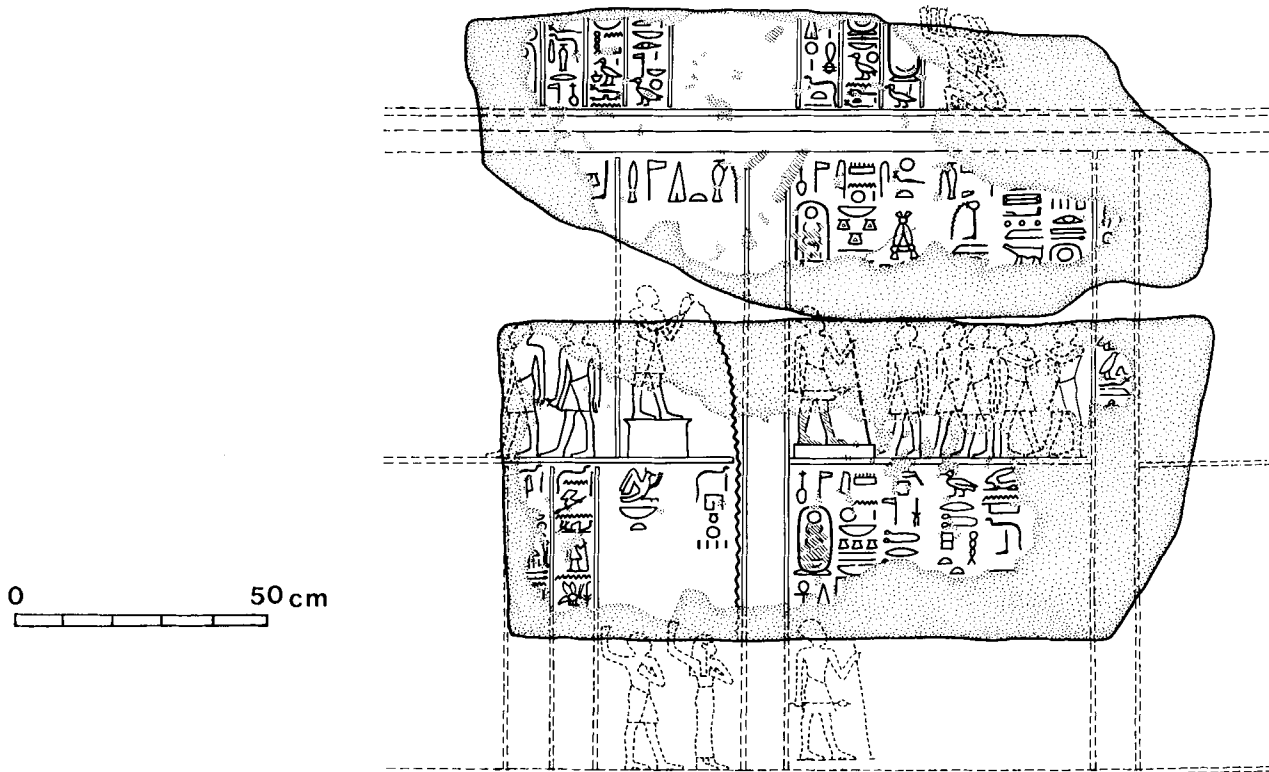


**c.** Portrait de Thoutmosis III  
d'après un des piliers du temple  
d'Hatchepsout à Deir el-Bahari  
(cl. *L. Gabolde*).

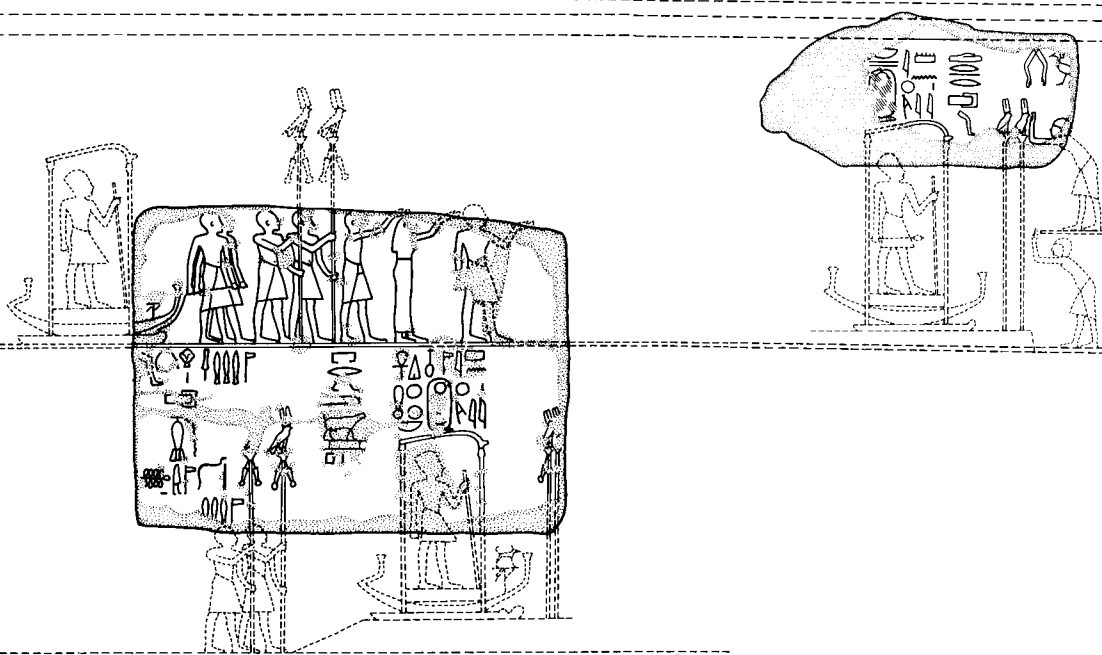
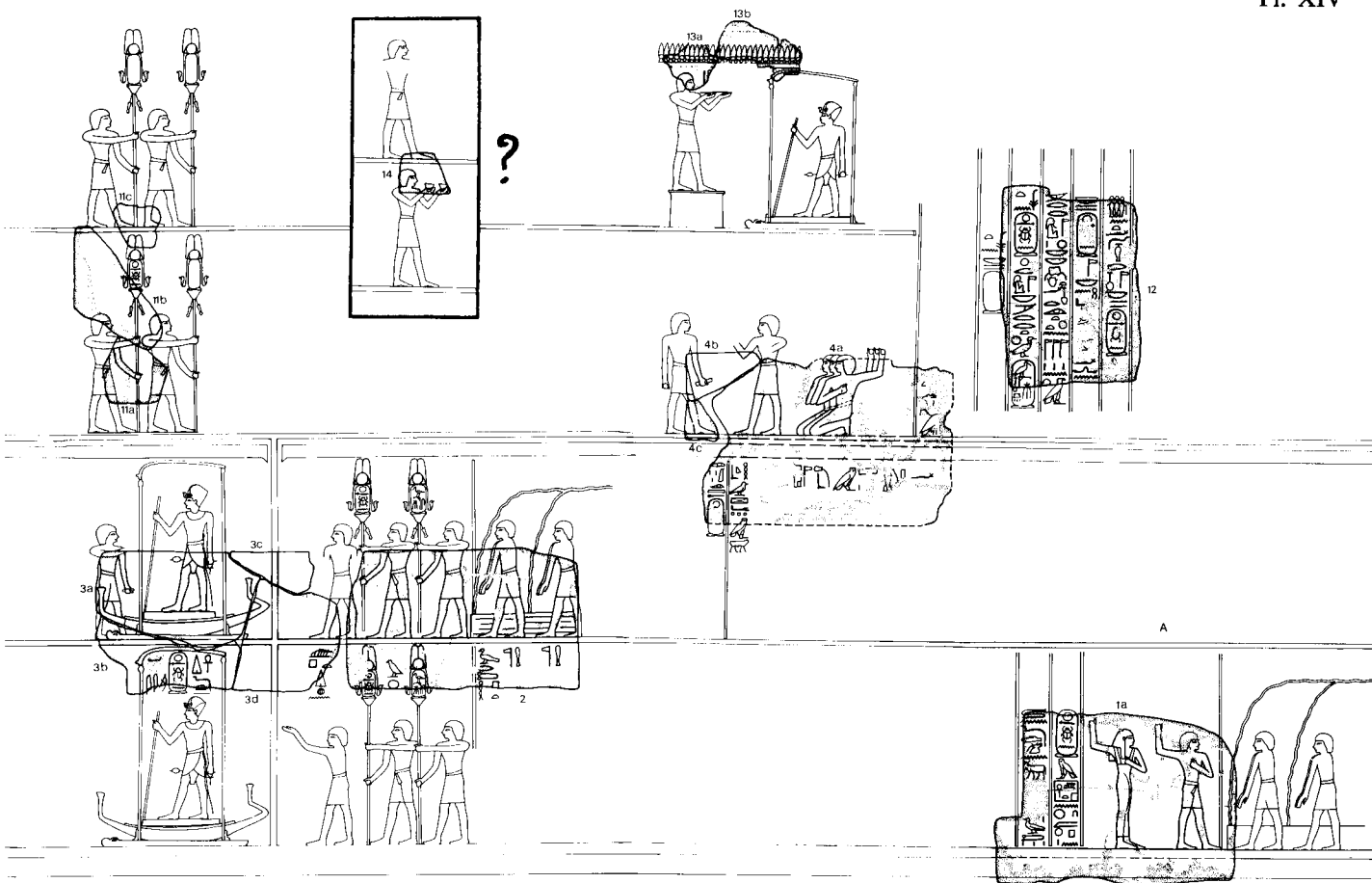
1. Suggestion de position relative des blocs du mémorial de Thoutmosis II.



2. Suggestion de position relative des blocs du mémorial de Toutânkhamon.



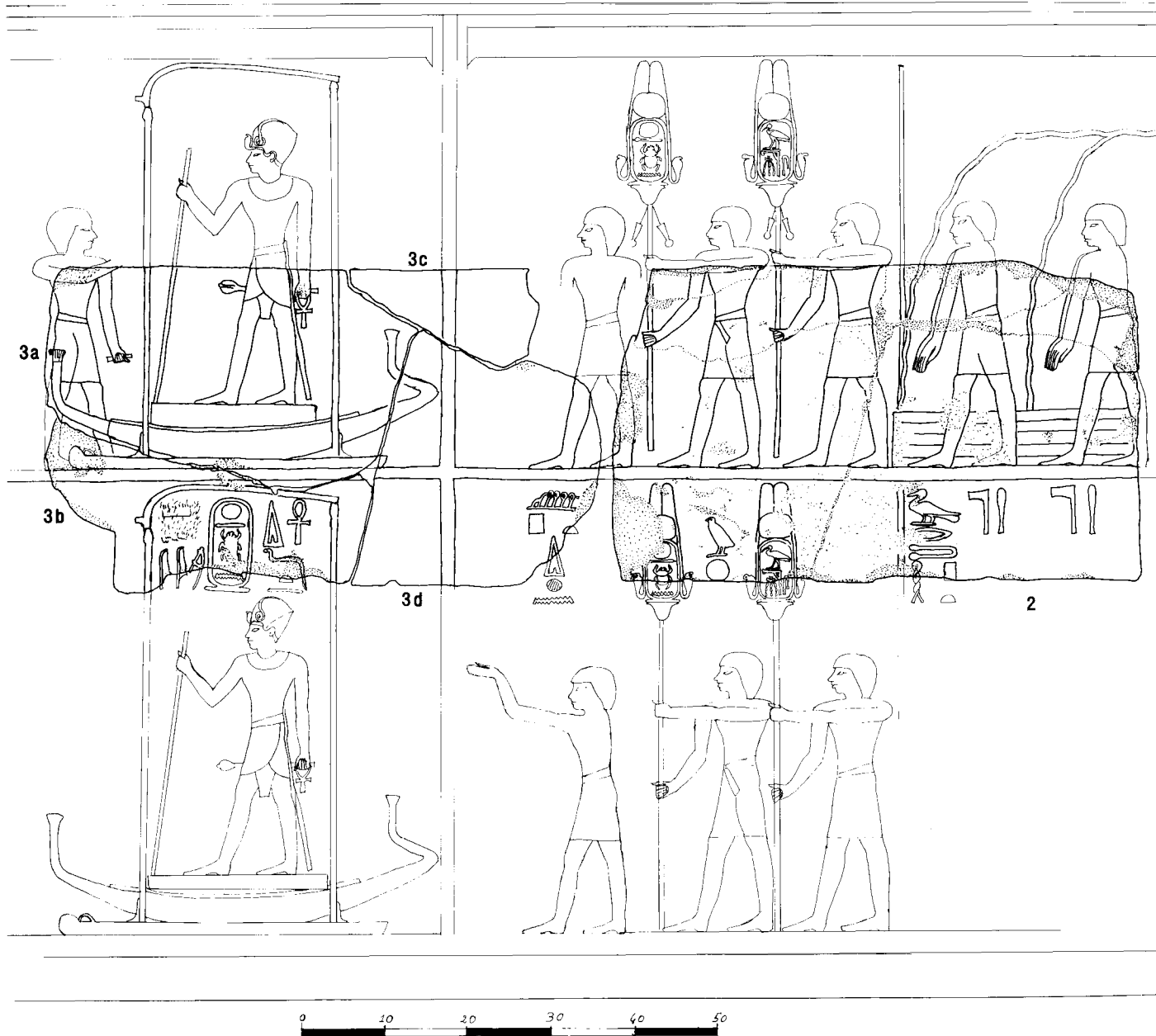




Blocs Th II/2-3.

De droite à gauche. — Bas : culte de la statue (première partie), entrée dans la chapelle; Haut : purification des prêtres dans un bassin.

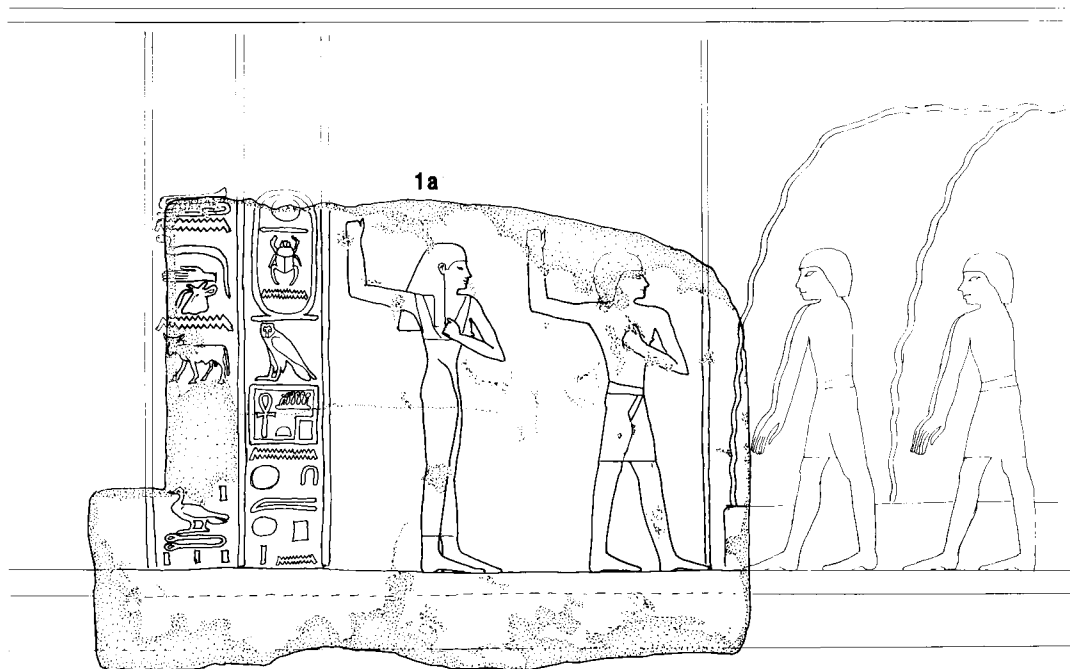
Bas : statue dans la chapelle sur son traîneau; Haut : statue dans la chapelle soumise aux rites accomplis par le prêtre lecteur.



Bloc Th II/1a.

**A**

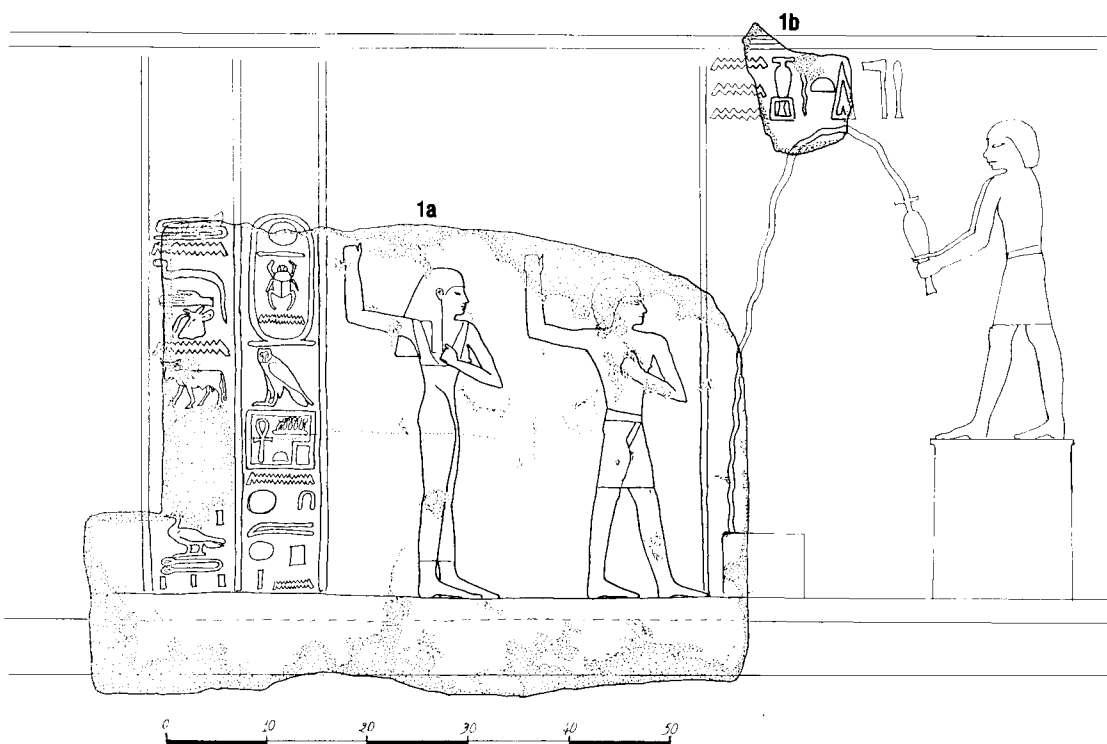
Intitulé de la cérémonie, ovation.



Blocs Th II/1a-b.

**B**

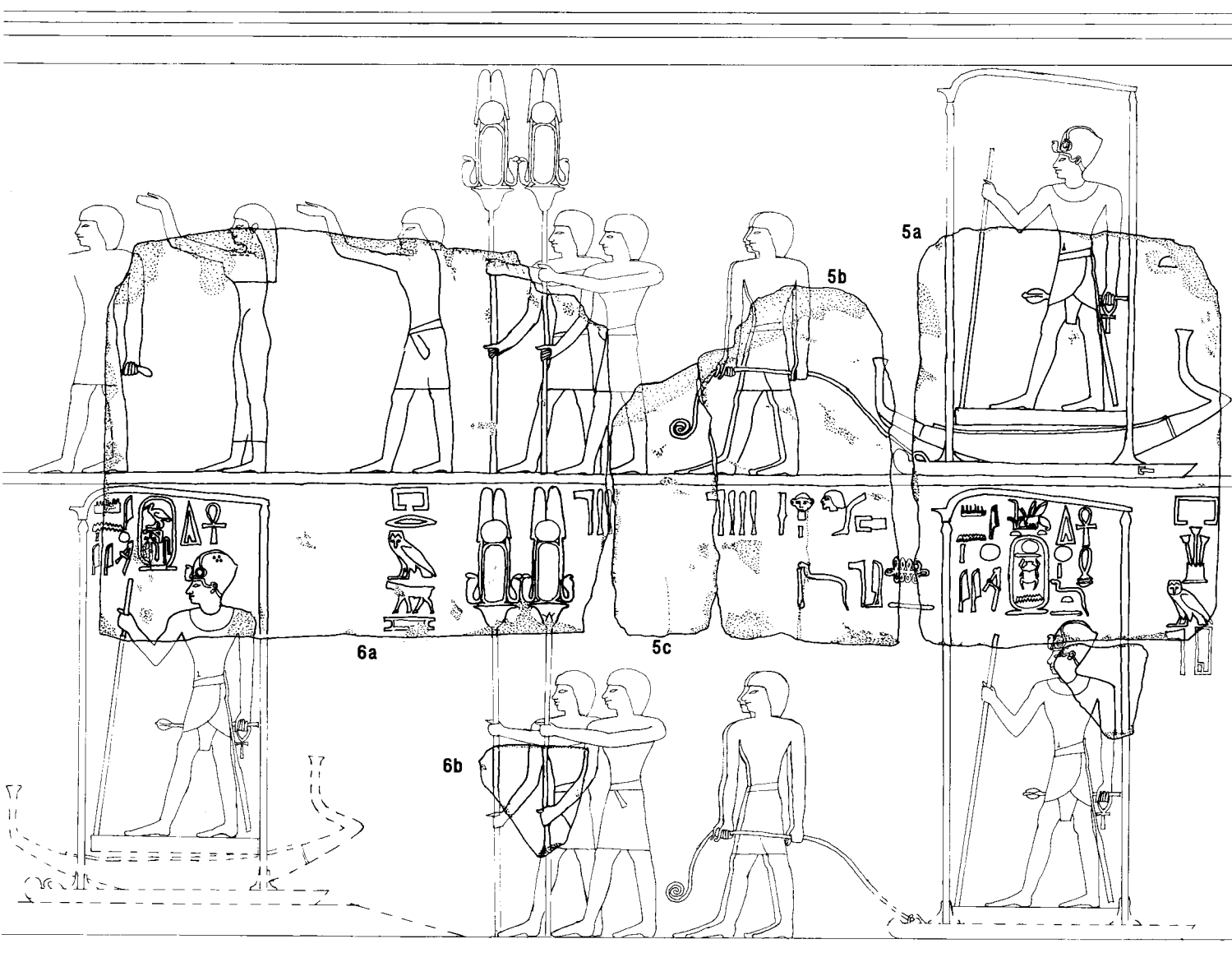
A. Purification des prêtres, ou B. Libation.



Blocs Th II/5a-c, Th II/6a-b.

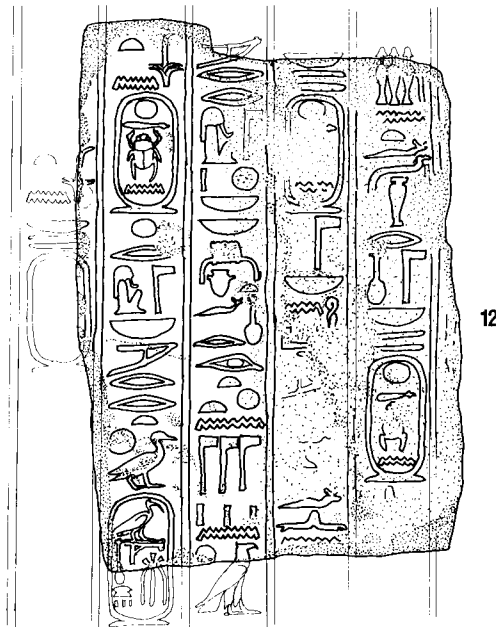
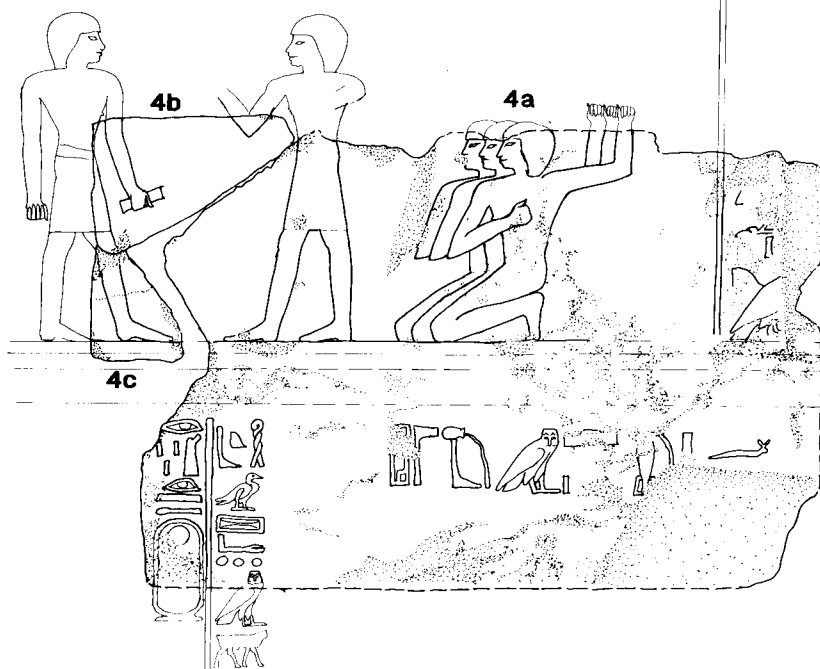
Bas : procession, sortie du temple, halage par les officiants debout sur le quai débarcadère, sortie sur le canal.

Haut : procession, halage, porte-enseignes, chœur.



Blocs Th II/4a-c,

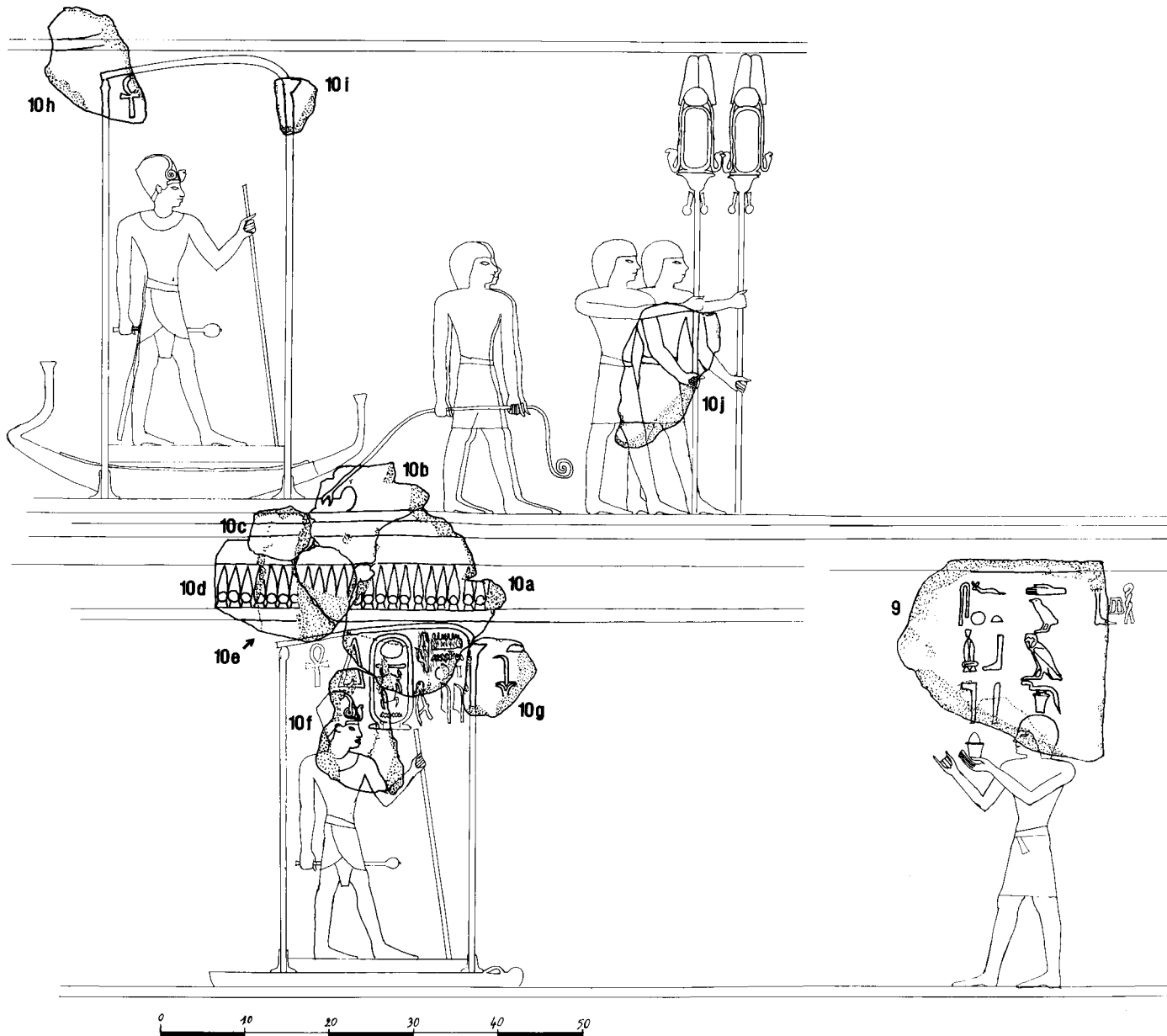
Th II/12.



Bas : culte de la statue (seconde partie), libation, préparation de « l'équipement », épandage du sable, accomplissement de la justification.  
 Haut : retour de la cérémonie, accueil et récitation d'hymne.

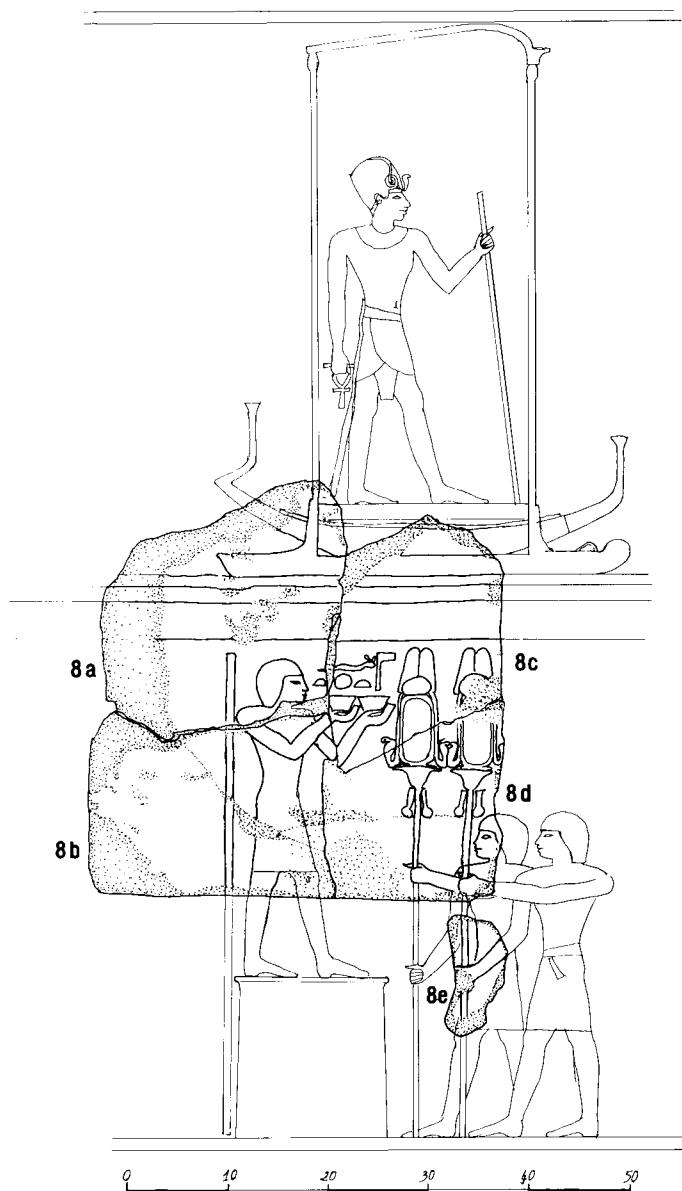
Blocs Th II/9, Th II/10a-e.

Bas : A. Enlèvement du vêtement et onction;  
 B. Offrande alimentaire (?) à la statue parvenue à destination.  
 Haut : retour du cortège.



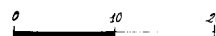
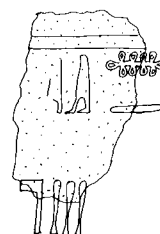
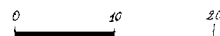
Blocs Th II/8a-b.

Bas : offrande du père divin.  
Haut : retour du cortège.



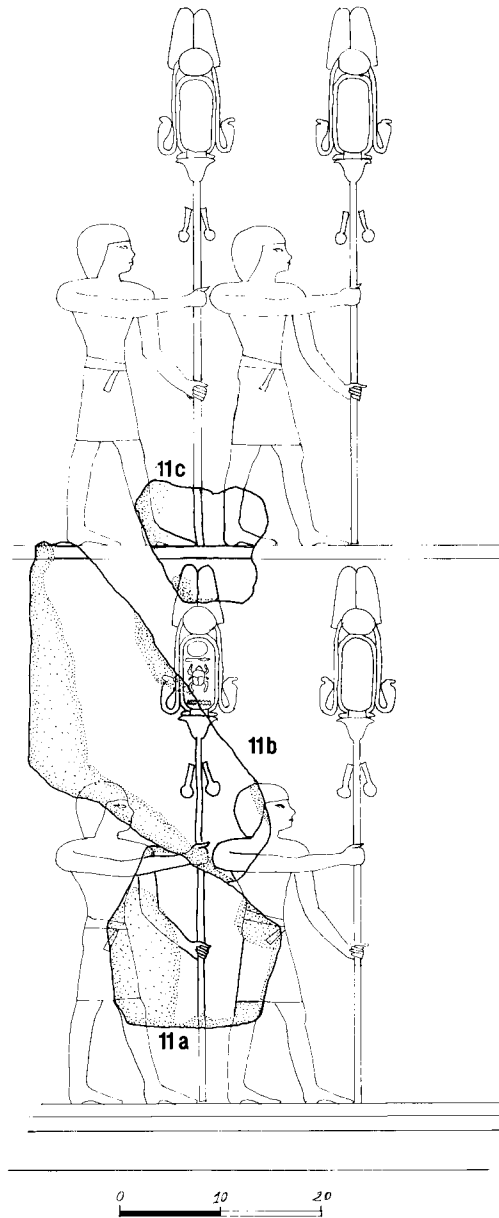
Blocs Th II/7a-b.

Bas : paroles du chœur (reconstitué d'après le *Journal de fouilles* de B. Bruyère).  
Haut : enlèvement du voile.



Blocs Th II/11a-c.

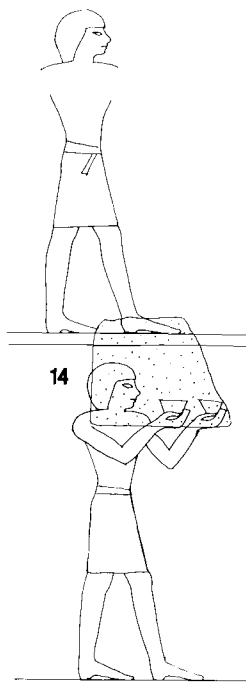
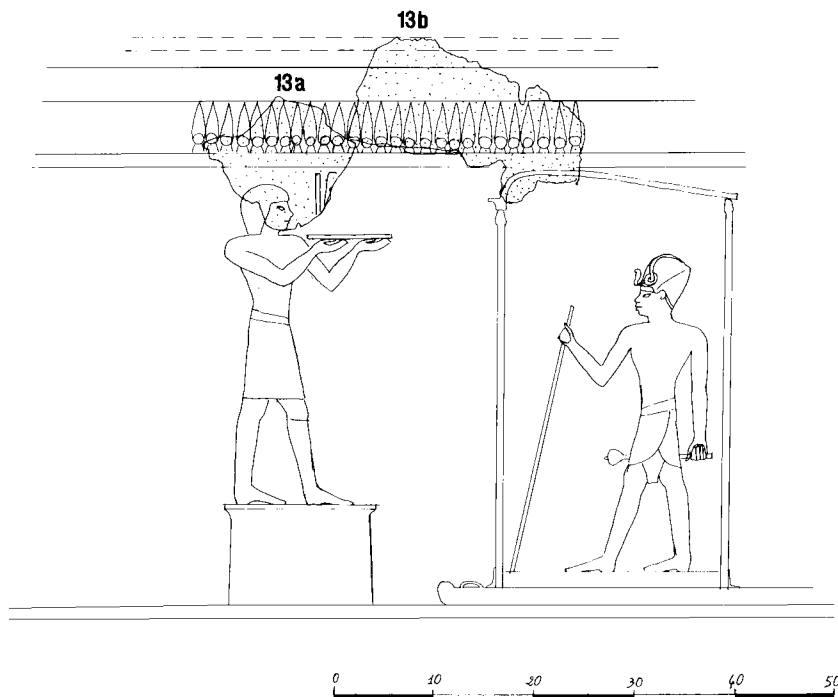
Bas et haut : porte-enseignes de la procession du retour.





Blocs Th II/13a-b, Th II/14. (Blocs reconstitués d'après le *Journal de fouilles de Bruyère*; l'existence réelle du bloc Th II/13a-b n'est pas assurée).

Bas et haut : réinstallation de la statue dans le temple et offrandes.



Blocs Taa / 1 et 2.

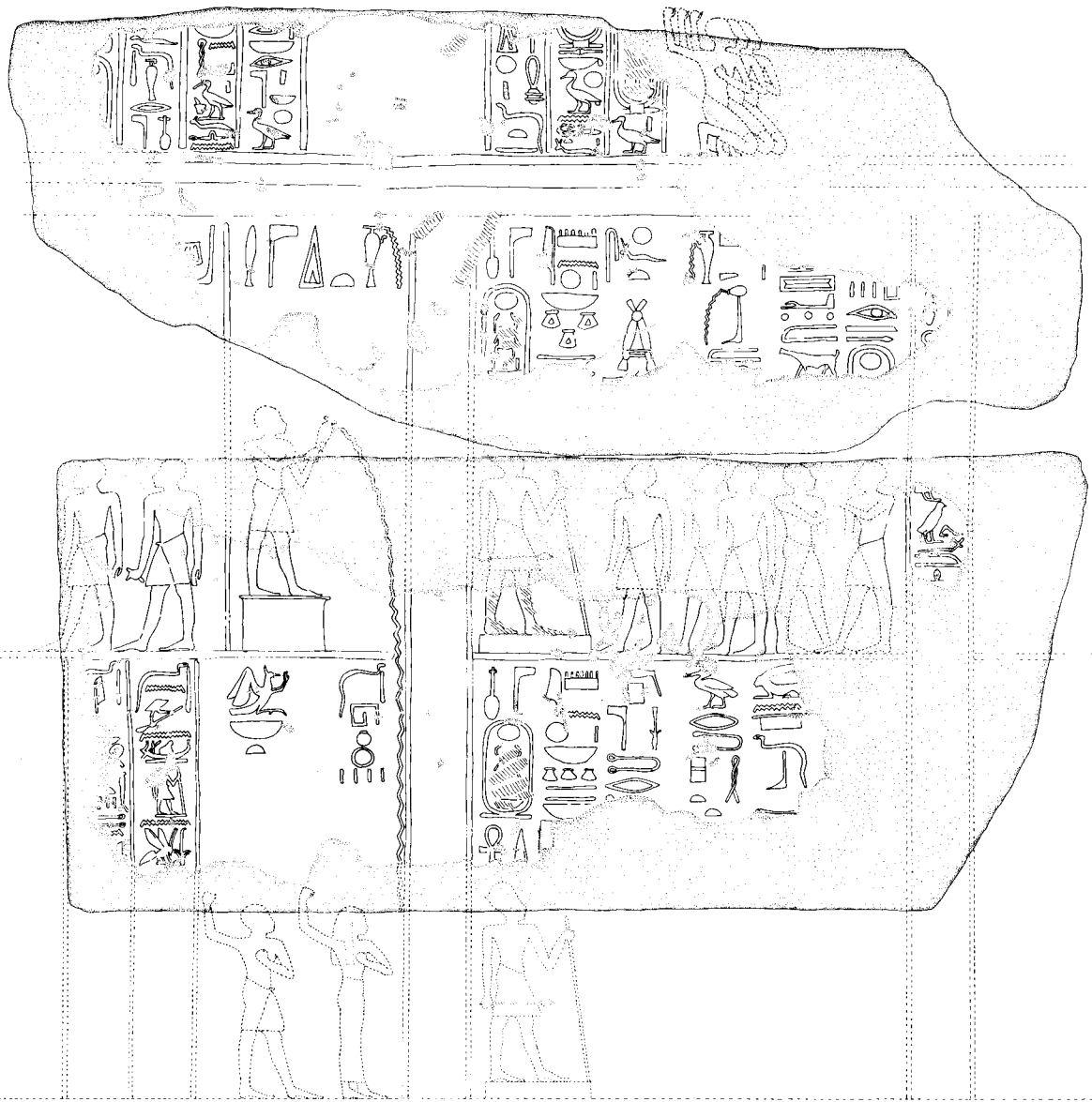
Bas (*partie gauche*) : intitulé, adoration, libation.

Médian (*partie gauche*) : libation (suite).

Bas (*partie droite*) : culte de la statue dans sa chapelle (première partie), encensement, entrée dans la chapelle, ouverture du naos.

Médian (*partie droite*) : culte de la statue (seconde partie) : enlèvement du voile, libation, épandage du sable, préparation de « l'équipement », accomplissement de la justification; départ de la procession.

Haut : retour de la procession, accueil, récitation d'hymne.



Blocs Taa/3 et Taa/4.

Bas : procession, halage par les officiants debout sur le quai débarcadère, sortie sur le canal.

Haut : procession, halage, porte-enseignes, chœur; débarquement et adoration de prêtre *shnw-3h*.

